

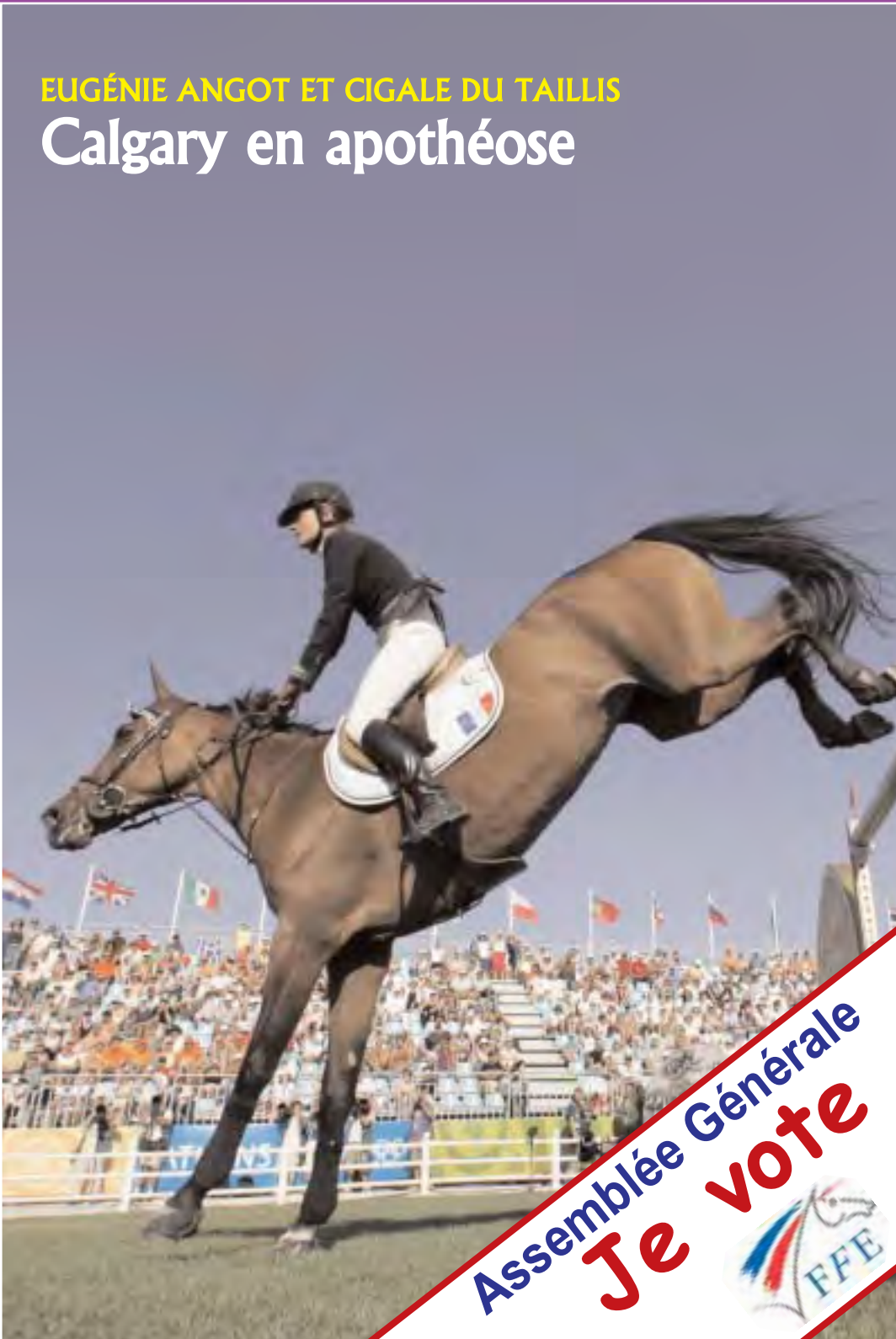


LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°75 - NOVEMBRE 2006

EUGÉNIE ANGOT ET CIGALE DU TAILLIS

Calgary en apothéose



**Assemblée Générale
Je vote**



CHAMPIONNATS D'EUROPE TREC

Rencontre avec Pierre Guillaume Blache et Nadia Fontaine, champion et vice championne d'Europe Page 10



JOURNÉE DU CHEVAL 2006

Plus de 300 clubs ont organisé des manifestations dans toute la France Page 14



6400 CLUBS FFE

Les statistiques 2006 reflètent une croissance continue de l'activité Page 26





Séminaire d'information La PAC et le CHEVAL

**SALON DU CHEVAL DE PARIS - PORTE DE VERSAILLES
MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2006 - HALL 7.2 - SALLE LYRA**

**La politique européenne
du développement rural :
Un atout futur pour
la filière cheval en France**

9h30 - 13h00

La politique du développement rural
pour les années 2007 - 2013

15h00 - 18h00

Le rôle du cheval dans la politique
du développement rural

Interventions d'experts
de la Commission européenne,
du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
de chercheurs et d'universitaires

ENTRÉE LIBRE



**SALON
du CHEVAL
à PARIS**

**POUR VOUS INSCRIRE, REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DISPONIBLE
SUR LE SITE WWW.PAC-CHEVAL.FR OU CONTACTEZ LA FIVAL AU 01.45.81.41.11**

Actualité**L'essentiel de vos rendez-vous****Assemblées générales****Vie de la Fédération****Chevalissimo 2006****On en parle au Club House****La FFE au Salon du Cheval de Paris****Communiqué FFE du mois**A noter sur votre agenda **4**Je vote ! **5**Les votes à venir dans le détail **6**Les photos de Nancy **12**L'actualité en bref **21**Rendez vous au Salon **28**Generali au top des assurances équestres ... **49****Sport****Rencontre avec Eugénie Angot****Championnats d'Europe de TREC****Actualité sportive internationale**Cigale chante à Calgary **8**Portraits de champions **10**Les dernières performances **21****Clubs****Journée du Cheval 2006****Les avantages de l'adhésion FFE****Concours à gestion FFE Club SIF****Identification des équidés****Cheval qualité France vous informe****Le GHN vous informe****Bienvenue aux nouveaux adhérents**Les initiatives des clubs en photos **13**Bonne saison 2006-2007 **19**Engagements : sans faute et dans le temps . **20**Des choix à effectuer **22**Accompagnement dans la démarche qualité . **25**Centres de vacances, bénévoles et juges ... **26**En septembre 2006 **36****Références****Services FFE****Millésime 2006****Statistiques licences de compétition****Statistiques licences pratiquants****Statistiques adhérents FFE 2006****Commission de lutte contre le dopage****Formulaire**Carnet d'adresses **7**L'essentiel en graphiques **30**Progression constante **31**521 3615 licenciés en 2006 **32**6400 clubs **35**Décisions du 28 août 2006 **40**Première demande de licence **42****Calendriers****Sport loisirs et formations au Parc****Concours à gestion FFEcompét****Concours FEI Monde****Sessions BFEE****Concours à gestion FFE Club SIF****Sessions BAP & ABP**En 2006-2007 **27**En novembre-décembre 2006 **43**En décembre 2006 **43**En novembre 2006 **43**En décembre 2006 **44**Novembre - décembre 2006 **48**

Photos : Chevalissimo/www.jcphotos.fr, PC la Bride du Welsh (24), FFE/PSV, CNTE/Y Biran, F Monnier

En novembre, décembre et janvier

DU 1^{er} AU
5 NOVEMBRE

Equita' Lyon

CSI **** du 3 au 5 novembre. Finale de la Coupe de France féminine de horse ball. Spectacle Mozart avec le Cadre Noir de Saumur et l'orchestre des Pays de Savoie du 1^{er} au 4 novembre. Réductions pour les licenciés FFE 2007 www.equitalyon.com



DU 2 AU
10 DÉCEMBRE

Salon du Cheval de Paris

Une surface d'exposition augmentée de 9000 m² avec deux niveaux du très grand hall 7. Nouveauté 2006 : le Salon du Cheval Enfants. Et le CSI qui sera cette année un 5*. Réductions pour les licenciés FFE 2007. www.salon-cheval.com



DU 2 DÉCEMBRE
AU 7 JANVIER

22^e spectacle Noël, le Cheval et l'Enfant à Chantilly

Cendrillon fera vivre aux petits et grands une version équestre du célèbre conte de Charles Perrault. www.museevivantducheval.fr

LE 7 DÉCEMBRE

AG électorale de la FFE à Paris

L'assemblée générale électorale désignera le président et le comité fédéral de la FFE conformément aux nouveaux statuts. Les adhérents FFE peuvent voter par correspondance jusqu'au 5 décembre, ou sur place.

DU 17 AU 21 JANVIER

22^e Cheval Passion en Avignon

Le rendez vous équestre méridional. Spectacle *Les Crinières d'Or*, cabaret équestre, 8 concours allant du horse ball au tri de bétail en passant par le barrel race, exposants. www.cheval-passion.com



Photo : Musée Vivant du Cheval

Championnats internationaux 2007

17 MARS

END Eizeiza (Buenos Aires) (ARG), Championnats du Monde j. cav.& juniors

10-15 JUILLET

DRE Nussloch (GER), Championnats d'Europe jeunes cav.& juniors

18-22 JUILLET

ATT Dorthealyst (DEN), Championnats du Monde 4/2/1

19-22 JUILLET

CCE, CSO, DRE Freudenberg (GER), Championnats d'Europe poneys

25-29 JUILLET

CSO Auvers (FRA), Championnats d'Europe jeunes cav.& juniors

2-5 AOÛT

CCE Avenches (SUI), Championnats d'Europe juniors

15-19 AOÛT

CSO Mannheim (GER), Championnats d'Europe seniors

23-26 AOÛT

CCE Blair Castle (GBR), Championnats d'Europe jeunes cavaliers

27 AOÛT-2 SEPT

DRE La Mandria, Torino (ITA), Championnats d'Europe seniors

30 AOÛT- 2 SEPT

ATT Warka, Warsaw (POL), Championnats du Monde à 2

7-9 SEPT

END Barroca d'Alva (POR), Championnats d'Europe Open-4*

7-9 SEPT

TREC Avenches (SUI), Championnat d'Europe Open Jeunes Cavaliers

13-16 SEPT

CCE Praton del Vivaro (ITA), Championnats d'Europe seniors



Photo : Iolita Gyllenstein



Photo : FFE/PSV

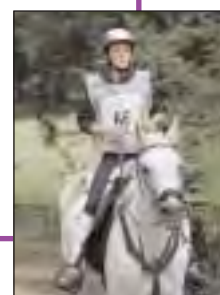


Photo : FFE/PSV

La REF
La Revue de l'Équitation

SECRETARIAT
Parc Equestre. 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl ref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTION
Frédérique Monnier

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTURE
F Chehu, CNTE/ Y Biran,
La Bride du Welsh, FFE / DL

PHOTO LICENCE
F Chéhu. Cheval : Diamond
de Pin, élevage Stud Arabians

PHOTOS
FFE/PSV/DL/EB, F Chéhu, CNTE/
Y Biran, CEBL St Quentin en
Yvelynes, Lotta Gyllenstein,
JC Photos, F Monnier, L'Image du
Jour, PC d'Orléans, FE de Dienne,
Oxer des Templiers, CE de la
Renardière, Ecurie de la Blaise,
Ferme O Poneys, Carrousel
d'Aquitaine, PC de la Cloche-
tière, Performance Equitation,
CE le Chêne Vert, Les Galopins
de la Garrigue, Ecuries St Ferreol,
La Maison du Cheval, PC La
Bigonnière, La Bride du Welsh,
Kat Balous, PC du Domaine,
CE du Touquet, Traits de Pro-
vence, Ecurie Jean D'Heur, SHR
Vexin Normand, CE de Pornic,
Les Chemins de Traverse, les
Ecuries de Lamouthe, SE de
Pitray, CH de Roubaix, Ecurie de
Chafillon, AS équestre Albana-
sienne, Equilande, Haras natio-
naux, Domaine de Cheyenne,
Moulin de la Licorne, CEJ
Lavalière, PC Bois le Roi, Mazet
Lou Carpai

BANDEAU HAUT DE PAGE
CE du Mesnil d'Argence

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Cheval Qualité France,
FFEcompet, GHN, Stéphane
Lemasson, Agnès Lopez-
Chardonnet, Nathalie Médana,
Virginie Pain

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an licenciés : 45 €

GRAPHISME
Pauline Napoly pour X. Gassel
communication

RÉALISATION - IMPRESSION
IDP Grignon
77370 FONTENAILLES

COMMISSION PARITAIRE
0208G80336

TIRAGE
8 000 exemplaires

DOCUMENTS JOINTS
Afficheval

EDITEUR
Fédération Française d'Équitation
81 av. E Vaillant
92517 Boulogne Cedex

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Maître Monique Legrand



Assemblée Générale FFE, je vote

Vous trouverez pages suivantes le détail des assemblées générales prévues pour les prochains mois. Ayez le réflexe citoyen, pensez à voter.

AGRÉMENT

Grâce à votre grande mobilisation, les statuts de la FFE ont été votés lors de l'assemblée générale du 19 juin 2006. Cette première étape a permis à notre Fédération de retrouver son agrément selon arrêté du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative du 27 septembre 2006.

IMPLICATION

Voter, c'est choisir les orientations qui seront données à l'action fédérale dans les deux ans qui viennent par le nou-

veau président et par son équipe. C'est s'investir dans notre fédération et l'avenir de notre sport.

7 DÉCEMBRE

Toute l'équipe des permanents compte sur votre engagement citoyen pour élire le président dès le jeudi 7 décembre 2006 au Salon du Cheval de Paris. Votez par correspondance dès réception des bulletins ou venez voter et nous rejoindre à Paris le 7 décembre.

L'équipe fédérale

Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFEcompet et le site internet qui ont force réglementaire.

Avis de fermeture

FFE Club sera fermé du vendredi 22 décembre à 18h au mercredi 3 janvier à 9h.

Les votes à venir dans le détail

Les trois mois qui viennent vont être chargés en enveloppes de vote. Outre l'AG électorale de la FFE, vont se tenir les AG statutaires des CRE et CDE. Les grandes lignes du calendrier.

VOTE DES STATUTS DES CRE

Les AG modificatives des statuts des CRE sont en cours et vont avoir bouclé leur premier tour pour le 30 novembre. Ce vote se fait conformément aux anciens statuts de 2000.

VOTE DES STATUTS DES CDE

Les AG modificatives des statuts des CDE sont aux mêmes dates et dans les mêmes conditions, parfois en même temps que les CRE, parfois séparément, selon les départements.

ELECTIONS FFE

L'AG électorale de la FFE est lancée. Pour les deux candidats Francis Delattre et Serge Lecomte, le tour de France des régions a commencé avec l'Alsace et la

Franche-Comté les 23 et 24 octobre. Calendrier disponible sur www.ffe.com.

Les adhérents reçoivent leurs enveloppes de vote et les deuxièmes professions de foi des deux candidats à la présidence pendant les vacances de Toussaint.

PRATIQUE

Les élections FFE se font selon les nouveaux statuts adoptés le 19 juin dernier.

Les associations élisent les 12 affiliés. Les non associatifs élisent les 6 agréés.

Tout le monde élit le président et les 12 spécifiques.

Si votre nombre de licences est unique en France, vous allez recevoir deux ou trois bulletins de vote d'un nombre de voix non unique pour

Y'a du bulletin dans l'air !!!



un anonymat encore accru. Suivre très scrupuleusement les indications pratiques jointes aux bulletins.

Les votes par correspondance doivent être chez l'huissier le mardi 5 décembre au plus tard.

Le vote sur place peut se faire jusqu'au jeudi 7 décembre, jour de l'AG.

VOTE DES STATUTS TOURISME EQUESTRE

A suivre les AG modificatives des statuts du CNTE, des CRTE et des CDTE.

Le tour de France des régions

Une réunion est organisée dans chaque région pour permettre aux électeurs de rencontrer les candidats à la présidence de la FFE. Calendrier.



Serge Lecomte, l'huissier d'Orléans, son stagiaire et Francis Delattre

Calendrier prévisionnel. Les lieux et horaires sont disponibles sur le site www.ffe.com

Lu 6 nov	Centre Val de Loire
Lu 6 nov	Poitou Charentes
Ma 7 nov	Nord Pas de Calais
Ma 7 nov	Picardie
Je 9 nov	Auvergne
Je 9 nov	Limousin
Lu 13 nov	Bretagne
Ma 14 nov	Pays de la Loire
Je 16 nov	Basse Normandie
Je 16 nov	Haute-Normandie
Lu 20 nov	Lorraine
Lu 20 nov	Champagne Ardennes
Ma 21 nov	Bourgogne
Je 23 nov	Aquitaine
Ve 24 nov	Midi-Pyrénées
Lu 27 nov	Corse
Ma 28 nov	Ile de France

AG STATUTAIRES DES CRE

Calendrier prévisionnel

CRE	Date
Aquitaine	23 nov
Bourgogne	24 nov
Bretagne	Statuts approuvés le 31 oct
Centre Val de Loire	16 nov
Champagne Ard.	Statuts approuvés le 26 oct
Corse	Statuts approuvés le 31 oct
Cote d'Azur	Statuts approuvés le 31 oct
Franche Comté	16 nov
Guyane	31 oct
Ile de France	31 oct
Languedoc Rous.	5 dec
Limousin	17 nov
Lorraine	20 nov
Martinique	6 nov
Midi Pyrénées	Statuts approuvés le 30 oct
Nouvelle Calédonie	10 nov
Nord Pas de Calais	20 nov
Normandie	Statuts approuvés le 24 oct
Pays de la Loire	26 nov
Picardie	7 nov
Poitou Charente	19 nov
Provence	23 nov
Rhône Alpes	2 dec

Aude	6 nov 2006
Aveyron	Statuts approuvés le 30 oct
Bouches-du-Rhône	23 nov
Calvados	Statuts approuvés le 24 oct
Cantal	13 nov
Cher	16 nov
Côte d'Or	6 nov
Côtes d'Armor	Statuts approuvés le 31 oct
Deux-Sèvres	17 nov
Dordogne	23 nov avec l'AG du CRE Aquitaine
Doubs	16 nov
Drôme	2 dec
Essonne	30 nov
Eure	Statuts approuvés le 24 oct
Eure et Loir	16 nov avec l'AG du CRE Centre Val de Loire
Finistère	Statuts approuvés le 31 nov
Gard	5 dec
Gers	Statuts approuvés le 30 oct
Haute Corse	Statuts approuvés le 20 oct
Haute Garonne	Statuts approuvés le 30 oct
Hautes-Pyrénées	Statuts approuvés le 30 oct
Haute-Vienne	17 nov
Hauts de Seine	Statuts approuvés le 31 oct
Ille-et-Vilaine	Statuts approuvés le 31 oct
Indre	16 nov avec l'AG du CRE Centre Val de Loire
Indre et Loir	16 nov avec l'AG du CRE Centre Val de Loire
Isère	Statuts approuvés le 2 nov
Landes	23 nov avec l'AG du CRE Aquitaine
Loir et Cher	16 nov avec l'AG du CRE Centre Val de Loire

Loire	2 dec
Loiret	16 nov avec l'AG du CRE Centre Val de Loire
Lot	Statuts approuvés le 30 oct
Lot-et-Garonne	23 nov avec l'AG du CRE Aquitaine
Maine-et-Loire	Statuts approuvés le 5 nov
Manche	Statuts approuvés le 24 oct
Marne	Statuts adoptés le 26 oct
Mayenne	20 novembre
Meuse	Statuts approuvés le 23 oct
Meurthe-et-Moselle	20 nov
Morbihan	Statuts approuvés le 31 oct
Moselle	13 nov
Nord	27 nov
Oise	7 nov
Orne	Statuts approuvés le 24 oct
Pas de Calais	30 nov
Pyrénées Atlant.	23 nov avec l'AG du CRE Aquitaine
Rhône	Statuts approuvés le 2 nov
Savoie	Statuts approuvés le 2 nov
Haute Savoie	Statuts approuvés le 2 nov
Seine Maritime	Statuts approuvés le 24 oct
Seine-et-Marne	30 nov
Seine-Saint-Denis	Statuts approuvés le 31 oct
Tarn	Statuts approuvés le 30 oct
Tarn-et-Garonne	Statuts approuvés le 30 oct
Territoire de Belfort	29 nov
Val d'Oise	30 oct
Var	Statuts approuvés le 31 oct
Vienne	17 nov
Yonne	Statuts approuvés le 23 oct
Yvelines	Statuts approuvés le 31 oct

AG STATUTAIRES DES CDE

Calendrier prévisionnel

CDE	Date
Ain	2 dec
Alpes Maritimes	Statuts approuvés le 31 oct
Ardèche	Statuts approuvés le 2 nov
Ariège	Statuts approuvés le 30 oct

SERVICES FFE

Internet & Minitel

▲ Site Internet	www.ffe.com	www.ffecompet.com	
▲ Minitel	3614 FFE	3615 FFE	3615 FFECOMPET

Boulogne 81, av. E. Vaillant. 92517 Boulogne Cedex - Ouverture bureaux & standard : 9 h - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h. FFECOMPET : 9 h-17 h

▲ FFE Direction Générale	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	
▲ FFE Vie Fédérale	T 01 58 17 58 80	F 01 58 17 58 84	vie.federale@ffe.com
▲ FFE Direction Compétitions	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 60	assist.dtn1@ffe.com
▲ FFE Communication	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	medias@ffe.com
▲ FFECOMPET	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 45	clients1.ffecompet@ffe.com
▲ FFE CNTE	T 01 53 26 15 50	F 01 53 26 15 51	cnte@ffe.com

Lamotte Parc Equestre. 41600 Lamotte - Ouverture bureaux 9 h - 13 h & 14 h - 18 h standard clubs : 9 h - 11 h & 14 h - 18 h

▲ FFE CLUB	T 02 54 94 46 46	F 02 54 94 46 47	club@ffe.com
▲ FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
▲ FFE Direction Compétitions	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	fg.activnat@ffe.com
▲ CQF	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	infos@cheval-qualite.com

ADRESSES UTILES

▲ GHN - 12 avenue de la République. 41600 Lamotte	T 02 54 83 02 02	F 02 54 83 02 03	infos@ghn.com.fr
▲ SIF - 14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)	T 02 31 51 21 10	F 02 31 51 21 15	
▲ SIRE - Haras Nationaux. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour Cedex	T 08 20 90 34 34	F 05 55 97 10 30	www.haras-nationaux.fr
▲ Cabinet Pezant - BP 3032. 14017 Caen Cedex 2.	T 02 31 06 11 60	F 02 31 94 24 74	cabinetpezant@wanadoo.fr
▲ Editions Lavauzelle - BP 8. 87350 Panazol	T 05 55 58 45 30	F 05 55 58 45 25	commercial@lavauzelle.com
▲ L'écho des poneys - Grignon. 77370 Fontenailles.	T 01 64 08 45 29	F 01 60 67 56 01	www.lechodesponeys.com echoponey@wanadoo.fr

INFORMATIONS

www.ffe.com
3614 FFE
3615 FFE
3615 FFECOMPET

Cigale chante à Calgary

Complice d'Eugénie Angot depuis 4 ans, Cigale du Taillis a réussi le formidable exploit de remporter le Grand Prix CSI***** de Calgary, le 10 septembre dernier. L'événement est d'autant plus enthousiasmant qu'aucun Français n'avait encore décroché la timbale canadienne. Eugénie nous parle de sa jument.

UNE FORTE PERSONNALITÉ

Bernard Bouteiller a confié Cigale du Taillis fin 2002 à Eugénie Angot. La première rencontre s'est très bien passée, comme le raconte la cavalière normande : « 15 jours après son arrivée, nous courions le Grand Prix Pro 1 de Genainville. J'avais sauté peut-être une fois à la maison auparavant. Je me disais qu'à son âge, elle n'avait pas vraiment besoin de sauter, que je la découvrirais en concours. Elle m'a vraiment bluffée. J'ai eu le sentiment de ne jamais avoir monté un tel cheval. Nous avons encore fait 3 concours indoor avant d'attaquer la saison 2003. J'étais emballée. En mai, au CSI de La Courneuve, elle s'est mis un petit coup qui a nécessité 3 mois et demi d'arrêt. » Les problèmes de santé, Cigale connaît. Plus jeune, chez les Ledermann, elle a été opérée d'un métacarpien puis de coliques graves. D'un tempérament et d'un appétit de vivre hors du commun, elle a tout surmonté. Eugénie ajoute : « Cigale a une très forte personnalité. Il en faut, pour revenir d'où elle revient. C'est une Dame. On ne lui impose rien. Elle ne tolère aucune démonstration d'autorité. Sinon, elle se fâche, devient dure, forte, presque méchante. Il faut la laisser venir d'elle-même dans la direction où on veut l'emmener. Elle a un caractère très en dents de scie. En arrivant sur un concours, elle peut être très calme comme très excitée. Heureusement, je sais maintenant à peu près comment la gérer. A côté de ça, elle est très facile et gentille quand on s'occupe d'elle au

box. » Cette nouvelle interruption pour raison de santé n'est finalement qu'une nouvelle anecdote. « Nous avons repris la compétition fin septembre 2003, se souvient Eugénie. Plus nous sautions en concours, mieux elle sautait. Elle avait 13 ans, bientôt 14. Je me suis dit que si je ne me lançais pas maintenant je ne me lancerais jamais. Nous avons couru le 4 étoiles de La Corogne. Nous étions classées dans toutes les épreuves et c'est comme ça que tout est parti. Jean-Maurice nous a prises dans le stage de janvier 2004 puis nous avons fait le CSI-W de Bordeaux, où nous sommes septièmes du Grand Prix. A La Corogne, j'ai rencontré les organisateurs de Vigo grâce à Robert Breul. Ils m'ont invité à leur concours et nous avons gagné le Grand Prix. »

GRANDES ÉCHÉANCES

De fil en aiguille, Eugénie et Cigale se qualifient pour la finale de la Coupe du monde à Milan. Cette finale reste gravée dans l'histoire du saut d'obstacles français, car elle est la seule remportée par l'un de nos représentants, en l'occurrence Bruno Broucqsault avec Dilème de Cèphe. Eugénie et Cigale terminent 4^e. « Il y avait une ambiance incroyable à Milan, se souvient Eugénie. C'était une compétition individuelle, mais nous étions véritablement une équipe. » Cette année 2004, c'est aussi celle des Jeux Olympiques à Athènes : « Après le circuit Coupe du monde, il fallait que je redécouvre Cigale dehors. Car, finalement, nous avons très peu

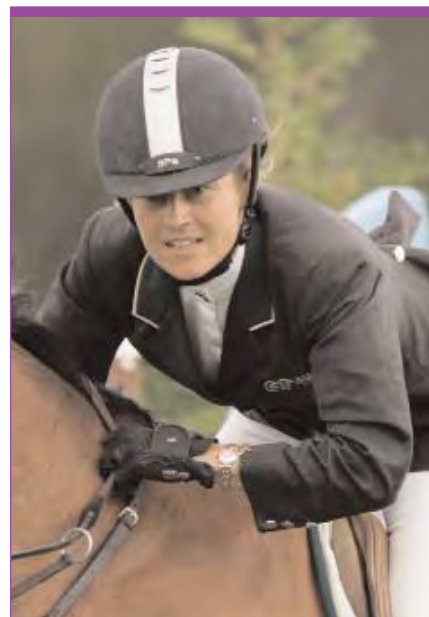


Photo : F Chéhu

concouru à l'extérieur en raison de son arrêt l'année précédente. Le programme établi au départ a très vite été bouleversé. Jean-Maurice m'a appelée pour courir le CSIO de Rome. On ne peut pas refuser une telle offre. Nous avons gagné le Grand Prix. Puis nous avons fait le CSIO de Rotterdam. Nous gagnons la Coupe des nations au barrage. Cigale était merveilleuse. » Dans la foulée de ces belles performances et d'un championnat de France bien bouclé, Eugénie et Cigale sont du voyage olympique : « Cigale était prête, mais j'ai tout de même émis une réserve sur mon manque d'expérience à ce niveau. Jean-Maurice m'a dit qu'il considérerait la finale de la Coupe du monde d'un niveau égal à celui d'un championnat du monde. C'était rassurant. » De fait, Cigale a parfaitement tenu son rôle avec 4 points et un sans-faute dans l'épreuve par équipe. Malheureusement, dans le souvenir d'Eugénie, la grande et belle aventure olympique a tourné au cauchemar : « J'ai un grand respect et une grande admiration pour tous mes co-équipiers, et j'avais à cœur de remplir mon rôle, de ne pas flancher en arrivant là-bas. Là encore, Cigale a été fantastique. Le reste, ça a été l'horreur avec deux chevaux qui cassent ce jour-là.

C'est une chose qui n'arrive jamais. Ça a été un moment très dur à passer. Voir souffrir et s'écrouler des co-équipiers qu'on admire tant est une peine immense. Pour moi, le concours était fini. Cigale aussi était un peu vidée. »

CHOIX 2006

La saison 2005 a laissé le temps à jument et cavalière de reprendre leurs esprits, même si la blessure olympique est toujours là. Arrive 2006 : « En début de saison, confie Eugénie, Cigale ne répondait pas à mes attentes. J'avais du mal à régler certains problèmes techniques. Je nageais un peu. J'ai dit à Jean-Maurice que je ne la sentais pas fiable pour les Jeux équestres mondiaux. Il fallait que je fasse ma mayonnaise dans mon coin, que je règle mes problèmes pour que nous retrouvions cette confiance et cette harmonie absolue qui sont nécessaires pour aborder de gros championnats. Nous avons donc couru des épreuves moins importantes. La tournée au Portugal cet été m'a permis de trouver des solutions. J'ai changé d'embouchure, réglé des problèmes et gagné sur d'autres points. Il faut parfois reculer d'un pas pour avancer de deux. En fait, j'ai sagement décidé de sortir du groupe des sélectionnables au moment où je ne nous sentais pas



Aux JO d'Athènes - Photo : FFE/PSV

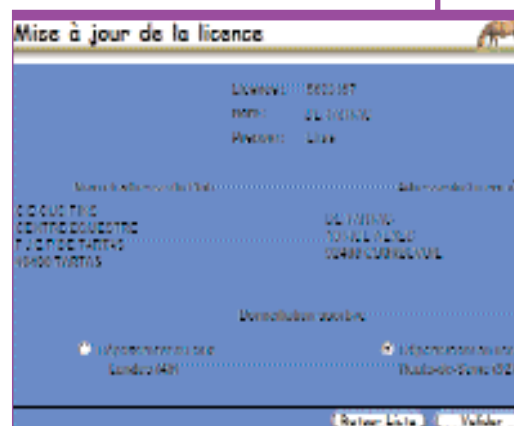
prêtes à jouer le rôle que Jean-Maurice pouvait attendre de nous. Ce break avec Cigale m'a aussi permis de peaufiner l'évolution d'Illustra. » Les juments ont été si performantes pendant l'été que, lorsque la possibilité d'engager à Calgary se présente, Eugénie accepte l'enjeu, soutenue par son mari, Cédric. Le jeu en valait la chandelle. Outre les victoires et excellents classements d'Illustra, Cigale décroche le pactole en remportant le Grand Prix le mieux doté et le plus prisé de la planète. Pour finir cette saison 2006,

Illostra s'attaque à la Coupe du monde. Elle terminait d'ailleurs 7^e à Oslo le 15 octobre et 5^e à Helsinki le 22 octobre. « Je n'ai pas voulu emmener Cigale à Oslo et Helsinki, précise Eugénie, pour lui épargner un long transport. Il faut 3 jours de camion pour aller à Oslo. C'est finalement plus long que d'aller à Calgary, à 10 heures d'avion. » Durant ce mois de novembre, on retrouve la fille de Jalisco B sur de belles compétitions, à commencer par les internationaux de Lyon (3 au 5) puis Stuttgart (16 au 20). - Agnès Lopez Chardonnet

Domiciliation sportive : nouvelle fonction FFEcompét

Les cavaliers titulaires d'une licence de compétition peuvent participer aux différents championnats départementaux et régionaux. Pour leurs qualifications, doit être prise en compte soit l'adresse du club ayant délivré la licence, soit l'adresse individuelle du cavalier. Cette mesure s'applique sous réserve d'une seule participation par cavalier à un championnat régional ou départemental. Cette participation conditionne la région d'appartenance dans le cadre des qualifications pour les championnats de France. Par défaut, les compétiteurs sont rattachés au département et à la région de leur club sauf pour les licenciés des associations qui ont demandé le rattachement au domicile pour tous leurs adhérents (UNPCS, ACF, AJSOFF et ACSOF).

Les clubs peuvent désormais modifier le rattachement de leur cavalier sur www.ffecompet.com avec leur code adhérent et leur mot de passe (engageur ou organisateur).



TREC multidisciplinaire

Avec 7 sélections dans le Groupe France et 4 titres de Champion du Monde par équipe, Pierre Guillaume Blache est une valeur sûre du TREC. Le titre individuel européen consacre la carrière de ce féru de technique.

DU SÉRAIL

Pierre Guillaume Blache est monté très tôt à cheval, son père, Jean Pierre, dirigeant un centre de tourisme équestre à la Chapelle en Vercors. Même si on y pratique le TREC depuis les débuts de la discipline (Jean Pierre Blache a participé aux premiers championnats de France en 1985), c'est Frédéric Abel, champion de France de TREC, moniteur à la maison qui lui donne goût à la discipline lorsque il était adolescent. « J'ai fait mon premier championnat de France en 1993, » se souvient-il. Pierre Guillaume obtient son pre-

mier titre mondial par équipe en 2000. Il devient champion de France en 2003. BE et guide de tourisme équestre depuis 1996, il est enseignant dans la structure familiale.

DISCIPLINES

Pierre Guillaume n'est pas uniquement un cavalier d'extérieur. Il sort régulièrement en CSO et en complet : « Je suis sorti cette année en complet jeunes chevaux avec une pouliche. Nous étions qualifiés pour la finale de Pompadour qui était le même WE que les championnats d'Europe de TREC.

Le TREC est au carrefour de plusieurs disciplines, explique-t-il. On recherche chez un cheval de TREC de l'endurance plus les compétences d'un cheval de complet. Je pratique différentes disciplines pour la technique mais aussi pour le plaisir car je suis avant tout passionné d'équitation plutôt que par une discipline particulière. Le fait d'en pratiquer plusieurs me permet d'avoir une vision plus globale sur les qualités d'un cheval. On a aussi plus d'exigences au niveau de l'entraînement, ce qui me permet de progresser. »

EUROPE 2006

« Les championnats d'Europe se sont très bien passés. Le lieu m'a plu. C'est vallonné. Je m'y sentais bien. A mon avis, les Anglais ont tracé un POR trop long et trop dur. Il correspondait au niveau des Français. Cela favorisait les cavaliers de l'équipe de France. Les derniers partants n'ont pas pu terminer. Mais plus l'épreuve est difficile, plus l'écart se creuse entre la France et les autres pays. C'est dommage car



PG Blache - Photo : Collection

cela ne laisse pas leurs chances aux autres nations. La maîtrise des allures était très bien organisée sur un très bon terrain. Le PTV était monté « à l'ancienne », c'est-à-dire avec des obstacles éloignés les uns des autres. C'était un bon terrain avec de bonnes galopades. J'ai eu des sensations sympas. Cependant, je pense qu'il n'y avait pas assez d'enchaînements pour un championnat d'Europe. Le niveau technique se juge sur les enchaînements. »

UN JACKY PRÊT

Cela fait 3 ans que Jacky de la Tour*HN tourne en TREC. Selon son cavalier, il est actuellement au top : « Il connaît bien son boulot. A 9 ans, il est parvenu à maturité quant au niveau technique et il est en pleine forme. En 2003, je l'avais engagé aux championnats de France pour lui montrer de nouvelles choses. Notre titre national a été vraiment une surprise. Cette année, il était au niveau où je l'attendais. Cela fait 2 ans que je le travaille dans le but d'un titre individuel. »

En vue des championnats d'Europe, Jacky a fait de la randonnée au mois de juillet pour prendre du fond. En août, Pierre Guillaume l'a travaillé dans une optique de cheval de complet, sur le plat et sur du fixe.

« Nous n'avons pas gagné le PTV car Jacky avait une gêne au pied à cause d'un clou de rue, ce qui nous fait perdre un point sur la note de qualité du franchissement, regrette Pierre Guillaume. Il en était capable. »



Sur le PTV des championnats d'Europe - Photo : CNTE Y Biran

TREC priorité nature

Cavalière de loisirs à l'origine, Nadia Fontaine rejoint les meilleurs en devenant championne de France en 2005 puis vice championne d'Europe individuelle l'année suivante. Itinéraire.



Nadia et Clovis à East Luccomb Farm - Photo : CNTE Y Biran

DE LA BALADE AU TREC

Nadia montait pour le plaisir chez ses parents qui avaient des chevaux. En 2000, elle découvre le TREC dans le cadre de sa formation d'ATE. L'année suivante, elle fait son premier championnat de France où elle se classe 4^e.

« J'avais comme objectif de rentrer dans les 10 premiers en national », se souvient-elle. But atteint en 2004 où elle devient vice championne de France. Cette même année, elle fait son premier international qu'elle remporte en Belgique. Depuis le début, elle fait confiance à son fidèle Clovis de la Torche : « C'est le fils de la jument de mon père. Je l'ai vu naître, j'avais 10 ans. Clovis fait partie de la famille. Il est à la maison : Je le travaille le soir et le WE. En vue des championnats d'Europe, nous avons fait un entraînement type endurance avec beaucoup de trotting. Je fais une fois par semaine une séance sur le plat, mais pas plus car à 16 ans, je ne veux pas l'embêter avec ça. Je prends aussi de temps en temps un cours d'obstacles. » Cavalière d'extérieur avant tout,

Nadia profite de toutes les opportunités que la nature bretonne lui offre pour travailler son cheval.

EUROPE

« Ce championnat est un merveilleux souvenir. L'ambiance, l'esprit d'équipe... Le POR était épuisant aussi bien physiquement que psychologiquement. Je l'ai terminé de nuit sans avoir le matériel adéquat car il était plus long que prévu, raconte Nadia. Au test des allures, Clovis a fait un bon score à la

grande satisfaction de sa cavalière : C'est le point faible de mon cheval qui n'avait pas un bon pas. Je l'ai travaillé en ce sens sur les conseils de Bull Cauchois pour qu'il développe son « marcher vite ». Le PTV ? Il était très sautant et ce n'est pas mon fort, reconnaît la vice championne d'Europe. Ma médaille d'argent m'a fait plaisir en ce qu'elle m'a permis de voir que j'avais le même niveau que des personnes issues du milieu. »

MODÈLE

Je remercie Tristan Gracient. C'est grâce à lui que j'ai décroché ce titre. Il m'a donné envie de faire du TREC. Lors d'un stage à Lathus, il s'est occupé de Clovis et moi. Il m'a pour ainsi dire donné la vocation.

CLOVIS À SOISSONS

Cette belle aventure s'arrêtera après les championnats de France à Soissons : Clovis a 16 ans. Auxiliaire de vie scolaire, Nadia rentre cette année à l'IUFM. « Je n'aurai pas le temps de former un jeune cheval. Le projet qui me tient à cœur est de faire de l'équithérapie. Monitrice éducatrice de formation, j'ai passé l'ATE dans l'objectif du BP. J'ai le tronc commun. Je referai du TREC plus tard. L'idéal pour moi serait de tout conjuguer. » - Propos recueillis par F Monnier

AG FITE

La FITE a tenu son assemblée générale le 18 septembre à Dunster. L'axe prioritaire de la formation a été confirmé et des démarches seront entreprises et conduites dans les semaines à venir avec une grande volonté d'aboutir. L'accent a été mis sur une initiative destinée à donner une place accrue au tourisme équestre proprement dit. Un événement, piloté par le Secrétaire Général Claudio Gallone, sera organisé l'an prochain en Autriche, lieu choisi en raison de sa position par rapport à l'Europe de l'Est. Il a également été décidé de créer une coupe d'Europe des nations de TREC tous les deux ans, c'est-à-dire chaque fois qu'aucun championnat d'Europe ou du monde Senior n'est organisé. Début en 2007. Cette décision devrait permettre d'améliorer les confrontations internationales et de motiver les compétiteurs entre deux événements internationaux, coupe d'Europe et coupe du monde.

Au Bureau, réélection de Jacques Aguétant (France), Gerlinde Hoffmann (Allemagne), Heinz Rieger (Autriche). Election d'Antonio Camacho Soares (Portugal) et de Francis Lenchant (Belgique). Le premier occupe un treizième poste statutairement prévu, le second remplace Gilbert Hermans sur le poste non pourvu en 2005. Démission de Paul Blättler (Suisse) au Bureau et à la commission sportive. - Hervé Delambre.



Photo : Lotta Gyllenstein

▲ TOUZAIN AU TOP

Nicolas Touzaint remporte avec *Galan de Sauvagère* la finale de la Coupe du Monde de complet le 24 septembre à Malmö en Suède. Seconds à l'issue du dressage, Nicolas et Galan signent un double sans faute sur le cross et le saut d'obstacles. Jean Lou Bigot / *Derby de Longueval* sont 2^e. La 4^e place revient à Arnaud Boiteau avec *Expo du Moulin*.

15 jours après, Nicolas Touzaint, cette fois ci avec *Tatchou*, gagne le CCIO*** de Boekelo. L'équipe de France composée de Nicolas Touzaint / *Tatchou*, Rodolphe Scherer / *Iman du Golfe*, Régis Prud'Hon / *Héron de la Forge* et Pascale Boutet / *Jeff de l'Etang** HN se classe 2^e.

▲ 2 FRANÇAIS SUR LE PODIUM À AREZZO

Michel Robert et *Galet d'Auzay* remportent le GP du CSI*** d'Arezzo le 24 septembre. Gilles Bertran de Balanda est 3^e de la même épreuve avec *Crocus Graverie*.

▲ GOFFINET ET PERRING À BRÊME

Laurent Goffinet et *Flipper d'Elle*HN* ont remporté le 1^{er} octobre le GP du CSI**** de Brême, All. Hubert Perring et *Diabolo Saint Maurice* se classent 3^e de la Kür du CDI***.

▲ COUPE DES NATIONS FEI-ZAGREB

L'équipe de France composée de Pierre Alain Mortier / *Dollar de la Lande* HN*, Olivier Perreau / *Grace du Faigneau*, Kevin Staut / *Kraque Boom* Bois Margot* et Jean Michel Martinot / *Héroïne de Merze* se classe 3^e ex æquo avec l'Autriche de la Coupe des Nations du CSIO**** de Zagreb le 24 septembre.

▲ 3 MARSEILLAISES POUR LES VÉTÉRANS

L'équipe de France vétérans de saut d'obstacles avec Edmond Milot / *Fado du Mûrier*, Anne Tourbier / *Iberis du Halage*, Christophe Legue / *Hela de Jaunière* et Véronique Sion / *Folle Avoine IV* remporte la Coupe des Nations du CSIBV de Vimeiro au Portugal, le 8 octobre. Anne Toubier / *Iberis du Halage* gagne le Grand Tour et Véronique Sion / *Istamboul III*, le Petit Tour.

▲ ATTELAGE À UN CHEVAL

La France avec Michael Sellier / *Festival du Faulq*, Benoît Vernay / *Galaad de Brabant* et Anne Violaine Brisou / *Boy des Combes * HN* se classe 4^e au championnat du Monde d'attelage à un cheval qui s'est déroulé à Pratoni del Vivaro, Italie, du 20 au 24 septembre. Anne Violaine Brisou / *Boy des Combes * HN* sont aussi 5^e en individuel. - FM

▲ LION D'ANGERS

Le championnat du Monde des 7 ans est remporté par les Français Aurélien Kahn / *Lord de Lignière*. La meilleure performance française du championnat du Monde des 6 ans est signée par Fabrice Lucas / *Mistral de Texes*, 4^e devant Karim Florent Lagouagh / *Mozart de Bonneville*, 5^e.



Photo : G Grégoire

▲ HORSE BALL : CHAMPIONS D'EUROPE

L'équipe de France de horse ball composée de Jérôme Hadjout / *Blue Lakes*, Mikel Legall / *Neska*, Benoît Leveque / *Griverdière*, Florian Moschkowitz / *Cosmo Bird*, Laurent Motard / *Gap Cyr*, Julien Thiessard / *Faneuse Jolie*, Nicolas Thiessard / *Phonak* décroche l'or européen à Neeroeteren, BEL le 22 octobre.

▲ CSI*** DE CAEN

Au terme d'un barrage disputé avec le Hollandais Will Schellekens / *Phentagera B*, Florian Angot et *First de Launay*HN* remportent le Grand Prix du CSI*** de Caen. - FM



Equipe de France Vétérans - Photo : Collection



1 2



3 4



5 6



7



8 9



10

Chevalissimo Nancy 2006

- 1-3 Championnats de Lorraine am 3 et 4.
- 2 La Coupe de Lorraine de horse ball a enflammé les tribunes.
- 4-10 Les animations.
- 5 Concours inter-régional des poulinières suitées.
- 6 Humour avec Lucky Luke et son fidèle Jolly Jumper.
- 7 Le fou du Roy en fâcheuse posture !
- 8-9 Magie et poésie pour le spectacle Vaquero de l'écurie du Centaure.

Photos : www.jcphotos.fr

Le cheval s'invite

La Journée du Cheval du 24 septembre a été l'occasion pour plus de 300 clubs de faire découvrir le cheval au public. Gros plan sur les initiatives les plus sympathiques.

1 Attelage nautique au CE du Touquet

2-3 Une roulotte tirée par un cheval lourd pour des ballades à La Ferme de Dienné, 86 et aux Traits de Provence, 83

4 à 10 Le cheval sort du club à la rencontre des villes et des chemins : Ecurie Jean d'Heur, 55, SHR Vexin Normand, 27, CE de Pornic, 44, Les Chemins de Traverse, 41, les Ecuries de Lamouthe, 47, la SE de Pitray, 82 et l'A.E. de la Flèche, 72.



Salut les artistes !

La Journée du Cheval est l'occasion pour les clubs de montrer leur savoir-faire au moyen de spectacles hauts en couleurs.

1, 2, 4 et 10 Poneys et cavaliers déguisés au CH de Roubaix, 59, à l'Ecurie de Châtillon, 26, à l'AS équestre Albanasienne, 07 et à Equiland, 18.

3 Le spectacle du bicentenaire des Haras Nationaux au Pin

5 Longues rênes au Domaine du Cheyenne, 69

6 Spectacle au Moulin de la Licorne, 68

7 Dressage pour petits et grands au CEJ Lavière, 02

8 Les schtroumfs sont de la partie au PC de Bois le Roi, 60

9 Tir à l'arc au Mazet Lou Carpaï, 83



1 2
3 4



5

6

7

8

9

10

Le pied à l'Etrier

1 Inauguration des nouveaux bâtiments du PC d'Orléans, 45

2-7 Grand classique pour séduire de nouveaux cavaliers : le baptême poneys : A la ferme de Dienne, 86, l'Oxer des Templiers, 26, CE de la Renardière, 49, l'Ecurie de la Blaise, 52, et la Ferme O Poneys, 37.

8 Colombine est le meilleur des ambassadeurs au Carrousel d'Aquitaine, 64.



De découverte en découverte

- 1 Carrousel à la Ferme O Poneys, 37
- 2 Horse ball au PC de la Clochetière
- 3 Ski joring à Performance Equitation, 42
- 4-6 Voltige au CE Le Chêne Vert, 71 et aux Galopins de la Garrigue, 34
- 5 Barrel race aux Ecuries St Ferreol, 65
- 7-10 Saut d'obstacles à la Maison du Cheval, 79 et au PC La Bigonnière
- 8 Course de haies à la Bride du Welsh, 26
- 9 Equifun aux Kat/Balous, 64
- 11 Et la remise des prix, ici au PC du Domaine, 69





ETRICAL

www.etrical.com



Ne prenez plus de risques

ETRIER DE SECURITE ET PEDAGOGIE

LE SEUL ETRIER MONOBLOC AVEC SA COQUE RIGIDE
POUR UNE EFFICACITE A 100%

.....Nouveau tarif à partir de JUILLET 2006

25, 00 € HT la paire
adulte ou enfant

Port : 6 € HT par colis (gratuit à partir de 8 paires)

*Partenaire
Qualité
des écoles
françaises
d'équitation
EFE*



BON DE COMMANDE

Nom : Nom du Club : Tél :

Adresse d'expédition/facturation :

	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Paire ETRIERS (adulte) réf ET013			
Paire ETRIERS (enfant) réf ET011			
Port			
TVA 19,60 %			
TOTAL T.T.C.		 €

RÈGLEMENT PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DE ETRICAL
2 ter rue du Cosson - 45240 LA FERTE SAINT AUBIN
Tél : 02 38 56 00 24 - Mobile : 06 76 23 56 14
E-mail : etrical@wanadoo.fr Site : www.etrical.com

Date et signature

Les avantages de l'adhésion FFE

L'adhésion FFE CLAF ou CLAG est assortie de nombreux avantages. L'adhésion ORAF ou ORAG comporte tous les services de base. Revue de détail.

▲ SERVICES À TOUS LES ADHÉRENTS

MANIFESTATIONS

Tous les adhérents FFE à jour de leur cotisation peuvent organiser des compétitions et manifestations équestres.

STANDARD

Ils ont accès au standard des clubs du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h. Téléphone 02 54 94 46 46. Fax 02 54 94 46 47. Mèl club@ffe.com.

CARTES PRIVILÈGES

Par tranche de 100 licences délivrées sur le millésime précédent, ils ont droit à une carte privilège compétition, soit une licence compétition gratuite pour une personne faisant partie de la structure depuis au moins un an. Formulaire à demander à FFE Club.

REF

Ils reçoivent tous les mois à tarif préférentiel la REF, la revue de la Fédération Française d'Équitation, avec toutes les informations sur la pédagogie, les concours, la vie équestre, la formation, les publications réglementaires, ainsi que des

affiches et documents pédagogiques. Service en option payant 10€.

ASSURANCES

Les clubs bénéficient d'un tarif préférentiel sur les assurances professionnelles auprès du Cabinet Pezant. Leurs licenciés ont accès aux tarifs préférentiels de la RCPE, Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé, à la RC Chasse et à l'ECC, Entraînement sur Chevaux de Course, ainsi qu'aux avantages licences.

▲ SPÉCIAL CLAF CLAG

LICENCES ET GALOPS GRATUITS

Les 30 premières licences, dont celle du dirigeant sont comprises dans la cotisation annuelle. La validation des Galops est gratuite. Les enseignants diplômés peuvent bénéficier d'un code examinateur.

SERVICES +

Les adhérents CLAF ou CLAG ont accès au service + économie : assistance juridique, fiscale et sociale. L'opérateur agréé est le GHN.

Ils ont aussi accès au service + qualité : aide à la démarche qualité. L'opérateur agréé est Cheval



Photo : FFE/DL

Qualité France pour les Ecoles Françaises d'Équitation. Nouveau : depuis le 1^{er} septembre, tous les clubs, sans distinction de nombre de licences, ont accès gratuitement au label Ecole Française d'Équitation, sous réserve de remplir le cahier des charges.

PACKS PROMOTIONNELS

Les CLAF/CLAG reçoivent les packs promotionnels et pédagogiques réalisés pour les clubs par la FFE. Par exemple celui de 2007 comportant l'agenda et 25 affiches avec réserve « Le sport qui galope ».

▲ SPÉCIAL ORAF ORAG

Les Galops sont payants 8€ lorsque la session est organisée par un ORAF ou ORAG. La cotisation ne comprend qu'une seule licence, celle du dirigeant. L'accès aux services + et aux packs promotionnels ne sont pas inclus.

Documents électoraux

Les documents électoraux en vue de l'AG électorale du 7 décembre ont été envoyés au club. En cas de changement de dirigeant et si vous n'avez pas fait la mise à jour, demandez les documents à l'ancien dirigeant.

Renouvellement de cotisation 2007

Si ce n'est déjà fait, pensez à renouveler votre cotisation 2007 en créditant votre compte. Vous pouvez renouveler votre cotisation :

▲ Par internet www.ffe.com. Vous identifier et choisir FFE Club SIF / Mon SIF / Mon adhésion FFE.

▲ Par minitel 3614 FFE / 5 Cotisation

▲ En renvoyant à FFE Club le formulaire papier REF 74 d'octobre, page 26. Le formulaire FFE sert de justification comptable une fois que vous y avez porté les renseignements de règlement.

▲ Tarifs : CLAF CLAG ref comprise : 770€. ORAF ORAG ref comprise 160€.

31
Décembre
2006

Engagements : sans faute et dans le temps

Check list des précautions à prendre pour que les engagements soient une simple formalité.



Photo : CEBL St Quentin en Yvelines

DÉLAI

La clôture des concours FFE Club SIF étant le vendredi à 12 h, prévoyez de faire vos engagements le jeudi soir. Cela vous laisse la matinée du vendredi pour contacter FFE Club en cas de problème. Vous pouvez envoyer un fax au 02 54 94 46 30 en précisant le problème et le numéro auquel on peut vous rappeler.

COMPTE, CAVALIERS ET ÉQUIDÉS

Avant d'engager, assurez vous que votre compte est suffisamment approvisionné. Vérifiez que la licence compétition de vos cavaliers est bien enregistrée et que le Galop requis est validé. Sinon vos cavaliers seront disqualifiés. Les équidés doivent être inscrits sur la liste SIF. Prévoir un délai de 48 h si vous faites l'inscription sur internet. En cas d'urgence, envoyez un fax à FFE Club pour que le service compétition procède à l'inscription. Dans ce cas, l'équidé sera sur la liste SIF au bout de 24 h. Assurez vous que le livret de l'équidé est validé, c'est à dire que le visa des Haras Nationaux a été apposé à la page 3 du livret. S'il s'agit d'un poney, précisez sa taille lors de la demande d'inscription, sinon il ne pourra pas prendre de points dans sa catégorie.

DUC

Du 1^{er} au 15 novembre, les CRE et CDE peuvent saisir les DUC pour les concours prévus de janvier à juin 2007. Si vous avez laissé passer la date du 31 octobre pour saisir votre DUC, vous pouvez demander à votre CRE ou CDE de saisir votre concours.

En cas de changement de dirigeant et si vous n'avez pas encore reçu le nouveau code secret, demandez à un autre club d'engager vos cavaliers.

VÉRIFICATION

Après avoir fait vos engagements, vérifiez si les engagements sont bien passés dans les bonnes catégories.

En cas d'erreur ou de changement d'avis du cavalier, vous avez jusqu'à la clôture du vendredi midi pour modifier l'engagement ou le supprimer.

▲ COTISATION 2007

Si cela n'a pas été déjà fait, pensez à renouveler votre adhésion pour le millésime 2007 avant le 31 décembre. Sans adhésion FFE, vous ne pouvez plus prendre de licence pratiquant et compétition, ni valider de Galops, ni organiser de concours.

▲ LICENCES 2007

Le millésime 2007 est commencé depuis le 1^{er} septembre. Les cavaliers ont 4 mois jusqu'au 31 décembre pour renouveler leur licence pratiquant. Attention, à partir du 1^{er} janvier 2007, tous les cavaliers qui n'auront pas repris leur licence seront en découvert d'assurance. Le code examinateur sera bloqué si la licence du titulaire n'est pas renouvelée avant le 1^{er} janvier 2007.

▲ GALOPS SUR INTERNET

Pour enregistrer un Galop sur internet, identifiez vous sur www.ffe.com. L'identifiant est votre numéro de licence et le code secret, votre code examina-

Licences compétition

Les demandes de licences compétition, certificats médicaux et autorisations parentales sont à adresser par courrier au SIF 14490 Litteau. En cas d'urgence uniquement, par fax au 02 31 51 21 15 si les licences pratiquant et compétition sont déjà prises. Envoyer les demandes de licences compétitions à FFE Club entraîne un délai supplémentaire dans le traitement car elles sont reroutées au SIF.

teur. Un fois identifié, allez sur FFE Club SIF, puis sur saisie de Galop pour valider l'examen. L'enregistrement doit se faire dans un délai de 8 jours maximum après l'examen.

Passé ce délai, vous pouvez toujours valider le Galop sur formulaire papier à envoyer au SIF 14490 Litteau.

▲ CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Chaque changement de dirigeant entraîne automatiquement un changement de code secret. Celui ci est envoyé, dans un délai de 10 jours après le changement, à l'adresse personnelle du nouveau dirigeant.

Attention à ce délai si vous avez des engagements ou des licences à passer.



▲ CUVÉE DES CAVALIERS

Producteur de champagne depuis 5 siècles, la maison Lointier Devaugermé lance la Cuvée des cavaliers. Etiquette équestre et cru traditionnel, idéal pour fêter ses victoires ! Contact : 03 23 83 15 26. - FM

▲ JUGES PONY-GAMES

Le regroupement annuel des juges arbitres de pony-games se déroulera le dimanche 26 et le lundi 27 novembre au centre équestre le Deven à Istres, 13. Contact : FFE Direction des Compétitions poney T 02 54 94 46 53. Mèl poneys@ffe.com. - FM

▲ EQUIDIA EN NOVEMBRE

Un spécial Equita'Lyon du 4 au 6 novembre pour vivre les temps forts du Salon. Du sport avec les retransmissions du concours complet de Pau - 12 novembre à 20 h 45 -, du Grand prix de CSO de Stuttgart - 19 novembre à 20 h 45 et des championnats de France de dressage à Saumur - le 26 novembre à 20h 45. La théma du mois sera consacrée au Cadre Noir de Saumur avec plusieurs documentaires et le classique Mylady avec Jacques Dufilho.- FM

▲ BLOGS JEUX MONDIAUX

Justine Lassauye, Kensa Betend, Eléa Fuin et Stéphane Manenc du CE Equitation en Altitude, 74, ont remporté le concours de blogs JEM 2006 organisé par la FFE. Ils gagnent donc une journée de stage dans leur club avec un cavalier de l'équipe de France de concours complet. Leur blog ? <http://equimondial2006.skyblog.com>. Grâce à <http://karli-equistrain.skyblog.fr>, Karine Bieumont, Thomas Ghibolit, Perrine et Fanchon Le Calvez du Haras de la Mouline, 49 remportent le 2^e lot, un pass VIP pour le Salon du Cheval de Paris. - FM

▲ L'ÉQUITATION VUE PAR LA MOTO



France Moto, le magazine de la Fédération Française de Motocyclisme, dans son n° d'octobre fait le portrait d'une famille très investie dans la moto et le sport en général, les Dunikowski. L'équitation est représentée par Léa, championne de France 2006 D1 ponam. Intéressant de voir la présentation des Galops et de la compétition participative par une autre fédération sportive que la nôtre. - FM

▲ MINI RANDONNEURS

Les galopins magnifiques retrace l'épopée des frères Abernathy, qui à 9 et 5 ans ont parcouru seuls 1500 et 3000 km à cheval en 1909 et 1910. Les galopins magnifiques par Bud et Temple Abernathy. Ed Favre



▲ INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

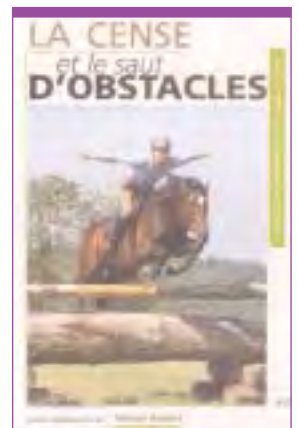
Le 12^e congrès de l'institut du droit équin aura lieu le jeudi 23 novembre à Deauville, agence de vente du pur sang.

Le thème sera *Le cheval : Aspects pénal et disciplinaire*. Interventions et tables rondes animées par des juristes, vétérinaires, organisateurs de manifestations.

Déjeuner courses sur l'hippodrome de la Touques. www.institut-droit-equin.fr

▲ LA CENSE ET LE SAUT D'OBSTACLES

En collaboration avec Michel Robert, le haras de la Cense propose une méthode éthologique adaptée au saut d'obstacles avec des exercices de mise en pratique. *La Cense et le saut d'obstacles* ed Arthesis.



▲ PONEY À PARIS

Jusqu'au 26 novembre, la Mairie de Paris invite les jeunes parisiens à découvrir l'équitation dans le cadre d'un poney club temporaire installé au parc de Choisy, 13^e arrondissement.

Baptêmes, soins aux poneys, découverte des métiers du cheval. www.paris.fr. - FM



Registre d'élevage

La FIVAL a mis au point un modèle de registre d'élevage à partir de celui établi par le GHN, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Ce document est conforme à l'article L 234-I-II du Code rural. Gratuit pour les professionnels de la filière sport, loisir et travail à jour de leur cotisation volontaire étendue FIVAL. Au tarif de 9 euros pour les autres. [www.fival.info/actualites/registre d'élevage](http://www.fival.info/actualites/registre_d_elevage).

Des choix à effectuer

Des évolutions se sont mises en place en 2006 pour l'identification des produits : davantage de liberté pour l'éleveur dans ses choix et ouverture d'un service en ligne sur www.haras-nationaux.fr.



Photo : F Monnier

CHOISIR UN NOM

Les 3 noms proposés doivent commencer par la « lettre de l'année », soit T pour un produit né en 2007, et comporter 21 caractères maximum. Aucune obligation de respect des règles orthographiques n'est imposée.

Le nom est à indiquer au moment de la déclaration de naissance.

Le maximum de 21 caractères doit être perçu comme un maximum de 21 « cases ». Chaque caractère, mais aussi chaque espace ou apostrophe compte pour une case. *S'il est un Amour* est un nom de 17 cases. Le nom sera imprimé en majuscules, sans accent, ni tréma, ni cédille, ni trait d'union.

2 NIVEAUX D'IDENTIFICATION

Le niveau loisir permet la plupart des activités (déplacement en France, reproduction, concours d'élevage, rassemblement, production de viande) mais interdit

les déplacements hors de France, les courses et les compétitions sportives officielles. Le niveau performance autorise toutes les activités. Le choix du niveau d'identification est à indiquer au moment de la déclaration de naissance.

Pour les 2 niveaux, le tarif SIRE comprend l'enregistrement du signalement descriptif et du transpondeur électronique, l'immatriculation, la certification des origines et l'édition des documents d'identification. Est aussi comprise pour le niveau performance la validation à partir de 12 mois.

Le choix du niveau loisir n'est pas irréversible. Si le produit doit effectuer des activités qui lui sont interdites de par son niveau d'identification « loisir », son propriétaire peut tout à fait à ce moment là demander le niveau « performance », moyennant un surcoût de passage « loisir vers performance ».

DÉCLARER LA NAISSANCE

Le naisseur doit impérativement être en possession du certificat de saillie. Le formulaire papier de déclaration de naissance se trouve au dos du certificat de saillie qui a été remis au naisseur par l'étalon-nier. La déclaration de naissance doit être renvoyée au SIRE – Bureau des naissances - BP 3 – 19231 Arnac Pompadour cedex. La déclaration peut être faite en ligne sur www.haras-nationaux.fr/

Professionnels / Démarches / Déclaration de naissance.

La déclaration doit être faite dans les 15 jours qui suivent la naissance.

IDENTIFICATION

L'identificateur est soit un agent des Haras soit un vétérinaire habilité à l'identification. Le relevé de signalement, désormais pour toutes les races, peut être effectué par tout identificateur habilité.

Prendre rendez-vous avec lui pour qu'il réalise le relevé de signalement, l'implantation d'un transpondeur et éventuellement une prise de sang.

Ces opérations doivent impérativement être effectuées avant sevrage et avant le 31 décembre. Le naisseur, ou son représentant, présente à l'identificateur le produit et sa mère, mais aussi le document d'accompagnement de sa mère et l'attestation de saillie dont est issu le produit.

L'identificateur peut attester que le produit est bien celui de la mère présentée. L'attestation de saillie permet de prouver que la mère présentée et annoncée a bien été saillie l'année précédente.

L'identificateur peut ainsi remplir soigneusement le formulaire de signalement et indiquer les références (N° de saillie, N° SIRE de la mère) qui permettront au SIRE de certifier les origines du produit.

La ou les prises de sang seront effectuées si un contrôle de filiation ou un typage ADN de la mère est rendu obligatoire par les règlements de stud-book, ou pour d'autres raisons pouvant remettre en cause les origines du produit.

- **Véronique Morin, Les Haras Nationaux**

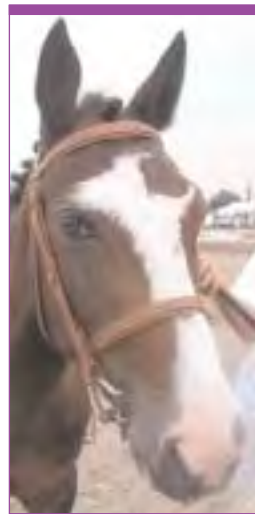


Photo : FFE/EB

Les marques en tête et autres particularités seront soigneusement notées lors du signalement -

Pour en savoir plus

Site Internet des Haras nationaux : www.haras-nationaux.fr. Equ'idée, la revue des Haras. Librairie des Haras nationaux Les écuries du bois 61310 Le Pin au Haras librairie@haras-nationaux.fr

L'écho des poneys

Chaque mois
dans ta boîte
aux lettres !

nouvelle formule

Champagne pour
tout le monde...
Avoine pour
les autres !

Fête ses **21** ans

Un écho des poneys

comprend
2 brochures :

→ Une brochure
Fun - BD - Jeux

→ Une brochure
Sport & Elevage

+ **3** posters

Au sommaire du mois de novembre

Pour le cahier fun : La suite de l'histoire de Rebel, poney Connemara, un truc de "ouf", Poney Fun, les jeux de Noël, le concours de bulle, le karaponey, le cinéma, Je préfère ne pas voir ça, Le Dartmoor, la photo truquée, Il n'y a pas que le poney dans la vie, Pâture story, Rocky et Punky, Pony Games, les ballons, Que des bêtises, Squatte les stars, Conte : la clé du passé, Toupetmomètre, Lampion saison 2, Mousse et Manon...

Pour le cahier sport et élevage : L'international Pony Games de Mastaing, l'Elevage du Fay, Jazz reporter, Horse-Ball jeunes, les plus belles images, les meilleurs Jeunes Poneys 2006, les champions de France 2006, Fiche étalon : Ceulan Nathan, le gué de l'enfer, Bishop Burton College, Les poneys Potins, Elevage des Nouettes, Concours de Farmoutiers, la Gazette des Grands Prix, les Petites annonces...

PONEYS-CLUBS : conseillez L'écho des poneys



Abonnements : 01 64 08 45 29 (1 an = 45 € • 2 ans = 80 €)

Par courrier : L'écho des poneys - Grignon - 7730 Fontenailles

LA BOUTIQUE DU PONEY

BON DE COMMANDE

RÉF ARTICLES PRIX QTÉ TOTAL

PÉDAGOGIE

LI03	De l'enfant au cavalier	20.00 €		
LI26	Du cavalier à l'enseignant	20.00 €		
LI40	De l'adulte au cavalier	20.00 €		
LI05	L'équitation par le jeu	22.87 €		
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops	5.34 €		
LI06	L'école au poney-club	22.87 €		
LI08	Poney découverte	15.24 €		

DIVERS

LI01	Règlement BAP et APB	3.05 €		
LI35	Règlement des concours club & Ponam + Additif	16.00 €		
LI17	Modèle et allures	16.00 €		
LI18	Culture équestre	20.00 €		

PONEY SOLEIL

LI10	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires	1.20 €		

PRÉPARATION GALOP

LI44	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI45	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI46	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI47	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI48	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI50	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI51	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI52	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI53	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI54	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		

NOUVEAU

PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		
BD07	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 100	34.00 €		
BD08	Affiches : Concours poney, les 50	19.00 €		
BD09	Affiches : Concours poney, les 100	34.00 €		

LES KITS

KIT BAP	LE KIT DE PREPARATION AU BAP = Règlement BAP, De l'enfant au cavalier, L'équitation par le jeu, L'école au Poney-Club, Evaluation des 4 premiers galops, Modèle et allures, Poney d'Europe. Au lieu de 92,42 €	75.00 €		
---------	---	---------	--	--

FRAIS DE PORT*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

TOTAL DE LA COMMANDE

A renvoyer avec votre règlement à :
L'écho des poneys. Grignon. 77370 Fontenailles

L'écho des poneys "ABONNEMENT 1 AN"	45.00 €		
-------------------------------------	---------	--	--

Je choisis mon cadeau :

L'écho des poneys "ABONNEMENT 2 ANS"	80.00 €		
--------------------------------------	---------	--	--

Je choisis mes 2 cadeaux :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque **ou** par carte bancaire :

.....

Limite de validité : Signature :

Cryptogramme :

(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

Préparation des

GALOPS



Enfin des manuels de GALOP à l'attention des plus petits.

D'un format pratique, sur une maquette aérée, les plus jeunes cavaliers pourront aborder le programme officiel par :

- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.



NOUVEAU !



L'exemplaire 4.00 € Les 20 exemplaires 42.00 €
Les 10 exemplaires 25.00 € Les 30 exemplaires 48.00 €

Un accompagnement dans la démarche qualité

Vous dirigez un centre équestre. Votre objectif premier c'est la satisfaction de vos cavaliers. Vous êtes prêts à vous engager à respecter une charte de qualité...

Adhérez à Cheval Qualité France qui vous accompagne pour accéder efficacement aux labels Ecole Française d'Équitation, Cheval club de France et Poney Club de France

AFFICHEZ VOS ENGAGEMENTS, VALORISEZ VOS ACTIVITÉS

Les EFE respectent une charte de qualité et affichent leurs engagements. CQF fournit les kits signalétiques et logos. CQF participe à la promotion des EFE : site internet, salons, annuaires.

En affichant l'enseigne EFE, vous montrez clairement au public qui fréquente votre établissement que la qualité est une de vos principales préoccupations. Vous êtes reconnu par un organisme national.

OBTENEZ UN APPUI NATIONAL AUPRÈS DES INTERLOCUTEURS INSTITUTIONNELS

Lorsqu'un club obtient l'agrément EFE, nous informons par courrier le Maire de sa commune d'implantation. Nous l'incitons à choisir une EFE pour ses projets éducatifs ou sportifs. Nous pouvons également vous appuyer auprès de la mairie pour obtenir certains aménagements : signalisation, ralentisseurs, panneaux « attention chevaux ».

Une fois par an, nous transmettons les listes d'EFE aux Conseils Généraux, Conseils Régionaux, directions régionales et départementales du Ministère des Sports, CRE et CDE, accompagnées d'un dossier d'information sur la démarche qualité et d'un courrier d'encouragement à soutenir la démarche au plan local.

CONTACTS

Tous les clubs qui adhèrent à la FFE peuvent demander leur adhésion à Cheval Qualité France. La demande est faite par le dirigeant du club qui indique son code adhérent FFE.

Cheval Qualité France Parc Equestre 41600 Lamotte. T 02 54 94 46 14. F 02 54 94 46 18. Mèl : infos@cheval-qualite-france.com. www.club-efe.com



AUTO ÉVALUEZ VOTRE ÉTABLISSEMENT

CQF vous transmet gratuitement, sur simple demande, le cahier des charges pour l'obtention du label EFE et des labels d'activité Cheval club de France et poney club. Cet outil d'évaluation vous permet de vérifier rapidement et simplement si répondez bien à l'ensemble des obligations et déclarations légales liées à vos activités, et ainsi, de remédier en cas de besoins, à quelques manquements.

Il vous permet aussi de connaître tous les points qui ont été considérés comme déterminants pour garantir la satisfaction de vos cavaliers et le bien être des chevaux et poneys que vous abritez.

CONFRONTONS NOS POINTS DE VUE

L'évaluation conseil que CQF effectue à vos côtés dans votre établissement permet de croiser les points de vue, de vérifier que l'établissement satisfait à la charte de qualité et d'envisager des solutions simples pour s'engager dans une logique de progrès.

70% des clubs audités pensent que l'avis de l'évaluateur a permis de

les faire évoluer, principalement dans les domaines de la communication et de la sécurité. 67% des clubs audités affirment que l'évaluateur leur a apporté de nouvelles informations concernant les obligations et déclarations légales.

Dans tous les cas, le rapport que nous adressons est strictement confidentiel et comprend vos points forts et vos points de progrès. En cas de non attribution du label, CQF reste à vos côtés pour rechercher les solutions permettant d'y accéder.

REJOIGNEZ UN RÉSEAU CRÉDIBLE D'ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

Depuis 5 ans, les évaluateurs du CNEFE ont parcouru la France pour visiter les clubs qui ont souhaité être labellisés. Aujourd'hui, les EFE forment un réseau de plus 1400 clubs dont la qualité a été vérifiée sur le terrain.

Pour le grand public, l'appellation EFE est un gage de sérieux et de sécurité. Les labels d'activité « Poney Club de France » et « Cheval Club de France » permettent aux cavaliers potentiels de se repérer parmi l'offre d'équitation.



Nouvelles définitions des centres de vacances et de loisirs

Le décret du 26 juillet 2006 met en place une rénovation totale du droit pour les accueils de mineurs hors du domicile parental : nouvelles typologies, nouvelles dénominations, nouveaux seuils. Ce nouveau dispositif est présenté en résumé dans cet article et fera l'objet de plusieurs publications ultérieures.



Photo : F Monnier

7 ENFANTS ET 3 NUITS

Parmi les très nombreuses conséquences juridiques, sont seuls organisables sans déclaration obligatoire, les séjours appelés « séjours de vacances » de moins de 7 enfants pendant 3 nuits consécutives au plus, en remplacement des seuils précédents « centres de vacances » qui étaient de 12 mineurs pendant 5 nuits consécutives au plus.

SÉJOURS SPÉCIFIQUES SPORTIFS

Parmi ces nouvelles définitions, il est notamment créé les « séjours spécifiques ». Ces séjours sont réservés à certains organisateurs pour des activités particulières.

Une de ces activités est développée par les centres équestres : les séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs, par les fédérations sportives agréées, leurs organes déconcentrés et les clubs membres des fédérations, dès lors que ces accueils entrent dans le cadre de leur objet. Ces séjours doivent faire l'objet de déclaration dès lors qu'ils accueillent plus de 7 mineurs de plus de 6 ans.

Références : décret du 26/07/2006 relatif à la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental et modifiant le code de l'action sociale et des familles et arrêté du 1/08/2006.

Contrat d'engagement éducatif et volontariat associatif

La loi du 23 mai 2006 et ses décrets d'application ont créé 2 nouveaux dispositifs : le contrat d'engagement éducatif et le contrat de volontariat associatif qui crée un statut entre le bénévolat et le travail salarié.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

Ce contrat vient remplacer l'annexe II de la convention collective de l'animation qui pré-

voyait notamment les conditions d'embauche des animateurs en centre de vacances ainsi que leur rémunération et leur temps de travail.



Photo : L'Image du Jour

LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF

C'est un contrat, obligatoirement conclu par écrit, qui organise une collaboration désintéressée entre une personne volontaire et un organisme associatif agréé.

Il s'agit donc de la création d'un nouveau statut, distinct de celui du salarié ou du bénévole.

Références : loi du 26/07/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, décrets du 29/09/2006.

OFFICIEL

OFFICIEL

OFFICIEL

▲ RECTIFICATIF RÈGLEMENT CLUB & PONAM

Applicable à publication. Pages 62 / 72

Article 25-2 ORGANISATION

3^e ligne, lire : « Les compétitions de TREC initiation et dép. open en individuel ne donnent pas accès à l'Open de France »

▲ LICENCES FÉDÉRALES DE COMPÉTITION 2007

Le hunter et le CSO sont désormais 2 disciplines différentes pour la licence fédérale de compétition.



Une loi pour les arbitres et les juges

Cette « petite loi » votée le 10 Octobre dernier par l'assemblée nationale, sans modification du texte adopté en première lecture par le Sénat, créera très prochainement un statut pour les juges et les arbitres.



Photo : FFE/PSV

SOUS CONTRÔLE DE LA FÉDÉRATION

Le texte précise que la Fédération contrôle l'exercice de la mission selon les règles et procédures préalablement définies conformément à ses statuts.

Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public et leur lien avec la fédération ne peut être considéré comme un lien de subordination caractéristique du contrat de travail.



SPORT, LOISIRS ET FORMATIONS AU PARC

STAGES JUGES

16 et 17 décembre 2006 : Formation juges et chef de piste hunter.

20 et 21 janvier 2007 : Formation juges attelage.

STAGES CLUBS 2007

Du lundi midi au samedi 14h

JANVIER 2007 :

Du 2 au 6 janvier : toutes zones

FÉVRIER/MARS 2007

Du 12 au 17 février : zone A

Du 19 au 24 février : zones A & C

Du 26 fév. au 3 mars : zones B & C

Du 5 au 9 mars : zone B

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

UN STATUT SOCIAL ET FISCAL

L'article 3 de cette loi précise que les sommes versées aux arbitres et juges sont exonérées des cotisations et contributions de sécurité sociale jusqu'à 14,5 % du plafond de la sécurité sociale pour l'assurance vieillesse et l'assurance veuvage et soumises aux cotisations et contributions sociales en question au delà de ce pourcentage.

Les remboursements de frais n'entrent pas dans cette nouvelle disposition et ne sont donc pas soumis aux contributions sociales.

Ces sommes devront être déclarées fiscalement selon les règles de l'imposition au régime des bénéficiaires non commerciaux.

Référence : Loi n° 608 du 10 Octobre 2006 disponible sur le site www.assemblee-nationale.fr

Référence

Pour plus d'informations ou pour consulter ces documents, les lois et décrets cités en référence, consultez le site du GHN : www.ghn.com.fr



Photo : Collection

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg
Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Rentrée Mar 4 sept 2007

Toussaint

Du mer 27 oct 2007 au jeu 8 nov 2007

Noël

Du sam 22 déc 2007 au lun 7 janv 2008

Hiver

Zone A : Du sam 16 fév 2008 au lun 3 mars 2008

Vacances scolaires 2007-2008

Zone B : Du sam 9 fév 2008 au lun 25 fév 2007

Zone C : Du sam 23 fév 2008 au lun 10 mars 2008

Printemps

Zone A : Du sam 12 avr 2008 au lun 28 avr 2008

Zone B : Du sam 5 avr 2008 au mer 21 avr 2008

Zone C : Du sam 19 avr 2008 au lun 5 mai 2008

Vacances d'été

A partir du jeu 3 juil 2008

Rendez-vous au Salon

La FFE sera présente au prochain Salon du Cheval de Paris avec un vaste espace dédié à l'accueil des clubs et des licenciés.



Le stand FFE en 2005 - Photo : FFE/EB

HALL 7

Pour la première fois en 2006, le Salon du Cheval sera installé sur les 2 grands plateaux du hall 7 au rez-de-chaussée et au premier étage. Il ne sera pas nécessaire de sortir pour se rendre dans les différentes parties du Salon. La FFE et le CNTE partageront un grand stand carré dans la zone des régions, au premier étage, près des stands de l'Île de France et de la Normandie.

INFORMATION

Le Bureau des Compétitions, le service Communication, FFE club et le CNTE tiendront ensemble l'espace information. Une grande zone de comptoirs permettra d'accueillir le public dans des conditions optimales. Grâce à 6 ordinateurs avec double écran, une réponse immédiate sera donnée à la plupart des questions nécessitant la consultation de www.ffe.com.

DOCUMENTS

Le Salon du Cheval est l'occasion de remettre à jour les documents fédéraux à destination du public : dossiers FFE Club, calendriers pour la saison 2007, guide de l'in-

ternaute... Les fiches thématiques du CNTE seront disponibles en version papier.

CONVIVIALITÉ

L'espace convivialité vous permettra de vous asseoir et de prendre un café ou un rafraîchissement. Tous les dirigeants et enseignants des clubs y sont les bienvenus. C'est aussi l'occasion de rencon-

trer les permanents de la FFE pour toute suggestion.

PARTENAIRES

Le Cabinet Pezant sera à votre écoute pour toutes vos questions d'assurance. Un représentant de Cheval Qualité France sera aussi présent sur le stand FFE.

ANIMATIONS

Les médaillés de l'année seront récompensés. Le vendredi 8 décembre aura lieu la remise des prix du trophée FFE Generali de l'innovation pédagogique. Le samedi 9, remises de récompenses par le CNTE : concours Rando Nature, Coupe de France de TREC - prix du Magazine Randonner à Cheval, Coupe d'Europe FITE 2005 et 2006 de TREC.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'AG électorale FFE aura lieu le 7 décembre dans le même hall, au 5^e étage. Programmer sa journée Salon ce jour là vous permettra d'y assister et de voter sur place. - FM

Temps forts

- ▲ CSI 5* : Ve 1^{er} décembre : 2 épreuves le soir à 20 h. Sa 2 décembre : épreuve à 14 h 30 et 2 épreuves le soir à 20 h. Di 3 décembre : épreuves à 10 h. Grand Prix à 13 h suivi du Grand Prix chevaux 6 et 7 ans.
- ▲ Défilé dans Paris : dimanche 3 décembre. Départ Boulogne à 10 h.
- ▲ La Nuit du Cheval : Ve 8 et sa 9 décembre à 20 h 30. Di 10 décembre à 16 h 30.
- ▲ Championnat du Monde du cheval arabe : Ve 8, sa 9 et di 10 décembre à 10 h 30.

Spécial clubs

Les clubs adhérents FFE ont reçu avec les numéros de septembre et d'octobre de la REF l'offre spéciale clubs du Salon. Formulaire à renvoyer avant le 17 novembre pour bénéficier des tarifs préférentiels sur le prix de l'entrée, les billets pour le CSI et la Nuit du Cheval. Grâce à votre carte privilège, vous pouvez bénéficier d'une entrée offerte par la FFE. Demandez-la à FFE Club. Vos cavaliers peuvent obtenir une réduction pour l'entrée, le CSI et la Nuit du Cheval sur présentation de leur licence 2007.

SALON DU CHEVAL DE PARIS Du 2 au 10 décembre 2006

Porte de Versailles
10h - 19h

Nocturne mardi 5
jusqu'à 22h



Concours Hippique International de Paris*

les 1^{er} et 2 décembre à 20h
Le 3 décembre à 10h

Le Défilé de Paris

Le 3 décembre
Départ Boulogne à 10h

Spectacle La Nuit du Cheval*

Les 8 et 9 décembre à 20h30
Le 10 décembre à 16h30



Les Assises du Cheval 2006

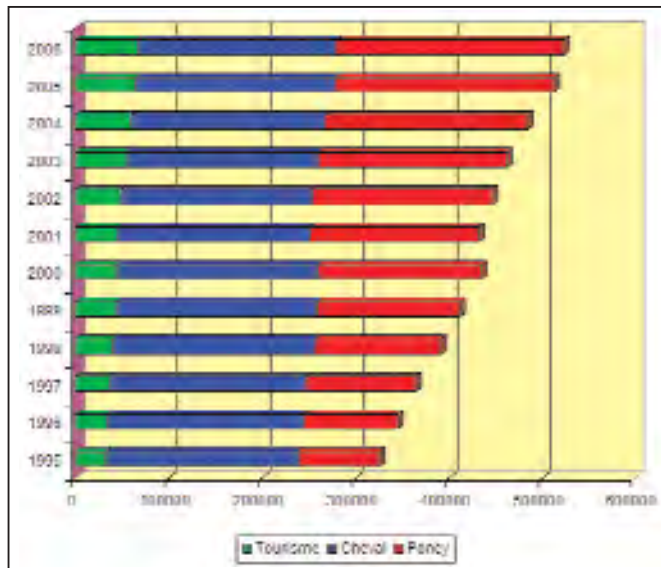
Mardi 5 décembre

*Billets en vente :
06 92 707 807 jusqu'au 11/12/06
www.salon-cheval.com
et points de vente habituels

www.salon-cheval.com

LES 523 696 LICENCES PRATIQUANT 2006

Représentent une progression de + 60% depuis 1995. La progression 2006 est de + 1,9%.

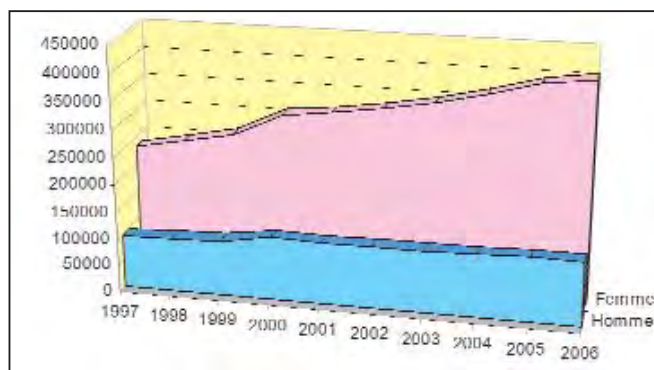


L'ÉVOLUTION DES LICENCES DEPUIS 1995

	Tourisme	Cheval	Poney	Hommes	Femmes	Total
2006	67 338	212 649	243 709	117 455	406 241	523 696
2005	65 095	212 982	235 538	118 848	394 767	513 615
2004	60 232	207 793	216 735	116 061	368 699	484 760
2003	54 387	205 241	203 327	114 911	348 044	462 955
2002	49 698	204 138	193 303	114 341	332 798	447 139
2001	45 601	204 506	182 391	112 894	319 604	432 498
2000	44 592	215 469	174 919	116 022	309 705	434 980
1999	44 078	214 203	153 376	101 193	266 386	411 657
1998	40 681	216 374	134 569	99 411	248 532	391 624
1997	37 323	209 171	118 192	96 027	231 336	364 686
1996	34 091	210 390	101 401			345 882
1995	31 787	207 600	86 283			325 670

78% DES LICENCIÉS SONT DES FEMMES

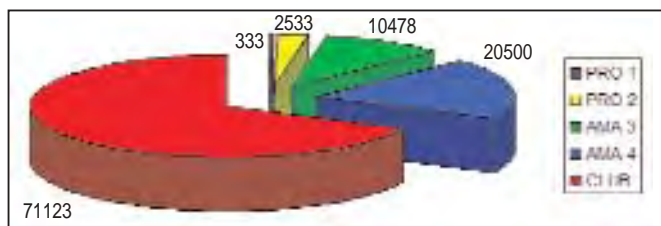
Le seuil des 400 000 femmes est franchi pour la première fois avec 406 241 licences féminines. L'équitation se confirme comme premier sport féminin français.



LES 104 967 LICENCES COMPÉTITION

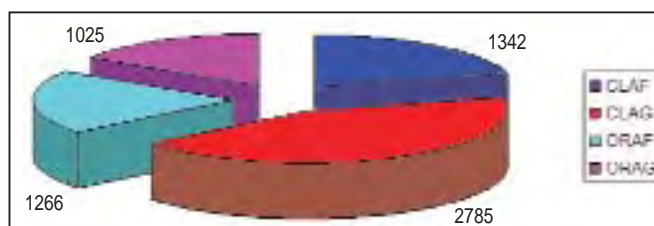
La licence club est gratuite. Sur les 71 123 licences compétition club, on dénombre 44 511 partants différents sur le millésime 2006.

	PRO 1	PRO 2	AMA 3	AMA 4	CLUB	TOTAL
2006	333	2 533	10 478	20 500	71 123	104 967
2005	329	2 607	10 516	20 158	67 277	100 887
2004	356	2 702	10 242	20 540	57 774	91 614
2003	360	2 761	9 934	20 487	52 196	85 738
2002	368	2 775	9 396	20 164	47 569	80 272
2001	374	2 516	8 365	18 911	42 877	73 043
2000	342	2 573	7 574	24 563	36 889	71 941



LES 6 420 CLUBS FFE PAR TYPE D'ADHÉSION

Le nombre moyen de licences par club, CLAF ou CLAG est de 120. Le nombre moyen par organisateur, ORAF ou ORAG est de 12.



LES 427 142 ENGAGEMENTS DES CONCOURS FFE CLUB SIF : PROGRESSION + 18%

Millésime 2006	CLUB		PONAM		AMATEUR		FFE CLUB SIF		Evol.
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	
Du 1/9/2005 au 31/8/2006									
Engagements (=couples)	278 337	330 657	74 762	87 462	9 037	9 023	362 136	427 142	18%
Concours	4 306	4 940	1 661	1 971	183	195	4 642	5 198	12%
Epreuves	17 739	21 195	8 567	10 013	242	258	26 548	31 466	19%
Cavaliers différents	42 424	49 634	6 991	7 793	1 219	1 122	44 511	51 800	16%
Engageurs différents	2 892	3 274	1 315	1 482	273	271	3 053	3 403	11%
Engts individuels	242 291	291 314	74 762	87 462	1 020	866	318 073	379 642	19%
Equipes engagées	8 232	8 857	0	0	682	666	8 914	9 523	7%
Moyenne épreuves / concours	4,12	4,29	5,16	5,08	1,32	1,32	5,72	6,05	6%
Moyenne couples / concours	65	67	45	44	49	46	78	82	5%
Moyenne engts / cavalier	6,56	6,66	10,69	11,22	7,41	8,04	8,14	8,25	1%

FFE Club SIF gère les épreuves amateur TREC et horse-ball national.

Départements Régions	Pro		Amateur		Club
	1	2	3	4	
	333	2533	10478	20500	71123
67 Bas Rhin	5	41	153	386	1431
68 Haut Rhin	2	22	82	179	487
Alsace	7	63	235	565	1918
24 Dordogne	2	22	156	241	706
33 Gironde	9	63	264	537	2454
40 Landes	0	9	54	125	727
47 Lot et Garonne	1	15	75	125	597
64 Pyrénées Atlantiques	3	17	106	232	855
Aquitaine	15	126	655	1260	5339
03 Allier	1	24	76	122	286
15 Cantal	0	10	28	109	545
43 Haute Loire	0	2	34	78	218
63 Puy de Dôme	2	12	98	250	515
Auvergne	3	48	236	559	1564
21 Côte d'Or	4	38	158	320	612
58 Nièvre	0	5	36	52	143
71 Saone et Loire	7	38	125	189	548
89 Yonne	2	13	84	169	363
Bourgogne	13	94	403	730	1666
22 Côtes d'Armor	1	33	118	245	611
29 Finistère	4	24	244	492	1175
35 Ile et Vilaine	6	29	154	345	872
56 Morbihan	2	15	156	370	721
Bretagne	13	101	672	1452	3379
18 Cher	3	14	88	166	457
28 Eure et Loir	2	23	74	151	577
36 Indre	0	14	39	142	242
37 Indre et Loire	0	27	102	224	1235
41 Loir et Cher	7	51	163	270	699
45 Loiret	3	30	125	207	1003
Centre Val de Loire	15	159	591	1160	4213
08 Ardennes	3	13	50	67	343
10 Aube	0	16	32	97	278
51 Marne	2	19	89	167	562
52 Haute Marne	0	2	27	87	242
Champagne Ardennes	5	50	198	418	1425
20A Corse du SUD	1	9	46	89	155
20B Haute Corse	0	6	24	60	275
Corse	1	15	70	149	430
06 Alpes Maritimes	3	20	94	165	467
83 Var	1	13	119	243	766
Côte d'Azur	4	33	213	408	1233
25 Doubs	1	12	82	163	596
39 Jura	0	12	58	116	174
70 Haute Saone	2	4	24	95	343
90 Territoire de Belfort	1	7	18	33	216
Franche Comté	4	35	182	407	1329
11 Aude	2	9	54	110	182
30 Gard	0	26	170	245	937
34 Hérault	1	31	170	315	1100
48 Lozère	0	2	43	41	77
66 Pyrénées Orientales	0	8	50	110	429
Languedoc Roussillon	3	76	487	821	2725
19 Corrèze	2	20	64	128	368
23 Creuse	1	8	18	38	176
87 Haute Vienne	1	19	65	158	359
100 Limousin	4	47	147	324	903
54 Meurthe et Moselle	4	34	142	305	1038
55 Meuse	0	7	21	34	220
57 Moselle	3	45	134	267	1021
88 Vosges	0	10	57	120	711
Lorraine	7	96	354	726	2990

Départements Régions	Pro		Amateur		Club
	1	2	3	4	
09 Ariège	0	2	17	23	254
12 Aveyron	0	14	63	99	331
31 Haute Garonne	3	60	352	471	1215
32 Gers	0	8	77	77	215
46 Lot	0	3	43	79	275
65 Hautes Pyrénées	0	13	59	91	263
81 Tarn	1	18	106	161	590
82 Tarn et Garonne	1	16	64	101	275
Midi Pyrénées	5	134	781	1102	3418
59 Nord	8	62	261	730	1789
62 Pas de Calais	1	34	165	396	1440
Nord Pas de Calais	9	96	426	1126	3229
14 Calvados	15	63	180	305	841
27 Eure	16	52	128	259	870
50 Manche	15	80	199	357	584
61 Orne	2	31	139	197	442
76 Seine Maritime	6	50	165	463	1246
Normandie	54	276	811	1581	3983
75 Paris	38	72	140	163	459
77 Seine et Marne	26	118	373	667	2115
78 Yvelines	29	155	474	824	2403
91 Essonne	5	45	187	457	1875
92 Hauts de Seine	1	11	43	91	1107
93 Seine St Denis	0	1	12	37	259
94 Val de Marne	0	2	32	93	554
95 Val d'Oise	6	40	147	345	1160
Ile de France	105	444	1408	2677	9932
44 Loire Atlantique	6	38	186	396	1688
49 Maine et Loire	13	58	169	237	1008
53 Mayenne	0	10	70	86	339
72 Sarthe	3	38	115	192	653
85 Vendée	5	25	112	223	827
Pays de la Loire	27	169	652	1134	4515
02 Aisne	0	16	79	215	1061
60 Oise	6	82	218	439	1336
80 Somme	0	16	46	135	847
Picardie	6	114	343	789	3244
16 Charente	2	15	83	180	568
17 Charente Maritime	4	28	87	259	765
79 Deux Sèvres	1	14	79	114	568
86 Vienne	1	13	78	144	622
Poitou Charentes	8	70	327	697	2523
04 Alpes de Hte Provence	0	4	33	24	272
05 Hautes Alpes	0	5	65	61	157
13 Bouches du Rhône	6	69	291	459	2813
84 Vaucluse	0	14	79	113	883
Provence	6	92	468	657	4125
01 Ain	10	47	137	336	948
07 Ardèche	0	2	28	70	429
26 Drôme	1	16	91	164	770
38 Isère	3	31	136	346	1339
42 Loire	2	30	112	187	826
69 Rhône	0	30	177	290	1319
73 Savoie	1	4	23	91	318
74 Haute Savoie	2	32	110	266	991
Rhône Alpes	19	192	814	1750	6940
Guadeloupe	0	0	0	1	24
Martinique	0	0	2	0	10
Guyane	0	1	0	0	6
Nouvelle Calédonie	0	0	1	5	25
Reunion	0	2	0	1	15
St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0
Mayotte	0	0	0	0	0
Etranger	0	0	2	1	20
TOTAL FFE 2006	333	2533	10478	20500	71123

LICENCES PRATIQUANTS 2006

Départements Régions	Licences 2006									Progression 2006/05			Pénétration 2006/1000 hab	
	H	F	junior	senior	Poney	Cheval	Touris	Total	Rang	LP2005	2006/05	Rang	Taux	Rang
67 Bas Rhin	2 254	7 857	6 515	3 596	4 413	3 649	2 049	10 111	12	10 125	-0,14%	71	9,51	36
68 Haut Rhin	972	3 973	3 279	1 666	1 629	1 856	1 460	4 945	43	4 857	1,81%	54	6,77	88
Alsace	3 226	11 830	9 794	5 262	6 042	5 505	3 509	15 056	15	14 982	0,49%	17	8,39	15
24 Dordogne	811	2 699	2 281	1 229	1 010	1 386	1 114	3 510	60	3 410	2,93%	45	8,83	49
33 Gironde	2 490	9 801	8 508	3 783	5 916	5 297	1 078	12 291	6	11 814	4,04%	33	9,04	45
40 Landes	565	1 975	1 683	857	1 048	1 043	449	2 540	71	2 555	-0,59%	78	7,31	83
47 Lot et Garonne	679	1 944	1 541	1 082	712	1 157	754	2 623	67	2 579	1,71%	58	8,33	60
64 Pyrénées Atlant.	1 062	4 418	4 030	1 450	2 578	2 226	676	5 480	39	5 600	-2,14%	85	8,77	51
Aquitaine	5 607	20 837	18 043	8 401	11 264	11 109	4 071	26 444	6	25 958	1,87%	13	8,69	9
03 Allier	500	1 578	1 278	800	729	941	408	2 078	80	2 121	-2,03%	83	6,04	93
15 Cantal	402	1 305	1 237	470	794	546	367	1 707	89	1 648	3,58%	38	11,47	13
43 Haute Loire	438	1 493	1 307	624	774	749	408	1 931	83	1 893	2,01%	52	8,92	47
63 Puy de Dôme	945	3 636	2 898	1 683	1 668	2 027	886	4 581	46	4 636	-1,19%	81	7,43	80
Auvergne	2 285	8 012	6 720	3 577	3 965	4 263	2 069	10 297	19	10 298	-0,01%	21	7,76	19
21 Côte d'Or	1 201	4 218	3 456	1 963	1 544	3 305	570	5 419	40	5 206	4,09%	32	10,53	24
58 Nièvre	480	1 163	915	728	462	692	489	1 643	90	1 457	12,77%	3	7,39	81
71 Saone et Loire	1 065	2 976	2 601	1 440	1 772	1 545	724	4 041	51	4 168	-3,05%	91	7,37	82
89 Yonne	851	2 688	2 342	1 197	1 242	1 576	721	3 539	59	3 518	0,60%	65	10,47	25
Bourgogne	3 597	11 045	9 314	5 328	5 020	7 118	2 504	14 642	16	14 349	2,04%	12	9,02	7
22 Côtes d'Armor	1 131	3 714	3 355	1 490	2 642	1 685	518	4 845	44	4 673	3,68%	37	8,64	53
29 Finistère	1 646	5 807	5 340	2 113	3 869	2 947	637	7 453	19	7 304	2,04%	51	8,53	55
35 Ile et Vilaine	1 530	5 454	4 949	2 035	3 114	3 277	593	6 984	25	6 673	4,66%	30	7,69	78
56 Morbihan	1 485	4 722	4 448	1 759	3 202	2 634	371	6 207	33	6 217	-0,16%	74	9,16	42
Bretagne	5 792	19 697	18 092	7 397	12 827	10 543	2 119	25 489	8	24 867	2,50%	10	8,44	14
18 Cher	856	2 335	2 147	1 044	1 654	1 231	306	3 191	62	3 266	-2,30%	87	10,19	28
28 Eure et Loir	922	3 029	2 667	1 284	2 183	1 374	394	3 951	52	3 864	2,25%	50	9,53	35
36 Indre	699	1 786	1 572	913	1 212	1 066	207	2 485	72	2 563	-3,04%	90	10,74	19
37 Indre et Loire	1 414	4 573	4 004	1 983	2 812	2 488	687	5 987	35	5 832	2,66%	47	10,54	23
41 Loir et Cher	1 059	3 428	2 538	1 949	1 933	2 020	534	4 487	47	4 417	1,58%	60	13,99	3
45 Loiret	1 242	4 308	3 712	1 838	3 091	1 893	566	5 550	38	5 673	-2,17%	86	8,75	52
Centre Val de Loire	6 192	19 459	16 640	9 011	12 885	10 072	2 694	25 651	7	25 615	0,14%	19	10,34	3
08 Ardennes	525	1 724	1 585	664	1 022	836	391	2 249	76	2 160	4,12%	31	7,79	73
10 Aube	527	1 922	1 756	693	1 215	999	235	2 449	73	2 306	6,20%	19	8,33	62
51 Marne	956	3 427	2 928	1 455	1 852	2 071	460	4 383	48	4 607	-4,86%	95	7,77	75
52 Haute Marne	433	1 465	1 336	562	810	923	165	1 898	86	1 774	6,99%	15	10,01	30
Champagne Ardennes	2 441	8 538	7 605	3 374	4 899	4 829	1 251	10 979	18	10 847	1,22%	14	8,22	17
2A Corse du SUD	326	990	844	472	419	650	247	1 316	94	1 399	-5,93%	98	10,56	21
2B Haute Corse	257	982	845	394	402	441	396	1 239	95	1 277	-2,98%	89	8,35	59
Corse	583	1 972	1 689	866	821	1 091	643	2 555	22	2 676	-4,52%	22	9,36	6
06 Alpes Maritimes	1 087	5 301	4 508	1 880	3 684	2 122	582	6 388	28	6 436	-0,75%	79	6,04	92
83 Var	1 287	6 103	5 254	2 136	2 794	3 620	976	7 390	20	6 784	8,93%	10	7,72	76
Côte d'Azur	2 374	11 404	9 762	4 016	6 478	5 742	1 558	13 778	17	13 220	4,22%	6	6,84	22
25 Doubs	859	3 444	2 942	1 361	1 857	1 603	843	4 303	50	4 029	6,80%	16	8,44	58
39 Jura	449	1 646	1 367	728	399	1 069	627	2 095	78	1 881	11,38%	7	8,22	66
70 Haute Saone	369	1 534	1 358	545	888	824	191	1 903	85	2 032	-6,35%	99	8,12	69
90 Territoire de Belfort	308	1 202	1 042	468	751	607	152	1 510	92	1 428	5,74%	23	10,77	17
Franche Comté	1 985	7 826	6 709	3 102	3 895	4 103	1 813	9 811	20	9 370	4,71%	2	8,61	10
75 Paris	2 132	4 993	3 760	3 365	1 949	5 128	48	7 125	24	7 719	-7,70%	100	3,29	96
77 Seine et Marne	3 453	12 450	10 301	5 602	8 096	6 681	1 126	15 903	3	15 820	0,52%	66	12,66	8
78 Yvelines	4 383	15 667	13 018	7 032	10 391	8 853	806	20 050	1	19 470	2,98%	44	14,42	2
91 Essonne	2 720	11 256	9 795	4 181	7 995	5 074	907	13 976	4	13 729	1,80%	55	11,92	11
92 Hauts de Seine	2 151	7 424	7 251	2 324	5 656	3 890	29	9 575	14	9 750	-1,79%	82	6,41	91
93 Seine St Denis	472	2 116	1 937	651	1 655	908	25	2 588	69	2 373	9,06%	9	1,83	101
94 Val de Marne	1 179	5 034	4 525	1 688	3 715	2 468	30	6 213	32	6 224	-0,18%	75	4,94	95
95 Val d'Oise	1 889	7 574	6 477	2 986	4 676	4 008	779	9 463	15	9 426	0,39%	69	8,31	63
Ile de France	18 379	66 514	57 064	27 829	44 133	37 010	3 750	84 893	1	84 511	0,45%	18	7,52	21
11 Aude	616	2 085	1 864	837	1 025	914	762	2 701	66	2 795	-3,36%	92	8,20	68
30 Gard	1 588	5 373	5 125	1 836	3 206	2 734	1 021	6 961	26	6 954	0,10%	70	10,47	26
34 Hérault	1 508	6 475	5 806	2 177	3 447	3 434	1 102	7 983	18	7 535	5,95%	21	8,22	67
48 Lozère	178	468	378	268	224	234	188	646	100	839	-23,00%	103	8,56	54
66 Pyrénées Orientales	524	2 311	2 104	731	1 464	1 182	189	2 835	64	2 839	-0,14%	72	6,73	89
Languedoc Roussillon	4 414	16 712	15 277	5 849	9 366	8 498	3 262	21 126	12	20 962	0,78%	15	8,58	11

Départements Régions	Licences 2006									Progression 2006/05			Pénétration 2006/1000 hab	
	H	F	junior	senior	Poney	Cheval	Touris.	Total	Rang	LP2005	2006/05	Rang	Taux	Rang
19 Corrèze	711	2 089	1 730	1 070	912	1 421	467	2 800	65	2 752	1,74%	56	11,83	12
23 Creuse	363	766	676	453	378	312	439	1 129	97	1 012	11,56%	6	9,09	43
87 Haute Vienne	693	2 209	1 876	1 026	1 125	984	793	2 902	63	2 765	4,95%	26	8,05	70
Limousin	1 767	5 064	4 282	2 549	2 415	2 717	1 699	6 831	21	6 529	4,63%	3	9,47	5
54 Meurthe et Moselle	1 516	5 610	4 807	2 319	3 101	3 363	662	7 126	23	6 858	3,91%	36	9,86	31
55 Meuse	411	1 307	1 182	536	657	620	441	1 718	88	1 704	0,82%	64	8,92	48
57 Moselle	1 431	5 866	5 040	2 257	3 322	3 208	767	7 297	21	7 062	3,33%	41	7,06	85
88 Vosges	829	2 841	2 557	1 113	1 723	1 518	429	3 670	55	3 611	1,63%	59	9,60	32
Lorraine	4 187	15 624	13 586	6 225	8 803	8 709	2 299	19 811	13	19 235	2,99%	8	8,50	13
09 Ariège	239	935	826	348	444	405	325	1 174	96	1 138	3,16%	43	8,24	65
12 Aveyron	493	1 589	1 392	690	644	1 022	416	2 082	79	1 989	4,68%	29	7,65	79
31 Haute Garonne	1 999	8 283	7 014	3 268	4 264	5 129	889	10 282	11	9 531	7,88%	11	9,06	44
32 Gers	437	1 511	1 305	643	869	659	420	1 948	82	1 831	6,39%	18	10,92	15
46 Lot	300	1 204	1 049	455	547	498	459	1 504	93	1 348	11,57%	5	8,98	46
65 Hautes Pyrénées	418	1 388	1 182	624	733	881	192	1 806	87	1 683	7,31%	13	7,91	71
81 Tarn	746	2 616	2 278	1 084	1 477	1 290	595	3 362	61	3 534	-4,87%	96	9,39	37
82 Tarn et Garonne	480	1 564	1 341	703	879	790	375	2 044	81	1 851	10,43%	8	9,32	39
Midi Pyrénées	5 112	19 090	16 387	7 815	9 857	10 674	3 671	24 202	9	22 905	5,66%	1	8,96	8
59 Nord	4 831	15 200	13 676	6 355	9 616	8 615	1 800	20 031	2	19 949	0,41%	68	7,77	74
62 Pas de Calais	2 541	7 843	7 162	3 222	5 230	3 995	1 159	10 384	10	9 810	5,85%	22	7,16	84
Nord Pas de Calais	7 372	23 043	20 838	9 577	14 846	12 610	2 959	30 415	4	29 759	2,20%	11	7,55	20
14 Calvados	1 711	5 495	5 103	2 103	3 154	3 253	799	7 206	22	6 880	4,74%	27	10,86	16
27 Eure	1 852	6 194	5 753	2 293	3 667	3 481	898	8 046	17	8 352	-3,66%	94	14,45	1
50 Manche	1 586	4 343	3 837	2 092	2 986	2 450	493	5 929	36	5 701	4,00%	34	12,20	10
61 Orne	1 127	2 695	2 402	1 420	1 518	1 442	862	3 822	53	4 025	-5,04%	97	13,08	6
76 Seine Maritime	2 647	8 957	8 369	3 235	6 218	4 283	1 103	11 604	7	11 460	1,26%	62	9,32	38
Normandie	8 923	27 684	25 464	11 143	17 543	14 909	4 155	36 607	3	36 418	0,52%	16	11,28	2
44 Loire Atlantique	2 759	8 663	7 678	3 744	6 485	3 207	1 730	11 422	8	11 300	1,08%	63	9,58	33
49 Maine et Loire	1 799	4 472	3 995	2 276	2 980	2 276	1 015	6 271	30	5 872	6,79%	17	8,33	61
53 Mayenne	708	1 590	1 363	935	967	709	622	2 298	75	2 049	12,15%	4	7,83	72
72 Sarthe	1 075	2 730	2 450	1 355	1 882	1 498	425	3 805	54	3 661	3,93%	35	7,01	87
85 Vendée	1 213	3 572	3 211	1 574	2 130	2 036	619	4 785	45	4 510	6,10%	20	8,30	64
Pays de la Loire	7 554	21 027	18 697	9 884	14 444	9 726	4 411	28 581	5	27 392	4,34%	5	8,51	12
02 Aisne	1 429	4 571	4 177	1 823	2 662	2 732	606	6 000	34	6 009	-0,15%	73	11,20	14
60 Oise	2 794	7 838	6 865	3 767	4 684	4 463	1 485	10 632	9	10 853	-2,04%	84	13,63	4
80 Somme	1 300	3 837	3 347	1 790	2 383	1 667	1 087	5 137	42	4 905	4,73%	28	9,19	41
Picardie	5 523	16 246	14 389	7 380	9 729	8 862	3 178	21 769	11	21 767	0,01%	20	11,61	1
16 Charente	892	2 741	2 554	1 079	1 449	1 706	478	3 633	56	3 520	3,21%	42	10,55	22
17 Charente Maritime	1 330	4 976	4 406	1 900	2 263	2 656	1 387	6 306	29	6 096	3,44%	40	10,73	20
79 Deux Sèvres	881	2 704	2 513	1 072	1 646	1 231	708	3 585	57	3 495	2,58%	49	10,19	29
86 Vienne	872	2 703	2 372	1 203	1 580	1 382	613	3 575	58	3 485	2,58%	48	8,77	50
Poitou Charentes	3 975	13 124	11 845	5 254	6 938	6 975	3 186	17 099	14	16 596	3,03%	7	10,11	4
04 Alpes Hte Provence	341	1 566	1 426	481	886	492	529	1 907	84	1 917	-0,52%	77	13,11	5
05 Hautes Alpes	310	1 296	1 113	493	412	503	691	1 606	91	1 501	7,00%	14	12,56	9
13 Bouches du Rhône	2 844	10 488	9 084	4 248	6 727	5 305	1 300	13 332	5	13 093	1,83%	53	7,04	86
84 Vaucluse	1 119	4 253	3 896	1 476	3 003	1 890	479	5 372	41	5 111	5,11%	25	10,30	27
Provence	4 614	17 603	15 519	6 698	11 028	8 190	2 999	22 217	10	21 622	2,75%	9	8,27	16
01 Ain	1 397	5 546	4 680	2 263	3 164	3 116	663	6 943	27	6 704	3,57%	39	12,69	7
07 Ardèche	494	2 046	1 789	751	1 303	544	693	2 540	70	2 634	-3,57%	93	8,51	56
26 Drôme	826	3 545	3 092	1 279	1 872	1 514	985	4 371	49	4 314	1,32%	61	9,55	34
38 Isère	1 778	7 952	6 843	2 887	4 965	2 836	1 929	9 730	13	9 235	5,36%	24	8,50	57
42 Loire	1 361	4 275	3 726	1 910	2 884	1 767	985	5 636	37	5 482	2,81%	46	7,70	77
69 Rhône	1 736	7 221	6 395	2 562	4 083	3 135	1 739	8 957	16	8 805	1,73%	57	5,44	94
73 Savoie	421	2 177	1 857	741	1 196	986	416	2 598	68	2 420	7,36%	12	6,62	90
74 Haute Savoie	1 021	5 215	4 528	1 708	2 993	2 234	1 009	6 236	31	5 373	16,06%	2	9,22	40
Rhône Alpes	9 034	37 977	32 910	14 101	22 460	16 132	8 419	47 011	2	44 967	4,55%	4	7,97	18
971 Guadeloupe	269	700	758	211	473	356	140	969	99	971	-0,21%	76	2,16	100
972 Martinique	325	677	779	223	450	431	121	1 002	98	997	0,50%	67	2,54	98
973 Guyane	141	322	307	156	188	198	77	463	101	467	-0,86%	80	2,52	99
988 Nouvelle Calédonie	739	1 379	1 542	576	1 140	645	333	2 118	77	2 348	-9,80%	102	9,13	18
974 Reunion	631	1 751	1 825	557	1 400	537	445	2 382	74	2 439	-2,34%	88	3,12	97
975 St Pierre et Miquelon	1	0	0	1	0	0	1	1	104	0	--	--	0,14	104
976 Mayotte	22	54	49	27	50	26	0	76	103	9	744,44%	1	0,38	103
987 Polynésie Française	87	304	277	114	124	265	2	391	102	431	-9,28%	101	1,59	102
Etranger	304	726	746	284	226	804	0	1 030	--	1 108	-7,04%	--	--	--
99 TOTAL FFE 2006	117 455	406 241	356 909	166 787	243 709	212 649	67 338	523 696	--	513 615	1,96%	--	8,34	--

* pour l'Ouverture Mer, les chiffres ont été arrondis au millier supérieur (sauf Polynésie).

GROUPEMENTS EQUESTRES ADHÉRENTS FFE 2006

Départements Régions	Adh	Rang	Lic/ Adh	Rang	Adh/ 10 000 hab	Rang	ORAF	CLAF	Asso	ORAG	CLAG	Pro	Org	Club
67 Bas Rhin	95	18	106	13	0,894	81	18	37	55	9	31	40	27	68
68 Haut Rhin	51	59	97	19	0,698	91	9	13	22	10	19	29	19	32
Alsace	146	18	103	2	0,814	20	27	50	77	19	50	69	46	100
24 Dordogne	70	37	50	92	1,760	20	17	9	26	11	33	44	28	42
33 Gironde	154	5	80	40	1,133	61	32	32	64	26	64	90	58	96
40 Landes	49	63	52	89	1,411	39	8	7	15	12	22	34	20	29
47 Lot et Garonne	61	47	43	96	1,938	13	11	16	27	13	21	34	24	37
64 Pyrénées Atlant.	62	46	88	28	0,992	72	11	14	25	13	24	37	24	38
Aquitaine	396	4	67	17	1,301	10	79	78	157	75	164	239	154	242
03 Allier	56	55	37	101	1,627	23	15	9	24	13	19	32	28	28
15 Cantal	24	90	71	55	1,612	25	8	3	11	3	10	13	11	13
43 Haute Loire	29	82	67	65	1,340	47	4	7	11	7	11	18	11	18
63 Puy de Dôme	70	37	65	66	1,135	60	14	13	27	10	33	43	24	46
Auvergne	179	16	58	19	1,350	9	41	32	73	33	73	106	74	105
21 Côte d'Or	72	33	75	49	1,399	40	23	11	34	9	29	38	32	40
58 Nièvre	43	66	38	100	1,935	14	12	6	18	7	18	25	19	24
71 Saone et Loire	74	30	55	85	1,349	46	25	12	37	9	28	37	34	40
89 Yonne	66	41	54	86	1,953	12	11	6	17	16	33	49	27	39
Bourgogne	255	13	57	20	1,571	3	71	35	106	41	108	149	112	143
22 Côtes d'Armor	71	36	68	60	1,266	54	15	6	21	15	35	50	30	41
29 Finistère	92	22	81	38	1,053	66	15	14	29	13	50	63	28	64
35 Ile et Vilaine	82	26	85	34	0,903	79	19	5	24	20	38	58	39	43
56 Morbihan	88	24	71	57	1,299	50	24	13	37	11	40	51	35	53
Bretagne	333	8	77	9	1,102	15	73	38	111	59	163	222	132	201
18 Cher	52	58	61	77	1,661	22	11	7	18	7	27	34	18	34
28 Eure et Loir	61	47	65	67	1,471	35	7	13	20	13	28	41	20	41
36 Indre	42	68	59	79	1,815	17	13	7	20	2	20	22	15	27
37 Indre et Loire	78	27	77	44	1,374	42	17	14	31	11	36	47	28	50
41 Loir et Cher	59	52	76	47	1,839	15	11	12	23	13	23	36	24	35
45 Loiret	78	27	71	54	1,230	56	13	12	25	16	37	53	29	49
Centre Val de Loire	370	7	69	16	1,491	5	72	65	137	62	171	233	134	236
08 Ardennes	26	87	87	32	0,901	80	5	9	14	1	11	12	6	20
10 Aube	27	86	91	26	0,918	78	5	7	12	2	13	15	7	20
51 Marne	50	61	88	31	0,886	82	8	11	19	5	26	31	13	37
52 Haute Marne	26	87	73	52	1,371	44	6	3	9	2	15	17	8	18
Champagne Ardennes	129	20	85	6	0,965	16	24	30	54	10	65	75	34	95
2A Corse du SUD	31	78	42	97	2,488	2	9	8	17	11	3	14	20	11
2B Haute Corse	34	74	36	102	2,291	5	14	12	26	4	4	8	18	16
Corse	65	22	39	22	2,380	1	23	20	43	15	7	22	38	27
06 Alpes Maritimes	64	44	100	17	0,606	93	15	13	28	14	22	36	29	35
83 Var	101	12	73	51	1,055	65	17	32	49	19	33	52	36	65
Côte d'Azur	165	17	84	7	0,819	19	32	45	77	33	55	88	65	100
25 Doubs	49	63	88	30	0,962	74	12	14	26	8	15	23	20	29
39 Jura	38	73	55	84	1,491	32	6	6	12	9	17	26	15	23
70 Haute Saone	31	78	61	76	1,323	49	9	3	12	2	17	19	11	20
90 Territoire de Belfort	11	98	137	7	0,785	89	1	3	4	1	6	7	2	9
Franche Comté	129	20	76	10	1,133	13	28	26	54	20	55	75	48	81
11 Aude	47	65	57	83	1,427	37	15	11	26	7	14	21	22	25
30 Gard	99	14	70	58	1,489	33	12	29	41	19	39	58	31	68
34 Hérault	97	16	82	37	0,999	69	16	22	38	19	40	59	35	62
48 Lozère	20	95	32	103	2,649	1	7	6	13	2	5	7	9	11
66 Pyrénées Orientales	40	71	71	56	0,950	76	2	6	8	16	16	32	18	22
Languedoc Roussillon	303	9	70	15	1,230	11	52	74	126	63	114	177	115	188
19 Corrèze	53	57	53	87	2,239	7	10	8	18	10	25	35	20	33
23 Creuse	28	84	40	99	2,254	6	7	4	11	7	10	17	14	14
87 Haute Vienne	58	53	50	93	1,608	26	11	5	16	20	22	42	31	27
Limousin	139	19	49	21	1,926	2	28	17	45	37	57	94	65	74
54 Meurthe et Moselle	72	33	99	18	0,997	70	20	22	42	6	24	30	26	46
55 Meuse	22	92	78	43	1,142	59	5	6	11	2	9	11	7	15
57 Moselle	73	32	100	16	0,707	90	11	26	37	11	25	36	22	51
88 Vosges	54	56	68	62	1,412	38	13	10	23	8	23	31	21	33
Lorraine	221	15	90	4	0,948	17	49	64	113	27	81	108	76	145

Départements Régions	Adh		Lic/ Rang		Adh/ 10 000 hab		ORAF	CLAF	Asso	ORAG	CLAG	Pro	Org	Club
	Adh	Rang	Adh	Rang	10 000 hab	Rang								
09 Ariège	23	91	51	91	1,615	24	4	3	7	7	9	16	11	12
12 Aveyron	50	61	42	98	1,837	16	12	6	18	14	18	32	26	24
31 Haute Garonne	108	10	95	21	0,952	75	8	30	38	20	50	70	28	80
32 Gers	43	66	45	95	2,411	4	8	10	18	12	13	25	20	23
46 Lot	33	76	46	94	1,971	11	9	7	16	3	14	17	12	21
65 Hautes Pyrénées	28	84	65	69	1,227	57	10	5	15	3	10	13	13	15
81 Tarn	64	44	53	88	1,788	19	11	10	21	18	25	43	29	35
82 Tarn et Garonne	33	76	62	74	1,504	31	7	11	18	6	9	15	13	20
Midi Pyrénées	382	6	63	18	1,414	7	69	82	151	83	148	231	152	230
59 Nord	178	1	113	9	0,691	92	23	62	85	12	81	93	35	143
62 Pas de Calais	117	9	89	27	0,807	88	28	24	52	12	53	65	40	77
Nord Pas de Calais	295	11	103	3	0,732	21	51	86	137	24	134	158	75	220
14 Calvados	106	11	68	61	1,598	27	17	10	27	19	60	79	36	70
27 Eure	101	12	80	41	1,813	18	15	12	27	20	54	74	35	66
50 Manche	96	17	62	75	1,975	10	37	10	47	10	39	49	47	49
61 Orne	65	43	59	81	2,225	8	12	7	19	12	34	46	24	41
76 Seine Maritime	124	7	94	24	0,996	71	29	25	54	13	57	70	42	82
Normandie	492	3	74	11	1,517	4	110	64	174	74	244	318	184	308
75 Paris	29	82	246	4	0,134	101	12	13	25	1	3	4	13	16
77 Seine et Marne	172	3	92	25	1,369	45	24	24	48	26	98	124	50	122
78 Yvelines	156	4	129	8	1,122	63	26	27	53	25	78	103	51	105
91 Essonne	99	14	141	6	0,844	84	13	22	35	10	54	64	23	76
92 Hauts de Seine**	26	87	366	1	0,174	99	11	11	22	1	3	4	12	14
93 Seine St Denis	9	100	288	3	0,064	102	3	4	7	0	2	2	3	6
94 Val de Marne	18	97	345	2	0,143	100	1	6	7	1	10	11	2	16
95 Val d'Oise	94	20	101	15	0,825	86	16	18	34	15	45	60	31	63
Ile de France	603	1	141	1	0,534	22	106	125	231	79	293	372	185	418
44 Loire Atlantique	120	8	95	22	1,007	68	32	25	57	12	51	63	44	76
49 Maine et Loire	93	21	67	64	1,236	55	21	22	43	10	40	50	31	62
53 Mayenne	39	72	59	80	1,329	48	5	8	13	8	18	26	13	26
72 Sarthe	61	47	62	72	1,124	62	17	6	23	6	32	38	23	38
85 Vendée	74	30	65	68	1,283	52	17	16	33	11	30	41	28	46
Pays de la Loire	387	5	74	12	1,153	12	92	77	169	47	171	218	139	248
02 Aisne	68	39	88	29	1,269	53	12	18	30	7	31	38	19	49
60 Oise	135	6	79	42	1,731	21	28	36	64	17	54	71	45	90
80 Somme	61	47	84	35	1,091	64	8	14	22	16	23	39	24	37
Picardie	264	12	82	8	1,408	8	48	68	116	40	108	148	88	176
16 Charente	51	59	71	53	1,481	34	13	14	27	6	18	24	19	32
17 Charente Maritime	92	22	69	59	1,566	29	13	21	34	20	38	58	33	59
79 Deux Sèvres	42	68	85	33	1,193	58	4	11	15	7	20	27	11	31
86 Vienne	57	54	63	71	1,398	41	9	21	30	9	18	27	18	39
Poitou Charentes	242	14	71	14	1,431	6	39	67	106	42	94	136	81	161
04 Alpes Hte Provence	30	81	64	70	2,062	9	5	6	11	5	14	19	10	20
05 Hautes Alpes	31	78	52	90	2,425	3	5	5	10	7	14	21	12	19
13 Bouches du Rhône	175	2	76	46	0,925	77	43	44	87	25	63	88	68	107
84 Vaucluse	67	40	80	39	1,284	51	6	12	18	13	36	49	19	48
Provence	303	9	73	13	1,127	14	59	67	126	50	127	177	109	194
01 Ain	84	25	83	36	1,535	30	17	14	31	15	38	53	32	52
07 Ardèche	41	70	62	73	1,373	43	9	7	16	7	18	25	16	25
26 Drôme	72	33	61	78	1,573	28	12	13	25	10	37	47	22	50
38 Isère	95	18	102	14	0,830	85	16	9	25	14	56	70	30	65
42 Loire	77	29	73	50	1,052	67	10	26	36	11	30	41	21	56
69 Rhône	60	51	149	5	0,364	95	6	16	22	4	34	38	10	50
73 Savoie	34	74	76	45	0,867	83	5	8	13	5	16	21	10	24
74 Haute Savoie	66	41	94	23	0,976	73	12	7	19	13	34	47	25	41
Rhône Alpes	529	2	89	5	0,897	18	87	100	187	79	263	342	166	363
971 Guadeloupe	10	99	97	20	0,223	98	0	2	2	3	5	8	3	7
972 Martinique	9	100	111	11	0,228	97	0	3	3	1	5	6	1	8
973 Guyane	8	102	58	82	0,435	94	1	3	4	3	1	4	4	4
988 Nouvelle Calédonie	19	96	111	10	0,819	87	2	7	9	0	10	10	2	17
974 Reunion	22	92	108	12	0,288	96	1	4	5	3	14	17	5	18
975 St Pierre et Miquelon	1	103	1	104	1,429	36	1	0	1	0	0	0	1	0
976 Mayotte	1	103	76	48	0,050	103	0	0	0	0	1	1	0	1
990 Etranger	21	94	68	63			1	13	14	3	4	7	3	17
31 OS FFE	2													

Habitants : référence INSEE 2004. Divers, 8 clubs et 160 licences hors catégories.

ALSACE

▲ ORAG, Ecuries de Felsenbach, Riethmuller Bernard, 44 rue du Felsenbach, 68610, Sengern, T 03 89 74 06 60

AQUITAINE

- ▲ CLAF, Chevalons Ensemble, Bach Sylvain, Levraut, 47340, Sauvagnas, T 05 53 95 72 68
- ▲ CLAG, Elevage de l'Île, Cacaut Marie Laure, L'Île aux Poneys Domaine de Sudrie, 24110, Bourrou, T 05 53 81 20 85
- ▲ CLAG, Equinat, Maizaud Frederic, lieu dit du Riz Le Brantome, 24310, Biras, T 06 22 99 00 20
- ▲ CLAG, Ecuries d'Uranie, Diarte Angelique, Anhaux Bourg, 64220, Anhaux, T 05 59 37 36 60
- ▲ ORAF, F E Lo Casau, Poublan Anne Flore, Ferme Equestre 7 Rn 117, 64420, Artigueloutan, T 06 86 41 04 02
- ▲ ORAG, Ecurie de Menthe, Casters Marion, 253 Chemin de Menthe, 40350, Pouillon, T 06 80 36 71 92

AUVERGNE

- ▲ CLAF, Caleches et Attelage Brivadois, Gagne Jean Luc, 11 rue du Cezallier, 43100, Brioude, T 04 71 50 14 25
- ▲ CLAG, C E de Chatelguyon, Lacoutiere Christian, rue du Puy Blanc, 63140, Chatelguyon, T 04 73 86 15 67
- ▲ ORAG, Ecurie Chantalouette, Relave Charlotte, Chantalouette, 03470, Coulanges, T 06 08 52 69 21
- ▲ ORAG, Ecuries de Rochelimaque, Bethé Christophe, Rochelimaque, 43000, Polignac, T 04 71 07 93 90
- ▲ ORAG, Gauloise Attitude, Scarpitta Nicole, Tremoulet, 63690, Tauves, T 04 73 81 17 73

BOURGOGNE

▲ ORAG, F E du Bois Rond, Quentin Jerome, Ferme Equestre 19 rue de la Mare, 21380, Savigny Le Sec, T 06 19 64 32 18

BRETAGNE

- ▲ CLAG, Gaec Poney Club Les Korrigans, Hamel Florence, Kerescant, 22140, Cavan, T 06 21 53 33 69
- ▲ CLAG, Poney Club la Pierre Blanche, Basset Nicolas, Kerguinevet, 56150, Baud, T 06 61 64 98 22
- ▲ CLAG, Poney Club de Kerdrean, Dazin Gros Emmanuelle, Kerdrean, 56420, Plaudren, T 06 76 47 55 37

CENTRE VAL DE LOIRE

- ▲ CLAF, A C E de Courtaudin, Moreau Thierry, Courtaudin, 45240, Ligny Le Ribault, T 02 38 45 41 39
- ▲ CLAG, Aventure Et Vous, Gaschet Philippe, Le Petit Cherisy Che de la Marniere, 28500, Cherisy, T 06 66 23 57 55
- ▲ CLAG, C E de la Glatinerie, Cabanes Aurore, Centre Equestre la Grande Glatinerie, 36110, Bouges Le Chateau, T 02 54 35 77 76
- ▲ CLAG, Ferme de Mazerolles, Vasseur

Valerie, Les Caves, 36700, Arpheuilles, T 02 54 38 55 80

- ▲ CLAG, Ecuries de Vineuil, Collet Vanessa, Chemin de Banlive, 41350, Vineuil, T 02 54 43 42 00
- ▲ ORAG, Ecurie des 2 Saules, Jallageas Nathalie, Brechanteau, 28210, Coulombs, T 08 70 27 59 09
- ▲ ORAG, Equiloisir, Bernard Alice, 3 Bis rue du Colonel Boussa, 28220, Cloyes Sur Le Loir, T 08 71 41 84 46
- ▲ ORAG, Domaine des Brandes de Lignac, Leloup Stephane, Les Brandes, 36370, Lignac, T 02 54 25 74 79

CHAMPAGNE ARDENNES

- ▲ CLAF, Assoc des Cavaliers des Chenes, Oreste Alexandra, 3 Les Chenes, 51210, Le Vezier, T 03 26 42 75 41
- ▲ CLAG, Criniere au Vent, Bouvret Olivier, Bouvret Olivier, 7 Route de Jully, 10110, Villemorien, T 03 25 29 13 54
- ▲ CLAG, Atout Crin, Legendre Emilie, Pre Pille, 10190, Villemaur sur Vanne, T 03 25 76 39 50
- ▲ CLAG, Ecuries du Chateau, Fourcart Jean Baptiste, 4 Route de Nesle, 51700, Igny Comblizy, T 03 26 58 07 75

CÔTE D'AZUR

- ▲ ORAF, Ecuries Valette, Valette Stephane, C/O Mme Valette Isabelle 13 Boulevard du Semaphore, 83120, Ste Maxime, T 06 10 30 26 24

FRANCHE COMTÉ

- ▲ ORAG, Centre la Cart, Comparot Emmanuel, Route de la Grand Fin, 70000, Colombier, T 03 84 76 53 05

LANGUEDOC ROUSSILLON

- ▲ CLAG, Ecuries du Roi, San Cirilo Blandine, Mas d'Icard Chemin de Beauvoir, 30300, Beaucaire, T 06 14 22 43 16
- ▲ CLAG, C E la Bardette, Pradaud Frederic, Quartier L Evesque, 30610, Sauve, T 06 74 58 07 99
- ▲ CLAG, de Au Moulin de l'Aubaygues, Benoit Laurent, Domaine du Puech Le Moulin, 34700, Le Puech, T 04 67 44 37 38
- ▲ CLAG, Equi Loisir 66, Blanc Jean, Traverse de Terrats, 66300, Trouillas, T 06 75 66 48 50
- ▲ ORAF, Poneys du Soleil, Lengrand Nathalie, rue du Grand Chene, 30630, Verfeuil, T 04 66 72 70 95
- ▲ ORAG, Ecuries du Vallon, Rolland Julie, Chemin du Vallon, 34160, St Jean de Cornies, T 06 74 30 67 76
- ▲ ORAG, Ecuries du Mas du Bosc, Legaz Celine, Mas du Bosc, 34430, St Jean de Vedas, T 04 67 47 17 71
- ▲ ORAG, Come Lr, Fournel Christophe, Domaine des Verries, 34980, St Gely du Fesc, T 04 67 84 26 83

LIMOUSIN

- ▲ CLAG, Eperon de Haute Correze, Taiariol Romain, la Pougé, 19340, Eygurande, T 05 55 94 38 71

LORRAINE

- ▲ CLAG, Rodeo Ride, Saarbach Caroline,

Langenberg, 57905, Sarreinsming, T 03 87 98 43 72

- ▲ ORAG, Ecurie du Champ du Vent, Bertheol Claire, 7 Chemin du Tandenet, 88290, Thiefosse, T 03 29 24 56 48

MIDI PYRÉNÉES

- ▲ CLAF, Les Equipotes de Leguevin, Rescousie Jean Marie, 28 Route de St Lys, 31490, Leguevin, T 06 62 91 86 75
- ▲ CLAG, Poney Club de l'Hermitage, Hinh Thai Marie Pierre, l'Hermitage, 31450, Labastide Beauvoir, T 05 61 27 71 16
- ▲ ORAF, S H Millavoise, Margaillan Raymond, Societe Hippique Cote Romaine, 12100, Millau, T 05 65 59 07 21
- ▲ ORAG, C E d'Alayrac, Le Vachier Guillaume, Centre Equestre Alayrac, 12720, Peyreleau, T 05 65 62 60 33
- ▲ ORAG, F E des Landes, Moro Serge, Ferme Equestre Les Mandes, 46300, Le Vigan, T 05 65 41 13 07
- ▲ ORAG, Equi Libre Sport Aventure, Chemin Stephane, , 46500, Padirac, T 06 72 36 17 82

NORD PAS DE CALAIS

- ▲ CLAG, Ecuries de Tannay, Cossart Philippe, 91 rue de Tannay, 59189, Thiennes, T 08 77 50 57 75
- ▲ CLAG, Ecuries Adele, Maes Frederic, rue de la Porte de Fer, 59450, Sin Le Noble, T 03 27 95 59 03
- ▲ CLAG, Ecuries d'Aymeries, Delpire Cecile, Chemin de Gommegnies, 59620, Aulnoye Aymeries, T 06 88 79 28 68
- ▲ ORAG, Ecurie du Croquet, Delplace Laurent, 1387 rue du Croquet, 59173, Blaringhem, T 03 28 43 28 00

NORMANDIE

- ▲ CLAG, C E de Sully, Raille Soete Celine, Ld Le Grand Homme, 14400, Sully, T 02 31 51 77 43
- ▲ CLAG, Ecuries du Bois, Huot Francoise, Le Long Le Bois, 27160, Les Baux de Breteuil, T 02 32 30 63 41
- ▲ CLAG, Ecurie du Val Richard, Bernier Louis Nicolas, Haras du Val Richard, 61110, Bretoncelles, T 02 37 81 16 56
- ▲ ORAF, Ass Francaise de Yoseikan Bajutsu, Langevin Jean Jacques, Le Moulin Neuf, 61160, Nécly, T 06 12 06 81 66
- ▲ ORAG, Haras de Nath, Jacob Nathalie, , 27560, St Georges du Mesnil, T 02 32 44 22 24
- ▲ ORAG, Perch Orizon, Lemaitre Laurence, Launay, 61110, Moutiers Au Perche, T 06 82 41 42 88
- ▲ ORAG, Poney Bonheur, Nebout Catherine, Impasse du Jardinnet, 61130, Belleme, T 06 82 26 09 20
- ▲ ORAG, Ranch de la Foucaudiere, Levernieux Elisabeth, la Foucaudiere, 61700, Domfront, T 02 33 38 11 08

ILE DE FRANCE

- ▲ CLAG, Ecuries du Vent d'Est, Becourt Alexandra, Route de Servon Ld Le Puits Godichon, 77150, Ferolles Attilly, T 06 81 03 76 22

SPRING

TOUTE LA SÉRIGRAPHIE

4 et 6 rue de Genève - BP 2035

79011 NIORT CEDEX 9

Tél : 05 49 73 33 88

Fax : 05 49 73 23 11

e-mail : spring@wanadoo.fr

Plaques

Flots

Prestigieux Catalogue Equitation

SPRING

TOUTE LA SÉRIGRAPHIE

4 et 6 rue de Genève - BP 2035

79011 NIORT CEDEX 9

Tél : 05 49 73 33 88

Fax : 05 49 73 23 11

e-mail : spring@wanadoo.fr

Plaques

Flots

Prestigieux

Catalogue Equitation

- ▲ CLAG, l'Eventing, Maffre Aurelie, Ferme de Voise, 78720, la Celle Les Bordes, T 06 83 46 81 86
- ▲ CLAG, Ecuries du Valorge, Launay Mikael, 48 rue Edouard Danau, 91220, Bretigny Sur Orge, T 01 60 84 54 23
- ▲ ORAF, A N S F, Curti Philippe, 56 Avenue Henri Ginoux, 92120, Montrouge, T 01 46 12 34 01
- ▲ ORAF, Ass des Attelages de Goussainville, Charpentier Jean Jacques, 24 rue du General Leclerc, 95190, Goussainville, T 06 07 79 49 65
- ▲ ORAF, la Sabretache, Marchetti Philippe, Ferme du Montoir 18 rue St Jean, 95450, Seraincourt, T 01 30 99 27 52
- ▲ ORAF, A C de Vaureal l'Hautail, Poirier Fabrice, Association de Cavaliers 19 Allee du Practice, 95490, Vaureal, T 01 34 21 00 62
- ▲ ORAF, Gloriant Sylvia, Gloriant Sylvia, Sente du Bout du Banc, 95550, Bessancourt, T 06 10 15 91 93
- ▲ ORAG, Ecurie de la Boissiere, Chambon Dominique, 13 rue de la Boissiere, 77120, Saints, T 01 64 04 11 54
- ▲ ORAG, Ecuries Gautier, Gautier Laetitia, 46 Route de Poissy, 78810, Feucherolles, T 06 18 88 14 40
- ▲ ORAG, Jumping Poneys Concours, Chauve Jean Philippe, la Maison Blanche, 91490, Milly la Foret, T 06 79 67 28 44

PAYS DE LA LOIRE

- ▲ CLAG, Ecuries du Loup, Bonnaudet Gaelle, la Bouchardiere, 53290, St Loup du Dorat, T 02 43 06 10 51
- ▲ ORAF, Equi Libre, Deffenain Marie Pascale, 2 rue Notre Dame, 49260, Le Puy Notre Dame, T 02 41 50 95 40
- ▲ ORAG, Ecurie Le Grel, Legrel Marie Claude, 14 rue Principale, 72500, la Bruere Sur Loir, T 02 43 46 76 74

PICARDIE

- ▲ CLAF, C E Et Poney Club du Buis Sud, Thomas Angelique, Centre Equestre, 3 Route de Balagny, 60660, Cires Les Mello, T 06 85 40 62 49
- ▲ CLAG, Poney Club du Val d'Automne, Fougeron Gwennael, 44 Grande Rue, 60620, Rouvres en Multien, T 06 68 51 12 10
- ▲ CLAG, Cavalcade, Berger Aurelie, 5 rue des Jardins, 80550, Le Crotoy, T 03 22 27 79 15

POITOU CHARENTES

- ▲ ORAF, Ecuries de la Champagne, Rochet Laurence, 38 Impasse St Fiacre, 16100, Cognac, T 05 45 83 07 91
- ▲ ORAF, Ecurie du Mas, Pigeault Christine, 7, Route de la Prairie du Mas, 16710, St Yrieix Sur Charente, T 06 73 98 17 89
- ▲ ORAG, Poney Club du Phare, Beauvois Corine, C/O Mme Beauvois Corine, 350 rue du Phare Apt 9, 17590, St Clement des Baleines, T 06 78 71 04 44

PROVENCE

- ▲ CLAF, P C la Louise, Oliver Manuela, 1 Avenue Fourcade, 13013, Marseille, T 04 91 68 41 89
- ▲ CLAG, Poney Club la Cabriole, Ferrer Christelle, Rte de Ste Etienne du Gres, 13910, Maillane, T 06 67 43 06 02
- ▲ ORAF, Horse Ball Club Chateaurenard, Melquior Cyril, 88 rue Jean Giono, 13160, Chateaurenard, T 04 90 92 86 20
- ▲ ORAF, Les Cavaliers de Sans Souci, Pepin Joel, la Grand Carraire Quartier Bel Air, 13300, Salon de Provence, T 06 79 07 56 88
- ▲ ORAF, Chevaux du Phoenix, Leyret Alexandra, Quartier de Saucette, 13360, Pont de l'Etoile, T 06 07 98 82 14
- ▲ ORAF, Poneys en Fete, Brihmat Bernard, Route de Peynier, 13530, Trets,

T 06 76 34 02 05

- ▲ ORAG, Ecuries Brigitte Bonnot, Bonnot Brigitte, la Bastide, 13150, Boulbon, T 04 90 43 96 15
- ▲ ORAG, Chevaux en Provence, Wolf Dominique, l'Eau Salee Route d'Entrechaux, 84340, Malaucene, T 04 90 37 30 68

RHÔNE ALPES

- ▲ CLAG, C E du Moulin de St Julien, Coquerelle Veronique, Centre Equestre, 01140, St Didier Sur Chalaronne, T 04 74 04 92 32
- ▲ CLAG, Les Cavaliers en Herbe, Chabert Marielle, Chemin des Bruyeres, 01360, Beligneux, T 06 33 04 38 66
- ▲ CLAG, C E du Val d'Ay, Odouard Fabienne, Centre Equestre Lapras, 07100, Roiffieux, T 04 75 34 00 48
- ▲ CLAG, E E Livronnaise, Andre Tony, Ecole d'Equitation Quartier Les Cercols, 26250, Livron/Drome, T 06 85 46 10 23
- ▲ CLAG, Le Poney Fringant, Bezard Cecile, la Carriere, 38142, Mizoen, T 06 18 26 33 75
- ▲ ORAG, Ecurie des Etangs, Audibert Emilie, Couvent, 01320, Chatillon la Palud, T 04 74 35 44 91
- ▲ ORAG, l'Etrier des Andrans, Zanardo Pascale, Quartier Fontelieu, 26160, St Gervais sur Roubion, T 06 62 58 93 58
- ▲ ORAG, Les Crinieres de Stella, Dumas Angelique, Route de Tourniol, 26300, Barbiere, T 04 75 48 83 14
- ▲ ORAG, Ecuries du Fressy, Deloule Virginie, Chemin du Freyssinet, 26780, Chateaufort du Rhone, T 06 70 06 63 56
- ▲ ORAG, F E Les Chevaliers, de Roman-ce Godefroy, 2260 Route de Burettes, 38260, Penol, T 04 74 20 43 72
- ▲ ORAG, Ecuries M Canada, Metral Augustine, Plaine de Canada, 73660, St Remy de Maurienne, T 04 79 83 18 37



ABONNEMENT À LA REF

- ▲ L'info à la source
- ▲ Les innovations pédagogiques
- ▲ La vie du sport
- ▲ Les calendriers et les règlements
- ▲ Toutes les références du monde équestre

Nom Prénom

Adresse

Plein tarif 50 €

Tarif préférentiel licencié 45 €, numéro de licence obligatoire | | | | | | | |

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Litteau

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
 Vu le code rural,
 Vu l'ordonnance n°2006-596 du 23 mai 2006 relative à la partie législative du code du sport,
 Vu la loi n°89-432 du 28 juin 1989 relative à la répression du dopage des animaux participant à des manifestations et compétitions sportives modifiée,
 Vu le décret n°92-888 du 27 août 1992 relatif aux dispositions que les fédérations chargées d'une mission de service public qui organisent des manifestations et des compétitions avec le concours d'animaux doivent adopter dans leur règlement,
 Vu le décret n°2006-240 du 1^{er} mars 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Commission de lutte contre le dopage des animaux,
 Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1^{er} de la loi n°89-432 du 28 juin 1989,
 Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 15 juin 2006,
 Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 28 août 2006,
 Considérant qu'aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 28 juin 1989 : *« Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture. Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »* ;

▲ OBELIX

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 15 juin 2006,
 Vu les rapports d'analyse établis les 10 juillet et 23 août 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques,
 Considérant que, lors de l'entraînement au haras Sea Bird à Port-Mort (Eure) le 15 juin 2006, le cheval OBELIX, monté par Monsieur Hervé GODIGNON, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 10 juillet 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de DEXAMETHASONE ; que cette substance est interdite selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1^{er} de la loi n°89-432 du 28 juin 1989 ;
 Considérant les observations portées sur le procès-verbal de contrôle rempli par le vétérinaire préleveur le 15 juin 2006 ;
 Considérant que le licencié n'a pas fait de demande de contre-expertise ;
 Considérant qu'une seconde analyse a été effectuée dont les résultats du 23 août 2006 font ressortir l'absence de DEXAMETHASONE ;
 Considérant que Monsieur Hervé GODIGNON, convoqué par courrier recommandé avec avis de réception du 11 août

2006 reçu le 14 août 2006, n'a pas comparu, mais a adressé le 25 août 2006 un courrier à la Commission expliquant qu'une infiltration a été réalisée sur le cheval, en accord avec le vétérinaire de l'équipe de France, l'entraîneur national et le directeur technique national, en raison de l'inflammation d'un suros à la suite du Grand Prix Pro 1 de saut d'obstacle organisé à Franconville le 9 juin 2006 ;
 Considérant que les faits sont établis et reconnus et que les justifications thérapeutiques des traitements ont été apportées par les vétérinaires qui suivent l'animal ;
 Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que l'administration du produit a été effectuée dans le but de soigner l'animal ;

DECIDE

Article 1^{er}

Monsieur Hervé GODIGNON est relaxé des fins des poursuites engagées à son encontre.

Article 2

La présente décision sera notifiée à Monsieur GODIGNON et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif Français.

Article 3

La présente décision sera publiée au

Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin de la fédération d'équitation.

▲ JAC WHIZ PINE

Vu le Procès Verbal de contrôle antidopage en date du 25 Juillet 2006,
 Vu le rapport d'analyse établi le 7 Août 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques,
 Considérant que lors de l'entraînement à Entraigues (Vaucluse) le 25 Juillet 2006, le cheval JAC WHIZ PINE, monté par Monsieur David ROUX, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 7 Août 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de PHENYLBUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE ; que ces substances sont interdites selon l'arrêté du 21 Novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1^{er} de la loi N° 89-432 du 28 Juin 1989 ;
 Considérant les observations portées sur le procès-verbal de contrôle rempli par le vétérinaire préleveur le 25 Juillet 2006 ;
 Considérant que le licencié n'a pas fait de demande de contre-expertise ;
 Considérant que Monsieur David ROUX, convoqué par courrier recommandé avec avis de réception du 11 Août 2006 reçu le 17 Août 2006, n'a pas comparu devant la commission, mais a adressé le 24 Août 2006 un courrier expliquant que le cheval avait reçu du butasyl la veille du prélèvement à la suite d'un accident subi par l'animal lors de son transport en vue de la convocation à l'entraînement de reining à Lyon le 24 Juillet 2006 ;
 Considérant que les faits sont établis et reconnus et que la justification thérapeutique du traitement a été apportée ;
 Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que l'administration du produit a été effectuée dans le but de soigner l'animal ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Monsieur David ROUX est relaxé des fins des poursuites engagées à son encontre.

Article 2 :

La présente décision sera notifiée à Monsieur ROUX et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et au Bulletin de la Fédération d'Equitation.

▲ POWER SNAP

Vu le procès verbal de contrôle antidopage en date du 25 juillet 2006,
 Vu les rapports d'analyse établis les 7 et 23 août 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Considérant que lors de l'entraînement à Entraigues (Vaucluse) le 25 juillet 2006, le cheval POWER SNAP, monté par Monsieur David ROUX, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 7 août 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de DEXAMETHASONE, de PHENYLBUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE ; que ces substances sont interdites selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1^{er} de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ; Considérant les observations portées sur le procès-verbal de contrôle rempli par le vétérinaire préleveur le 25 juillet 2006, à savoir « cheval ayant reçu du BUTASYL suite accident lors d'un transport le 24 juillet à Lyon pour contrôle + soins fléchisseur - inflammation pied » ; Considérant que le licencié n'a pas fait de demande de contre-expertise ; Considérant qu'une seconde analyse a été effectuée dont les résultats du 23 août 2006 font ressortir l'absence de DEXAMETHASONE, de PHENYLBUTAZONE et d'OXYDPHENBUTAZONE ;

Considérant que Monsieur David ROUX, convoqué par courrier recommandé avec avis de réception du 11 août 2006 reçu le 17 août 2006, n'a pas comparu devant la Commission, mais a adressé le 24 août 2006 un courrier expliquant que le cheval avait reçu une injection de DEXAPHENYLARTHRITE en raison d'une inflammation du pied et d'un problème au fléchisseur ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus mais que toutes les justifications thérapeutiques expliquant notamment la présence de PHENYLBUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE n'ont pas été apportées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Monsieur David ROUX pour une durée de six mois.

Article 2

La suspension du cheval de toutes compétitions pour une durée de six mois.

Article 3

Les sanctions prononcées par la présente décision prennent effet à compter de la date de leur notification à l'intéressé.

Article 4

Le cheval POWER SNAP ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Monsieur David ROUX, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 5

La présente décision sera notifiée à Monsieur ROUX et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin de la fédération d'équitation.

Fait à Paris, le 29 août 2006

Pour le Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative et par délégation, La Directrice des sports

Dominique LAURENT

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE DES ANIMAUX DU 20 SEPTEMBRE 2006

▲ **BAJA DE PIBOUL**

Vu le procès verbal de contrôle antidopage en date du 19 juillet 2006, Vu le rapport d'analyse établi le 7 août 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques, Vu l'analyse de contrôle réalisée le 8 septembre 2006 par le Laboratoire des Courses Hippiques, Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 20 septembre 2006, Considérant que lors du stage d'endurance aux Saintes Maries de la Mer le 19 juillet 2006, le cheval BAJA DE PIBOUL, monté par Madame Cécile MILETTO, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 7 août par le laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de MELOXICAM et d'HYDROXY-MELOXICAM ; que ces substances sont interdites selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1^{er} de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ; Considérant que Madame Cécile MILETTO a demandé qu'une analyse de contrôle soit réalisée en présence du Docteur POPOT ; que l'analyse du flacon B a eu lieu le 8 septembre 2006 au Laboratoire des Courses Hippiques ; que les résultats ont confirmé la présence de MELOXICAM et d'HYDROXY-MELOXICAM ; Considérant que Madame Cécile MILETTO a été convoquée une première

fois par courrier recommandé avec avis de réception en date du 11 août 2006, puis une seconde fois par courrier recommandé avec avis de réception du 29 août 2006 reçu le 30 août 2006 ; Considérant que la parole a été donnée au Conseil de Madame Cécile MILETTO, Maître Patrick BES de BERC qui a présenté ses observations au nom de sa cliente ; que les faits sont établis et reconnus ; Considérant que Madame Cécile MILETTO n'a fait aucune déclaration concernant l'éventuel traitement du cheval lors du contrôle ; qu'elle a indiqué « néant » à la rubrique « remarques de la personne responsable » sur le procès verbal de contrôle ; Considérant qu'aucune ordonnance n'a été produite ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Madame Cécile MILETTO pour une durée de un an,

Article 2

La suspension du cheval BAJA DE PIBOUL de toute compétition pour une durée de un an,

Article 3

Les sanctions prononcées par la présente décision prendront effet à compter de la date de la notification à l'intéressée.

Article 4

Le cheval BAJA DE PIBOUL ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de

Madame Cécile MILETTO, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 5

La présente décision sera notifiée à Madame MILETTO et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Fait à Paris, le 26 septembre 2006

Pour le Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative, et par délégation, La Directrice des sports

Dominique LAURENT

Offres d'emploi à Lamotte

Vous êtes rigoureux, méthodique, organisé, travailleur et polyvalent. Vous avez une bonne connaissance des attentes des clubs.

▲ FFE Club recrute un(e) secrétaire pour renseigner les clubs qui appellent au téléphone au sujet des licences. Qualités d'écoute et de communication indispensables.

▲ La REF recrute un (e) rédacteur (trice) ayant le goût de l'écriture et une bonne orthographe. Envoyer CV et lettre de motivation à ref@ffe.com

OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL

Demande de Licence & Autorisation Compétition

*CODE CLUB ADHÉRENT :

NOM DU CLUB ADHÉRENT :

Cochez une seule case : PONEY OU CHEVAL OU TOURISME

Date d'inscription :

N° licence :

*Nom exact : *Prénom exact :

*Né(e) le : M F Nationalité :

*Adresse :

.....

*Code postal : *Commune :

Nom & prénom Parents - Tuteurs - Responsables :

.....

Tél. dom. :

Tél. autre :

Service + 2,00 € Equitation Entreprise : oui

J'autorise la FFE à utiliser mon image prise lors d'activités fédérales, à des fins de promotion et d'information des activités de la FFE, y compris sur son site internet www.ffe.com. oui non

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Equitation. Celles qui sont précédées d'une astérisque * ont un caractère obligatoire. A défaut, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, ect.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case Signature :

DEMANDE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

RCC : Responsabilité Civile Chasse oui

ECC : Assurance pour Entraînement sur Chevaux de Course oui

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

Saisie www.ffe.com ou 3614FFE ou courrier à SIF 14490 Litteau

Cocher les niveaux souhaités dans chaque discipline

Licence	CSO	CCE	DRE	HUN	ATT	END	TREC	VOL	HB	Autres
Pro 1										
Pro 2										
Amateur 3										
Amateur 4										
Club										

DEMANDE DE PACKS

Pack pro 1 oui Pack Pro 2 oui

Pack officiel oui Pack officiel + oui

Discipline du règlement : Taille du blazer :

CERTIFICAT MEDICAL - VALIDÉ DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Je soussigné, certifie avoir examiné le cavalier désigné ci-contre et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition.

Nom, prénom du médecin :

Numéro d'inscription à l'ordre des médecins :

Date : __ / __ / 200__ Cachet obligatoire :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE - VALIDÉE DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Représentant légal pour les cavaliers mineurs : père mère tuteur

Nom, prénom :

Je soussigné, déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné ci-contre.

Date : __ / __ / 200__ Signature :

Demande de Licence & Autorisation Compétition

*CODE CLUB ADHÉRENT :

NOM DU CLUB ADHÉRENT :

Cochez une seule case : PONEY OU CHEVAL OU TOURISME

Date d'inscription :

N° licence :

*Nom exact : *Prénom exact :

*Né(e) le : M F Nationalité :

*Adresse :

.....

*Code postal : *Commune :

Nom & prénom Parents - Tuteurs - Responsables :

.....

Tél. dom. :

Tél. autre :

Service + 2,00 € Equitation Entreprise : oui

J'autorise la FFE à utiliser mon image prise lors d'activités fédérales, à des fins de promotion et d'information des activités de la FFE, y compris sur son site internet www.ffe.com. oui non

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Equitation. Celles qui sont précédées d'une astérisque * ont un caractère obligatoire. A défaut, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, ect.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case Signature :

DEMANDE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

RCC : Responsabilité Civile Chasse oui

ECC : Assurance pour Entraînement sur Chevaux de Course oui

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

Saisie www.ffe.com ou 3614FFE ou courrier à SIF 14490 Litteau

Cocher les niveaux souhaités dans chaque discipline

Licence	CSO	CCE	DRE	HUN	ATT	END	TREC	VOL	HB	Autres
Pro 1										
Pro 2										
Amateur 3										
Amateur 4										
Club										

DEMANDE DE PACKS

Pack pro 1 oui Pack Pro 2 oui

Pack officiel oui Pack officiel + oui

Discipline du règlement : Taille du blazer :

CERTIFICAT MEDICAL - VALIDÉ DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Je soussigné, certifie avoir examiné le cavalier désigné ci-contre et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition.

Nom, prénom du médecin :

Numéro d'inscription à l'ordre des médecins :

Date : __ / __ / 200__ Cachet obligatoire :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE - VALIDÉE DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Représentant légal pour les cavaliers mineurs : père mère tuteur

Nom, prénom :

Je soussigné, déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné ci-contre.

Date : __ / __ / 200__ Signature :



Disc	Début	Région	Catégories	Organisateur	N°	Clôture
CE	23 nov.	34 LE POUGET	Nat Am 4	T 06 08 82 42 47	200634055	14 nov.
DR	24 nov.	49 SAUMUR PETIT SOUPER	Nat Am 3	T 06 08 47 23 34 / 02 41 50 29 90	200649061	14 nov.
DR	03 déc.	92 MARNES LA COQUETTE	Nat Am 4	T 01 47 01 35 36 / 01 47 01 35 30	200692028	21 nov.
DR	07 déc.	92 MARNES LA COQUETTE	Nat Am 4	T 01 47 01 35 30 / 01 47 01 35 36	200692034	28 nov.
EN	19 nov.	33 CARCANS	Nat, Rg, Dp	T 05 56 59 40 72	200633025	14 nov.
SO	24 nov.	35 DINARD	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 4, ép AM 3	T 02 99 46 23 57	200635033	14 nov.
SO	24 nov.	82 SAINT ETIENNE DE TULMONT	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 03 29 71 07	200682011	14 nov.
SO	25 nov.	76 MONTIVILLIERS	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 35 55 59 59 / 06 85 43 86 74	200676009	14 nov.
SO	26 nov.	62 BLENDÉCQUES SAINT OMER	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 03 21 38 49 70 / 03 21 98 91 83	200662026	14 nov.
SO	26 nov.	26 AOUSTE SUR SYE CREST	Nat Am 3, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 4	T 04 75 25 10 54 / 06 13 53 45 59	200626017	14 nov.
SO	09 déc.	77 BARBIZON	Nat PRO 1, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 01 60 66 43 81 / 06 86 72 92 26	200677010	28 nov.
SO	10 déc.	60 FAY LES ETANGS	Nat PRO 2, ép PRO 1, ép AM 3, ép AM 4	T 03 44 49 06 76	200660024	28 nov.



CONCOURS FEI MONDE EN DÉCEMBRE 2006

Disc	Dates	Lieu	Catégorie
AT	1er - 3 dec	Stockholm (SWE)	CAI-W
AT	7 - 10 dec	Geneva (SUI)	CAI-W
AT	26- 30 dec	Mechelen (BEL)	CAI-W
CCE	3 - 13 dec	Doha (QAT)	Asian Games
CCE	7 - 10 dec	Richfields (NZL)	CIC3* / CIC2* w-out SC / CIC1* w-out SC
CCE	8 - 10 dec	Barroca d'Alva (POR)	CIC2* / CIC1*
CCE	8 - 10 dec	Lakes & Craters, VIC (AUS)	CCI3* w-out SC / CCI2* with SC / CCI1* with SC
CCE	9 - 10 dec	Waerenga (NZL)	CIC3* / CIC2* / CIC1*
CCE	15 - 17 dec	Mexico (MEX)	CCI2* w-out SC / CCIY1* w-out SC
CCE	15 - 17 dec	Pukemarama (NZL)	CCI1* w-out SC / CCIJ1* w-out SC
CSO	1 - 3 dec	Barcelona (ESP)	CSI2*
CSO	1 - 3 dec	Brno (CZE)	CSIY-B / CSIJ-B / CSIP-B
CSO	1 - 3 dec	Matosinhos (POR)	CSI1*
CSO	1 - 3 dec	Neeroeteren (BEL)	CSI2*
CSO	1 - 3 dec	Paris Pte de Versailles (FRA)	CSI5*
CSO	1 - 3 dec	Pontedera (ITA)	CSI2*
CSO	1 - 3 dec	Stockholm (SWE)	CSI3*
CSO	1 - 3 dec	Tauranga (NZL)	CSI-W
CSO	2 - 3 dec	Hengelo (NED)	CSIY-A / CSIJ-A / CSIP-A
CSO	3 - 13 dec	Doha (QAT)	Asian Games
CSO	3 dec	Shepparton, VIC (AUS)	CSI-W
CSO	7 - 10 dec	Geneva (SUI)	CSI-W
CSO	7 - 10 dec	Porto (POR)	CSI3*
CSO	8- 9 dec	Barcelona (ESP)	CSI1*
CSO	8- 10 dec	Brno (CZE)	CSI1*
CSO	8 - 10 dec	Dresden (GER)	CSI2*
CSO	8 - 10 dec	Poznan (POL)	CSI2*-W
CSO	10 dec	Sydney (AUS)	CSI-W
CSO	12 - 18 dec	London Olympia (GBR)	CSI-W
CSO	14 - 17 dec	Frankfurt (GER)	CSI4* / CSI A Amateurs

Disc	Dates	Lieu	Catégorie
CSO	14 - 16 dec	Taupo (NZL)	CSI-W
CSO	15 - 17 dec	Bois le Roi (Espace Rozier) (FRA)	CSIY-A / CSIJ-A / CSIP-A / CSIJ-B
CSO	15 - 17 dec	La Coruña (ESP)	CSI5*
CSO	15 - 17 dec	Lonbardia (TBC) (ITA)	CSI3*
CSO	19 - 22 dec	Riyadh (KSA)	CSI-W
CSO	26 - 30 dec	Mechelen (BEL)	CDI-W / CSI-W / CSI1* / CSIJ-A
CSO	27 - 29 dec	Wierden (NED)	CSIP-A
DRE	1 - 3 dec	Stockholm (SWE)	CDI-W
DRE	3 - 13 dec	Doha (QAT)	Asian Games
DRE	8 - 10 dec	Brno (CZE)	CDI1*
DRE	8 - 10 dec	Kreuth (GER)	CDIY / CDIJ
DRE	12 - 18 dec	London Olympia (GBR)	CDI-W
DRE	14 - 17 dec	Frankfurt (GER)	CDI3*-W / CDIY
END	2 - 3 dec	Sao Paulo (BRA)	CEI2* 110km
END	3 - 13 dec	Doha (QAT)	Asian Games
END	3 dec	Saladillo, Buenos Aires (ARG)	CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km / CEI2* 80km / CEIYJ2* 80 km / CEI1* 40km / CEIYJ1* 40km
END	7 - 9 dec	Santa Susana (ESP)	CEI3* 200km (2)
END	8 - 10 dec	Potrero de Carrillo (GUA)	CEI3* 160km+ / CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km / CEI2* 80km / CEIYJ2* 80 km / CEI1* 40km / CEIYJ1* 40km
END	9 dec	Burrowye, VIC (AUS)	CEI2* 120km
END	10 dec	Maldonado (URU)	CEI3* 160km+ / CEI3* 120km / CEI1* 70km
END	16 dec	Al Wathba (UAE)	CEI3* 120km
END	16 dec	La Caraña (CRC)	CEI2* 100km
END	23 dec	Bahrain (BRN)	CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km
END	23 dec	Dubai (UAE)	CEI3* 120km

SESSION BFEÉ 2006

Date	Région organisatrice	Organisateur de la session	Renseignements et dossier d'inscription
Du 10 au 12 novembre 2006	Midi Pyrénées Niveau 1, 2, 3	Rec farm, Bastonis 09500 Mirepoix T 05 61 68 80 33 F 05 61 68 27 51. info@decorbigny.com	FFE Lamotte Françoise Girard 02 54 94 46 52 mél fg.activnat@ffe.com. Contacter l'organisateur. Droit d'inscription : 50 euros.

BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN DÉCEMBRE 2006

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO 03 déc.	Aquitaine	33	Le Taillan Medoc	E1 D1 C1 B1 E2 D2 C2 B2 E3 D3 C3	3066	24 nov.	NON	S H Aquitaine	05 56 05 12 51
DRE 03 déc.	Aquitaine	33	Andernos	E1 E2 E3 E1 L E2 L OPEN B2 I C2 I D2 I	2890	24 nov.	NON	Ecuries d'Andernos	05 56 82 27 16
CSO 03 déc.	Aquitaine	47	Agen	E3 E2 E+2 E1 E+1	1971	24 nov.	NON	Etrier Agenais	05 53 96 78 17
HUN 03 déc.	Aquitaine	47	Agen	E3 E2 E1	2506	24 nov.	OUI	Etrier Agenais	05 53 96 78 17
CSO 03 déc.	Auvergne	63	Riom	A2 A1 E3 B3P B2P OP3P E2 E1 OP2P C1P D1P	3276	24 nov.	OUI	C E Laurent Laporte	04 73 63 06 87
DRE 03 déc.	Bretagne	22	Begard	OP3I OP2I OP2L OP1I OP3P B2P OP2P	2708	24 nov.	OUI	Haras de Crehio Min	02 96 45 21 48
CSO 03 déc.	Bretagne	29	Elliant	OP2 OP1 A1 A2 OP3P C2P D2P D1P C1P BOI	2335	24 nov.	OUI	Ecuries de Cornouaille	02 98 94 10 06
CSO 03 déc.	Centre VDL	18	Nevers la Guerche	A1 A2 B1P B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P OP1 OP2 OP3 E1 E2	3445	24 nov.	NON	Ecuries de l'Aubois	02 48 74 89 18
CSO 03 déc.	Centre VDL	41	St Gervais la Foret	E2 E1	2969	24 nov.	NON	Ass P C de St Gervais	02 54 42 77 65
HUN 03 déc.	Centre VDL	41	St Gervais la Foret	E2 E1	2970	24 nov.	NON	Ass P C de St Gervais	02 54 42 77 65
CSO 03 déc.	Cote d Az.	83	Six Fours Les Plages	D1P DOI D2P COI C2P OP1 OP3P B2P B1 A1 A2 OP2	1815	24 nov.	NON	Equi Club du Brusac	04 94 34 03 54
CSO 03 déc.	Cote d Az.	83	Hyeres	E2 E1	3475	24 nov.	OUI	Ec. de la Bouquetiere	04 94 01 43 33
DRE 03 déc.	Fr. Comte	25	Besançon	B1I C1I D1I OP1I OP2I OP3I C2P C3P	2607	24 nov.	NON	Ec. de Chateau Galland	03 81 50 00 11
CSO 03 déc.	Fr. Comte	25	Valentigney	E2 E3 E1	1603	24 nov.	NON	C H Pays Montbeliard	03 81 37 91 61
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	77	La Rochette	OP3	3318	24 nov.	NON	E E E Hubert Anselin	01 64 37 12 21
HUN 03 déc.	Ile de Fr.	77	La Rochette	E1 E2	3319	24 nov.	NON	E E E Hubert Anselin	01 64 37 12 21
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	77	Ozoir la Ferriere	OP1 OP3P BOI COI DOI B2P C2P D2P B1P C1P D1P OP2	2514	24 nov.	NON	As Pony Club d'Ozoir	01 60 02 66 32
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	91	Janville sur Juine	B1P B2P C1P C2P COI D1P D2P DOI E+1 E+2 E1 E2 OP1 OP3P	3374	24 nov.	NON	P C de Lardy - Janville	01 60 82 74 74
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	91	Milly la Foret	OP3P OP2P D2P OP2 E2 OP1 D1 E1 A1 A2	2534	24 nov.	OUI	C E de Milly la Foret	01 64 98 75 59
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	91	Le Val Saint Germain	C2P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3	3196	24 nov.	NON	C E de la Licorne	01 64 58 94 76
HUN 03 déc.	Ile de Fr.	91	Le Val Saint Germain	E1 E2 E3	3197	24 nov.	NON	C E de la Licorne	01 64 58 94 76
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	92	Suresnes	A1 E2 E1	3550	24 nov.	NON	C E de Suresnes	01 40 99 93 93
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	94	Marolles en Brie	A1 A2 B1 C1	1088	24 nov.	NON	C H Municipal St Maur	01 45 95 27 27
CSO 03 déc.	Ile de Fr.	95	Ezanville	D1P OP2P OP3P E1 E2	1768	24 nov.	NON	C E d'Ezanville	06 11 41 25 25
CSO 03 déc.	L. Rouss.	30	Saint Gilles	B3 C3 D3 E3 E+3 B2 C2 OP3P D2 E2 E+2 B1 B2P C1 C2P D1 D2P E1 E+1	2696	24 nov.	NON	C E l'Eperon	04 66 87 23 01
CSO 03 déc.	L. Rouss.	34	St Gely du Fesc	E3 B3 C3 E2 C2 E1	2372	24 nov.	NON	C E des Verries	04 67 84 26 83
CSO 03 déc.	L. Rouss.	66	Canoches	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	3549	24 nov.	NON	C H St Georges	04 68 21 67 38
CSO 03 déc.	Limousin	87	Razes	E3 C2 E2 D1 E1 D2P	1307	24 nov.	OUI	C E Moulin Aiguemarde	05 55 71 28 84
CCE 03 déc.	Midi Pyr.	81	Castres	E1 E+1 E2 E+2 E3 E+3 B3 C3 B1P C1P B2P C2P D2P	1712	24 nov.	OUI	O M E de Castres	05 63 35 02 08
DRE 03 déc.	Nord PDC	59	Marcq en Baroeul	E1I E+1I E+2I E2I D1P B1P C1P E3I	3527	24 nov.	NON	Etrier Croise Laroche	03 20 72 33 08
CSO 03 déc.	Nord PDC	59	Bondues Forest	B3P OP3P B2P C2P COI D2P DOI C1P D1P OP3 D2 E2 D1 E1	1237	24 nov.	NON	Haras du Forest	03 20 26 74 40
CSO 03 déc.	Normandie	14	Blainville sur Orne	A1 B2 B3P C3P D3P OP2P OP1 OP2	1447	24 nov.	NON	Pony Club de Caen	02 31 44 33 37
CSO 03 déc.	Pays Loire	44	Vallet	E1 E+1 OP1 E2 E+2 OP2 OP3 D1P C2P D2P D3P OP3P OP2P COI DOI	3753	24 nov.	NON	C E de Vallet	02 40 33 95 52
CSO 03 déc.	Pays Loire	44	Guerande	OP3 OP2 E2 E+2 C2P D2P OP1 D1 E1 C1P D1P	1148	24 nov.	OUI	Ecuries de l'Or Blanc	02 40 91 26 86
CSO 03 déc.	Pays Loire	49	Saumur	A1 A2 B1 OP3 OP2 OP1 E2 E1 OP3P D2P D1P C2P C1P B2P B1P BOI COI DOI	2962	24 nov.	NON	Petit Souper	02 41 50 29 90
CSO 03 déc.	Picardie	80	Salouel	D1P C1P B1P B2P C2P D2P OP2P OP3P B3P A2 A1 OP3 OP2 B1 OP1 E2 E1	2378	24 nov.	OUI	Pony Club d'Amiens	06 72 72 99 52
CSO 03 déc.	Poitou Ch.	79	St Maixent l'Ecole	E1 E2 E3	2311	24 nov.	NON	C E de Beausoleil	05 49 28 98 81
CSO 03 déc.	Rhone Alp.	01	Bourg en Bresse	D2P E2 E3 D1P OP3P E1	2600	24 nov.	NON	Ste d'Equit [®] Bressanne	04 74 21 31 78
CSO 03 déc.	Rhone Alp.	26	Aouste sur Sye	OP3 B2 A1 A2 OP2 B1 B3P C1 OP3P B2P BOI D1 E2 C2P COI B1P E1 D2P DOI C1P D1P	3473	24 nov.	NON	P C du Val de Drome	04 75 25 10 54
CSO 03 déc.	Rhone Alp.	42	Montbrison	OP3 OP2 OP3P B2P BOI E2 C2P COI D2P DOI OP1 E1 D1P	2584	24 nov.	OUI	P C du Montbrisonnais	04 77 96 92 19
CSO 03 déc.	Rhone Alp.	42	L Hopital Le Grand	OP2 E3 OP3 OP1 E2 OP3P B2P C2P D2P E1 C1P D1P	2786	24 nov.	OUI	Ecuries O Hara Sarl	06 84 81 49 10
CSO 04 déc.	Ile de Fr.	92	Villeneuve la Garenne	A1 A2 B1 B2 C2 D2 OP3P OP1	2805	24 nov.	NON	Ucpa des Chanteraines	01 40 85 86 26
CSO 09 déc.	Aquitaine	33	Lege Cap Ferret	GP1 D1P C1P B1P D2P C2P B2P D3P C3P B3P A2 D3 D2 D1 E2 E1	2973	01 déc.	NON	C E Lege Cap Ferret	05 56 60 82 85
CSO 09 déc.	Ile de Fr.	77	Ozoir la Ferriere	GP1 D2P B1P C1P D1P	2975	01 déc.	NON	As Pony Club d'Ozoir	01 60 02 66 32
CSO 09 déc.	Ile de Fr.	92	Villeneuve la Garenne	E+1 E+2	2806	01 déc.	NON	Ucpa des Chanteraines	01 40 85 86 26
CSO 09 déc.	Provence	13	Trets St Hubert	OP3 OP2 E2 OP3P OP1 E1 D2P	1635	01 déc.	OUI	As Equ Dom St Hubert	04 94 20 97 47
CSO 10 déc.	Aquitaine	33	Lege Cap Ferret	A2 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1E C1E D1E D3 D2 D1 E1 E2	2974	01 déc.	NON	C E Lege Cap Ferret	05 56 60 82 85
CSO 10 déc.	Bretagne	29	Nevez	E+3 E3 E3P E+2 E2 E2P E+1 E1 E1P	1781	01 déc.	NON	Domaine de Kertreguier	02 98 06 86 80
CSO 10 déc.	Bretagne	35	Dinard	OP3 OP2 B1 B3P B2P OP3P OP1 OP2P COI C2P DOI D2P C1P D1P	2750	01 déc.	NON	Dinard Equitation Jump Organisation	06 07 86 27 22
ETH 10 déc.	Centre VDL	18	Venesmes	Esol Ecomb	2450	01 déc.	NON	Equiland	02 48 60 23 13
CCE 10 déc.	Centre VDL	18	Cours Les Barres	E1 E2 E3 D2P B1P B2P B3P D3P OP3 A2	2931	01 déc.	NON	Cours les Barres Compet	02 48 76 09 94
CSO 10 déc.	Centre VDL	28	Chateaudun	A1 A2 B1 B2 C2P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3	3124	01 déc.	OUI	C E Dunois	02 37 66 00 00
CSO 10 déc.	Centre VDL	45	Coullons	OP3 OP2 E2 OP1 E1 OP3P OP2P	3209	01 déc.	OUI	C E des Brosses	02 38 29 20 16
CSO 10 déc.	Cote d Az.	83	La Garde	E2 E1 B1 C1 D1 A2 A1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	2797	01 déc.	NON	P C de la Garde	04 94 66 08 07
CSO 10 déc.	Fr. Comte	25	Besançon	D1P D2P C1P C2P B1 B1P B2P OP1 OP2 OP3 A1 A2	2608	01 déc.	NON	Ec. de Chateau Galland	03 81 50 00 11
CSO 10 déc.	Fr. Comte	39	Rahon	E2 E+2 E1 E+1 E3	3104	01 déc.	OUI	C H de Rahon	03 84 81 83 79
POL 10 déc.	Ile de Fr.	75	Paris	BENJ CAD CADE JUN MIN MOUS OP+ OPEN POUS	3130	01 déc.	NON	Polo de Paris	01 44 14 10 00
CSO 10 déc.	Ile de Fr.	77	La Rochette	E1 E2 OP3	3320	01 déc.	NON	E E E Hubert Anselin	01 64 37 12 21
CSO 10 déc.	Ile de Fr.	77	Jablins	E1 D1 OP1 OP2 OP3 D2P C2P D1P	2902	01 déc.	NON	C E Base Loisirs Jabl.	01 60 26 49 99
DRE 10 déc.	Ile de Fr.	77	Bois Le Roi	E3I E2I E1I	2862	01 déc.	NON	Ucpa Bois Le Roi	01 64 81 33 00
CSO 10 déc.	Ile de Fr.	77	Ozoir la Ferriere	B1E C1E D1E D1P	2977	01 déc.	NON	As Pony Club d'Ozoir	01 60 02 66 32

OFFICIEL

2006 Nos Promotions

€115.90
36 PLAQUES
60 FLOTS

Mieu Vert
 Rouge
 Bordeaux

P14
 103x103

La "Moustique"

€155.72
36 PLAQUES
72 FLOTS

€156.49
50 PLAQUES
100 FLOTS

P16 146x86

La "Benjamine"

FLOT C8
 PASTILLE 6,5cm
 COROLLE 11cm
 HAUTEUR 28cm

P15 160x110

PRIX QUALITE
Toujours de Rigueur

La "poussin"

PLAQUES FOND BLANC
 DU PONS COULEUR

P2 BIS 116x150

FLOT C3
 PASTILLE 8cm
 COROLLE 11,5cm
 HAUTEUR 27,5cm

P1 145x101

La "Junior"

96 FLOTS C5 OU 84 FLOTS C3 + 50 PLAQUES
€238.91

P1 145x101

P7 148x128

P1 BIS 128 x 148

P1 145x101

FLOT C5
 PASTILLE 7,5cm
 COROLLE 12,5cm
 HAUTEUR 36cm

P4 135x150

P1 145x101

P7 148x128

FLOTS C5
 PASTILLE 7,5cm
 COROLLE 12,5cm
 HAUTEUR 36cm

P4 135x150

P1 145x101

SEUL LES 4 PREMIERS PRIX SONT FRANCO DE PORTE (moustique/poussin/benjamine/junior)

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

P14 103x103
30 à 99 €1.15HT
€1.10HT PAR 100
 UNIQUEMENT EN PVC BLANC
MINIMUM 30 PLAQUES

P13 103x103

P15 150x110

P12 103x103

P16 85x148

30 à 99 €1.32HT €1.26HT PAR 100

PLAQUES METAL
DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

10850 €1.07HT 31a50 €1.51HT 51 et + €1.14HT

M8 NICOLAS DE KÉRON 97x135

M7 BAS DE MONTMORÉ

LES LOS DU BONCER DE LAZOU

ARGENT ou DORÉ

98x138

COURONNES METAL

ORIGINALES...
 12 16x19 €32.40

1643/3 15 cm €8.76

1643/2 15 cm €8.76

1643/1 15 cm €8.76

1643/4 15 cm €8.76

1643/5 15 cm €8.76

1643/6 15 cm €8.76

1643/7 15 cm €8.76

1643/8 15 cm €8.76

1643/9 15 cm €8.76

1643/10 15 cm €8.76

1643/11 15 cm €8.76

1643/12 15 cm €8.76

1643/13 15 cm €8.76

1643/14 15 cm €8.76

1643/15 15 cm €8.76

1643/16 15 cm €8.76

1643/17 15 cm €8.76

1643/18 15 cm €8.76

1643/19 15 cm €8.76

1643/20 15 cm €8.76

1643/21 15 cm €8.76

1643/22 15 cm €8.76

1643/23 15 cm €8.76

1643/24 15 cm €8.76

1643/25 15 cm €8.76

1643/26 15 cm €8.76

1643/27 15 cm €8.76

1643/28 15 cm €8.76

1643/29 15 cm €8.76

1643/30 15 cm €8.76

1643/31 15 cm €8.76

1643/32 15 cm €8.76

1643/33 15 cm €8.76

1643/34 15 cm €8.76

1643/35 15 cm €8.76

1643/36 15 cm €8.76

1643/37 15 cm €8.76

1643/38 15 cm €8.76

1643/39 15 cm €8.76

1643/40 15 cm €8.76

1643/41 15 cm €8.76

1643/42 15 cm €8.76

1643/43 15 cm €8.76

1643/44 15 cm €8.76

1643/45 15 cm €8.76

1643/46 15 cm €8.76

1643/47 15 cm €8.76

1643/48 15 cm €8.76

1643/49 15 cm €8.76

1643/50 15 cm €8.76

1643/51 15 cm €8.76

1643/52 15 cm €8.76

1643/53 15 cm €8.76

1643/54 15 cm €8.76

1643/55 15 cm €8.76

1643/56 15 cm €8.76

1643/57 15 cm €8.76

1643/58 15 cm €8.76

1643/59 15 cm €8.76

1643/60 15 cm €8.76

1643/61 15 cm €8.76

1643/62 15 cm €8.76

1643/63 15 cm €8.76

1643/64 15 cm €8.76

1643/65 15 cm €8.76

1643/66 15 cm €8.76

1643/67 15 cm €8.76

1643/68 15 cm €8.76

1643/69 15 cm €8.76

1643/70 15 cm €8.76

1643/71 15 cm €8.76

1643/72 15 cm €8.76

1643/73 15 cm €8.76

1643/74 15 cm €8.76

1643/75 15 cm €8.76

1643/76 15 cm €8.76

1643/77 15 cm €8.76

1643/78 15 cm €8.76

1643/79 15 cm €8.76

1643/80 15 cm €8.76

1643/81 15 cm €8.76

1643/82 15 cm €8.76

1643/83 15 cm €8.76

1643/84 15 cm €8.76

1643/85 15 cm €8.76

1643/86 15 cm €8.76

1643/87 15 cm €8.76

1643/88 15 cm €8.76

1643/89 15 cm €8.76

1643/90 15 cm €8.76

1643/91 15 cm €8.76

1643/92 15 cm €8.76

1643/93 15 cm €8.76

1643/94 15 cm €8.76

1643/95 15 cm €8.76

1643/96 15 cm €8.76

1643/97 15 cm €8.76

1643/98 15 cm €8.76

1643/99 15 cm €8.76

1643/100 15 cm €8.76

tarif prix dans catalogue 2005
 PRIX HT
 PORT EN SUS

DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

46	2	23	14
<h2>Exemples de flots que nous pouvons vous proposer</h2> <h3>CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC</h3>			
<p>C4 1 COROLLE Ø 11-11,5cm HAUTEUR 38,5cm PASTILLE PVC DE 8,5cm</p>	<p>C5 1 COROLLE Ø 12,2cm HAUTEUR 48cm PASTILLE PVC DE 7,5cm</p>	<p>C6 2 COROLLES DE 12,5cm HAUTEUR 45cm PASTILLE PVC DE 7,5cm</p>	<p>C3 2 COROLLES DE 11,5cm HAUTEUR 27,5cm PASTILLE PVC DE 8,5cm</p>
<p>C1 4 COROLLES DE 16cm 5 PANS DE 80cm PASTILLE PVC DE 7,5cm HAUTEUR 73cm</p>	<p>C2 3 COROLLES DE 14cm 3 ou 4 PANS DE 60cm PASTILLE PVC DE 7,5cm HAUTEUR 61cm</p>	<p>COLLIER 4 COROLLES DE 16cm 5 PANS DE 60cm PASTILLE PVC DE 7,5cm ENCOLURE 1,20m FIXATION VEL CRO</p>	<p>C7 BIS POUR UNE RELEVE RECOMPENSEE</p>
<p>à partir de €0.92 HT PORT EN SUS</p>			
<h3>PLAQUES PVC 2mm</h3>			
<p>P2 190x115 P2 BIS</p>	<p>P3 BIS</p>	<p>P1 BIS</p>	<p>P5 Ø150</p>
<p>P7 BIS</p>	<p>P7 148x128</p>	<p>P4 135x150</p>	<p>P8 147x171</p>
<p>P10 241x147</p>	<p>P1 145x101</p>	<p>P11 Ø190</p>	<p>P7 148x128</p>
<p>PORT EN SUS fond couleur à partir de €1.86 HT</p>			
<p>A PARTIR DE €1.69 HT fond blanc</p>			
<h3>PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHÉE</h3> <h4>ORIGINALES et SÉDUISANTES</h4>			
<p>M5 100x140</p>	<p>M9 137x142</p>	<p>M1 BIS 110x170</p>	<p>M4 175x120</p>
<p>M1 170x110</p>	<p>M4 175x120</p>	<p>M8 137x142</p>	<p>M6 150x140</p>
<p>effet miroir aspect ultra brillant finition superbe</p>			
<p>A PARTIR DE €3.17 HT DORÉ et ARGENT satiné</p>			
<h3>PLAQUES FONTE</h3>			
<p>F7 148x128</p>	<p>F5 140x190</p>	<p>F1 100x145</p>	<p>F11 175x175</p>
<p>F9 D 10</p>	<p>A3 Ø140</p>	<p>F2 145x175</p>	<p>A4 130x160</p>
<p>F8 148x160</p>	<p>F6 120x140</p>	<p>F3 Ø155</p>	<p>F4 125x195</p>
<p>A PARTIR DE €3.96 HT</p>			
15	20	45	21

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
DRE	10 déc.	Ile de Fr.	78 St Quentin en Yv.	E1 E2 E3 E1 L	3548	01 déc.	NON	CEBL St Quentin en Yv.	01 30 16 44 46
CSO	39061	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	D2P C2P B2P D3P C3P B3P OP2 A2	3266	39052	NON	Poney Club du Parc	01 39 12 31 08
EQF	10 déc.	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	A OPEN	3267	01 déc.	NON	Poney Club du Parc	01 39 12 31 08
CCE	10 déc.	Ile de Fr.	78 Longvilliers	E1 E2 OP3 D2P C1P C2P OP3P B1P B2P B3P D1P	1963	01 déc.	NON	C E de Longvilliers	01 30 88 44 15
DRE	10 déc.	Ile de Fr.	92 Marnes la Coquette	E1 E2 OP3P B2P C2P D2P	3442	01 déc.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
DRE	10 déc.	Ile de Fr.	93 Neuilly sur Marne	E2 E1	3105	01 déc.	NON	CEM de Neuilly/Marne	01 43 08 59 89
PG	10 déc.	Ile de Fr.	94 Marolles en Brie	BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 OP1 OP2 OP3 BJ1	1089	01 déc.	NON	C H Municipal St Maur	01 45 95 27 27
EQF	10 déc.	Ile de Fr.	95 Ezanville	A OPEN	1769	01 déc.	NON	C E d'Ezanville	06 11 41 25 25
CSO	10 déc.	L. Rouss.	34 Montpellier	E3 E2 E1	2709	01 déc.	NON	Ctre Equ Grammont	04 67 65 60 98
DRE	10 déc.	L. Rouss.	66 Rivesaltes	E1 E2 E3	3759	01 déc.	NON	E E de Rivesaltes	04 68 64 30 70
CSO	10 déc.	Limousin	87 Verneuil sur Vienne	E2 E1	1264	01 déc.	NON	C E des Vaseix	05 55 00 17 57
CSO	10 déc.	Midi Pyr.	31 St Thomas	E3 B1 C1 OP1 B2P BOI OP3P E2 D1 B1P C2P COI E1 C1P D2P DOI D1P	1864	01 déc.	NON	Equi Punch	05 61 76 73 66
DRE	10 déc.	Midi Pyr.	81 Castres	E1 E+1 E2 E+2 E+3 E3 E3 C3 B3 E+1 L E1 L E2 L E+2 L A OPEN D1P D2P	1713	01 déc.	OUI	O M E de Castres	05 63 35 02 08
CSO	10 déc.	Nord PDC	59 Sainghin en Melantois	B2 B1 C2 C1 D1 E3 E2 D2 E1 E2 E1 D3P D2P C3P	1331	01 déc.	OUI	Haras du Melantois	03 20 34 25 95
EQF	10 déc.	Nord PDC	59 Bondues	A E OPEN A OPEN E	3717	01 déc.	NON	Ass Hipp Haras Forest	03 20 26 74 40
CSO	10 déc.	Nord PDC	62 Calonne Ricouart	E3 E2 E1 C2 D3 DOI	2759	01 déc.	NON	C E Calonne Ricouart	03 21 62 92 92
CSO	10 déc.	Nord PDC	62 Henin Beaumont	OP3P B3P B2P BOI C2P COI D2P DOI C1P D1P OP3 E2 B1 C1 D1 E1 OP2 B1P	1281	01 déc.	NON	Ecurie de la Peupleraie	03 21 20 15 80
CSO	10 déc.	Normandie	14 Le Mesnil d'Argences	B3P OP3P B2P BOI B1P C2P COI C1P D2P DOI D1P A2 A1 B3 OP3 B2 OP2 B1 OP1 E1	1658	01 déc.	NON	C E Mesnil d'Argences	02 31 23 97 56
PG	10 déc.	Normandie	27 St Denis le Ferment	BJ1 BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3 OP1 OP2 OP3 POUS3 SEN+2 SEN+3	2900	01 déc.	NON	Dom. Equ de la Bonde	02 32 55 77 03
BAR	10 déc.	Normandie	27 St Denis le Ferment	A3 B3 C3 D3 E3 OP2 OP3	2901	01 déc.	NON	Dom. Equ de la Bonde	02 32 55 77 03
DRE	10 déc.	Normandie	27 St Pierre de Bailleul	E3 E2 E1	3110	01 déc.	NON	C E des Rogerayes	02 32 52 55 14
CSO	10 déc.	Normandie	27 Gaillon Saint Aubin	B3P C3P D3P B2P C2P D2P BOI COI DOI OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	3121	01 déc.	NON	Ecurie de J Wittmer	06 07 99 79 00
CSO	10 déc.	Normandie	76 Montvilliers	D1P C1P B1P B2P C2P D2P D3P A1 A2 OP1 OP2 OP3 OP3P BOI COI DOI B1 B2 B3 C3P	3146	01 déc.	OUI	Quadrille de Montvilliers	06 81 92 42 14
CSO	10 déc.	Pays Loire	49 Lourdes Rochemenier	A1 A2 B1 OP1 OP2 OP3 E2 E1 OP3P D3P D2P D1P C2P C1P B2P B1P BOI COI DOI E3P E2P E1P	2767	01 déc.	NON	Ecuries de Vilvert	02 41 59 08 08
CSO	10 déc.	Picardie	02 Soissons Belleu	A2 A1 B3 B2 OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	3553	01 déc.	OUI	Equit° du Soissonnais	06 70 16 68 17
CSO	10 déc.	Picardie	60 Fay Les Etangs	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P B3 B2 B1 C1 D1 D2 D3 A2 A1 OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	1693	01 déc.	NON	SCH du Vexin Francais	03 44 49 32 14
DRE	10 déc.	Picardie	80 Saveuse	E1 E1 L E2 E2 L E3	1938	01 déc.	NON	Le Domaine de Saveuse	03 22 54 13 00
PG	10 déc.	Poitou Ch.	79 Cherveux	MOUS3 POUS3 BJ3 BJ2 BJ1 MIN3 MIN2 CAD3 CAD2 CAD1 OP3 OP2 OP1 SEN+3 SEN+2	3471	01 déc.	NON	C E de Cherveux	05 49 75 08 41
CSO	10 déc.	Poitou Ch.	86 Scorbe Clairvaux	E1 E2 E3 B2P OP3P D3P B1P C2P D2P DOI A1 A2 B3P C1P C3P COI	1805	01 déc.	NON	Ecuries de Locksley	05 49 19 78 25
CSO	10 déc.	Provence	13 Berre L Etang	A1 A2 B2 C2 B1 C1 D1 E1 D2 E2 B3P B2P C3P D3P D2P BOI COI DOI B1P C1P D1P	1483	01 déc.	NON	La Sabretache	04 42 85 09 61
CSO	10 déc.	Provence	13 Trets St Hubert	E2 OP3P D2 C2 B2 OP3 B1 C1 D1 E1 C2P COI D2P DOI	1636	01 déc.	OUI	As Equ Domaine St Hubert	04 94 20 97 47
DRE	10 déc.	Rhone Alp.	07 Aubenas	B1 C1 D1 E1 E+1 B2 C2 D2 E2 E+2 B3 C3 D3 E3 E+3 OP1 L OP2 L B1P C1P D1P E1P B2P C2P D2P E2P B3P C3P D3P E3P OPEN	2480	01 déc.	NON	Roche Noire Loisirs Equestres	04 75 93 37 39
DRE	10 déc.	Rhone Alp.	07 Grospierrres	B1 E+1 E+2 E+3 OP1 OP2 OP3 E1 E2 E3 C1 C2 C3 D1 D2 D3 C3P C2P D2P D3P	3525	01 déc.	NON	CH Domaine du Rouret	04 75 93 98 60
CCE	10 déc.	Rhone Alp.	26 Montvendre	E1 E2 E3	3535	01 déc.	NON	Poney Club de l'Okapi	06 22 34 91 50
CSO	10 déc.	Rhone Alp.	26 Crest	OP3 OP2 OP1 E2 E1 B1 A1 B2P C2P D2P B1P C1P D1P A2 B3P C3P D3P BOI COI DOI	3243	01 déc.	NON	C H de Crest	04 75 25 06 64
CSO	10 déc.	Rhone Alp.	38 Eem St Romain de Jalionas	E2 E3 E1	3167	01 déc.	OUI	E E des Moulins	06 75 70 52 14
CSO	10 déc.	Rhone Alp.	42 Unieux	OP2 E3 OP3 OP1 E2 OP3P C2P B2P D2P E1 C1P D1P	2782	01 déc.	OUI	C E d'Unieux	04 77 56 81 23
CSO	10 déc.	Rhone Alp.	42 Saint Genest Lerpt	OP2 OP1 D3P C3P B3P B2P C2P D2P E1 D1P C1P B1P	1661	01 déc.	OUI	Cepr Ecuries Bourgier et Joly	04 77 90 28 79
CSO	16 déc.	L. Rouss.	66 Bages	A1 OP2 E1 D3P C3P B3P C2P D2P B2P DOI B1P C1P D1P	3393	08 déc.	NON	Bages Equitation	06 12 80 10 48
CCE	17 déc.	Aquitaine	33 Jau Dignac Loirac	D1P C1P B1P D2P C2P B2P OP1 OP2 OP3P E1 E2 B3P A1 A2	1260	08 déc.	NON	Ecurie Todor Light	06 78 92 98 39
CSO	17 déc.	Bourgogne	71 Laize	A1 OP2 B3P C2P OP3P D2P C1P E1 D1P	3003	08 déc.	OUI	Tous en Piste	03 85 36 91 64
CSO	17 déc.	Centre VDL	18 St Pierre les Etieux	D2P C2P B2P OP3 OP2 A2 A1 OP1 E2 OP3P E1 D1P C1P B1P	1856	08 déc.	NON	Ecurie Deuquet	02 48 60 75 61
DRE	17 déc.	Centre VDL	28 Chateaudun	E1 E2 E3	3125	08 déc.	OUI	C E Dunois	02 37 66 00 00
CSO	17 déc.	Centre VDL	45 Orleans la Source	E3 OP3 B3 A2 A1 OP2P OP3P B3P OP2 OP1 E2 E1	2986	08 déc.	NON	Poney Club d'Orleans	02 38 69 25 65
CSO	17 déc.	Champ.Ard.	51 Tinquieux	D1 C1 B1 A1 OP3 OP2 E2 E1	3069	08 déc.	NON	Equis Reims Champagne Equitation	06 62 14 27 68
CSO	17 déc.	Cote d Az.	83 Cuers Pierrefeu	OP3 A2 A1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P E2 E1	3190	08 déc.	OUI	Ec. Guillaume Gombert	06 09 88 81 12
CSO	17 déc.	Fr. Comte	39 Rahon	OP1 B2P C2P D2P E2 C1P D1P OP2 A1	3107	08 déc.	OUI	C H de Rahon	03 84 81 83 79
CSO	17 déc.	Ile de Fr.	77 Bois Le Roi	OP3 OP2 OP1	2859	08 déc.	OUI	Ucpa Bois Le Roi	01 64 81 33 00
CSO	17 déc.	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	E3 E2 E1	1650	08 déc.	NON	C H Ucpa Maisons Laf.	01 39 62 09 12
CSO	17 déc.	Ile de Fr.	91 Milly la Foret	D2P OP2P E2 OP2 E1 D1 OP1 OP3P A1 A2	1097	08 déc.	OUI	C E de Milly la Foret	01 64 98 75 59
DRE	17 déc.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	E1 E2 E3	3055	08 déc.	NON	C E de la Licorne	01 64 58 94 76
PG	17 déc.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	BJ1 BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3 OP1 OP2 OP3 POUS3 SEN+2 SEN+3	3057	08 déc.	NON	C E de la Licorne	01 64 58 94 76
HUN	17 déc.	Ile de Fr.	93 Tremblay en France	OP2 OP1 OP3	2820	08 déc.	NON	P E Chateau Bleu Apiecb	01 49 63 63 63

OFFICIEL

BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN DÉCEMBRE 2006

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	17 déc.	L. Rouss.	30 Nîmes	B3 C3 D3 E3 B2 C2 OP3P D2 B2P E2 E+2 C2P D2P D1 E1 E+1 C1P E+3 B1P C1	3312	08 déc.	NON	C E du Grand Mas d'Assas	06 09 98 69 93
CSO	17 déc.	L. Rouss.	34 Le Pouget	A2 B1 B2 B3 C1 C2 C3 D1 D2 D3 B3P C3P D3P C2P D2P E1 E2 E3	3313	08 déc.	NON	Cavaliers des 3 Fontaines	04 67 88 76 76
DRE	17 déc.	L. Rouss.	34 Laverune	D11 D21 D31	2624	08 déc.	NON	As Equest Portail Vert	04 67 27 52 10
CSO	17 déc.	L. Rouss.	66 Bages	A1 OP2 E1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P DOI B1P C1P D1P	3394	08 déc.	NON	Bages Equitation	06 12 80 10 48
CSO	17 déc.	Nord PDC	59 Phalempin	OP2 B3P OP3P OP1 B2P BOI D1 C2P D2P DOI C1P D1P E2 E1	1424	08 déc.	NON	S H R de Phalempin	03 20 90 80 03
CSO	17 déc.	Nord PDC	59 Marcq en Baroeul	D3P C3P B3P B2P BOI C2P COI D2P DOI D1P C1P B1P D3 D2 D1 E3 E2 E1 C1 B1	3524	08 déc.	NON	Etrier du Croise Laroche	03 20 72 33 08
CSO	17 déc.	Nord PDC	62 Hardelot	OP3 OP2 E1	3403	08 déc.	NON	A C H d'Hardelot	03 21 91 83 77
CSO	17 déc.	Normandie	14 Tourgeville Deauville	OP2 OP1 A2 B3P C3P D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	1134	08 déc.	OUI	La Chesnaye Concept	06 88 42 06 31
CSO	17 déc.	Normandie	14 Mondeville	A1 A2 OP1 OP2 OP3 D1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P E1 D1P	1703	08 déc.	NON	C E de Mondeville	02 31 78 22 20
CSO	17 déc.	Normandie	27 Conches en Ouche	E3 E2 E1 A2 A1 B1 C1 D1 B2P C2P D2P OP2 OP1 OP3P OP2P D1P	1170	08 déc.	OUI	Village Equestre de Conches	02 32 30 22 56
CSO	17 déc.	Pays Loire	49 Corne	A2 A1 B1 B1P B2P C1P C2P D1P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3 BOI COI DOI	2983	08 déc.	OUI	Etrier de Corne	02 41 47 19 69
CSO	17 déc.	Pays Loire	53 Laval	E2 E+2 E3 E+3 E1 E+1 OP1	1566	08 déc.	NON	Ath Laval	06 81 04 22 86
CSO	17 déc.	Pays Loire	85 La Roche sur Yon	A2 OP1 OP2 OP3 D3P	2329	08 déc.	NON	Poney Club Yonnais	02 51 37 40 88
EQF	17 déc.	Pays Loire	85 La Roche sur Yon	A OPEN	2330	08 déc.	OUI	Poney Club Yonnais	02 51 37 40 88
CSO	17 déc.	Picardie	02 Soissons	A1 A2 OP3P OP2P D1P C1P B1P B2P B3P C3P D3P C2P D2P B1 B2 OP1 OP2 E1 E2	3827	08 déc.	NON	Ecuries Chateau de Chevreux	03 23 73 31 92
DRE	17 déc.	Poitou Ch.	16 Angouleme la Cour. CD	E3I-CD E2I-CD E1I-CD	2888	08 déc.	OUI	Cde de Charente	05 45 61 12 36
CSO	17 déc.	Poitou Ch.	79 St Martin les Melle	B2 C3 OP3 D3 B1 E3 C2 OP2 D2 C1 OP1 E2 D1 E1	2356	08 déc.	NON	Etrier du Pays Mellois	05 49 27 09 44
CSO	17 déc.	Poitou Ch.	79 Cherveux	E3 E2 E1	2349	08 déc.	NON	C E de Cherveux	05 49 75 08 41
CSO	17 déc.	Poitou Ch.	79 La Garette	A2 E3 E2 E1	2775	08 déc.	NON	La Maison du Cheval	05 49 35 35 35
DRE	17 déc.	Poitou Ch.	79 La Garette	E3I E2I E1I D3P D2P	2776	08 déc.	NON	La Maison du Cheval	05 49 35 35 35
CSO	17 déc.	Poitou Ch.	86 Montmorillon	E1 E2	1872	08 déc.	OUI	Centre de Plein Air Mjc	05 49 91 01 52
CSO	17 déc.	Poitou Ch.	86 Vouneuil Sous Biard	B2 B1 C2 C1 D2 D1 E2 E1 OP3 OP3P B2P B1P C2P C1P D2P D1P	3500	08 déc.	NON	CEE de la Gouraudiere	05 49 53 31 02
CSO	17 déc.	Provence	13 Trets Nagra	A1 A2 B1 B2 B2P BOI C1P C2P COI D1P D2P DOI D3P E1 OP1 OP2	3183	08 déc.	NON	C H Le Nagra	06 75 19 86 40
DRE	17 déc.	Rhone Alp.	01 Bourg en Bresse	OP2I OP1I OP3I	2602	08 déc.	NON	Ste d'Equit° Bressanne	04 74 21 31 78
CSO	17 déc.	Rhone Alp.	26 Montvendre	E1 D2P E2 D3P E3 OP3P A1 A2 D1P	3501	08 déc.	NON	Poney Club de l'Okapi	04 75 59 09 40
CSO	17 déc.	Rhone Alp.	26 Puygiron	OP3 B3 A2 A1 B2 OP2 E2 E1 D1 C1 B1 B3P C3P D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	2058	08 déc.	OUI	Amis et Cavaliers du Jabron	06 60 62 27 07
CCE	17 déc.	Rhone Alp.	26 Aouste sur Sye	E3 B3P B1 B2P C3P C1 E2 D1 B1P C2P D3P C1P D2P E1 D1P	2341	08 déc.	NON	P C du Val de Drome	04 75 25 10 54

SESSIONS BAP & APB 2006

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB et retournés à FFE CLUB au plus tard **15 jours avant la date de l'examen**. Sont renseignées les sessions dont FFE Club a reçu l'avant programme officiel.

Date	Région organisatrice	Lieu de la session	Candidats
Mer 15 nov	Auvergne BAP APB Jean Marie LAURENT 04 73 65 03 82	CHC 63000 CLERMONT FERRAND 04 73 28 39 09	De la région : 8 Hors région : 2
Mer 13 et Jeu 14 dec	Pays de la Loire BAP APB Bénédicte LE GUERN 02 41 79 28 14	Poney Club de la Salantine 44800 ST HERBLAIN 02 40 46 02 13	De la région : 15 Hors région : 5
Mar 26 au Jeu 28 dec	Stage BAP	PC de Laizé 71870 LAIZE 03 85 36 91 64	
Ven 29 dec	Bourgogne BAP J Christophe DUTERTE 03 85 36 91 64	PC Laizé 71870 LAIZE 03 85 36 91 64	De la région : 15 Hors région : 5

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 4^e de couverture : 2 500 € HT
- 2^e de couverture : 2 000 € HT
- 3^e de couverture : 1 800 € HT
- Page gauche : 1 000 € HT
- Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 €HT

- TVA : 19,6 %
- 2 ou 3 parutions : -10%
- 4 ou 5 parutions : -20%
- emplacement dans 10 1^{ères} pages : +30%
- emplacement dans 20 1^{ères} pages : +20%

FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 63 - F 02 54 94 46 70 - mèl promotion.club@ffe.com



Generali au top des assurances équestres

Generali est plus que l'assureur de la FFE, c'est son partenaire pour toutes les questions d'assurances avec des prestations à la carte grâce à l'implication du Cabinet Pezant qui est au contact direct des clubs et des licenciés. Précisions de Claude Pezant et Agnès Ozouf.

Quel est le produit d'assurance qui a le plus de succès ?

Pour les cavaliers : le principal produit pris en option par les licenciés est la RCPE, Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé. En complément de la licence fédérale, cette assurance couvre, pour un tarif très compétitif, la responsabilité du propriétaire d'équidé lorsqu'il n'est pas en action d'équitation.

La RCPE couvre également :

▲ La responsabilité de l'ami auquel le propriétaire prête sa monture,

▲ L'animal en cas de décès ou blessure si les dommages sont dus à une collision avec un véhicule appartenant à un tiers identifié,

▲ L'assistance : en cas de panne ou d'accident lors d'un déplacement en France métropolitaine, le cheval couvert par la RCPE est acheminé vers le centre équestre agréé Europ Assistance le plus proche et hébergé pendant une nuit.

Pour les clubs : difficile de parler du succès d'un produit en particulier. Il faut davantage évoquer notre présence répétée sur le terrain depuis maintenant 10 ans qui nous a permis de connaître les besoins de chacun et d'adapter nos produits. C'est leur personnalisation qui fait leur succès et nous amène à couvrir aujourd'hui près de 2 000 clubs en France.



La présence du cabinet Pezant au Generali Open de France et au Salon du Cheval de Paris est l'occasion de rencontrer nos clients pour mieux les conseiller. - Photo : FFE/DL

En quoi, votre connaissance de longue date du monde équestre est-elle un atout ?

Le cabinet Pezant, c'est une équipe de 20 collaborateurs formés aux problématiques de l'équitation et dédiés à la clientèle de cet univers : de la proposition commerciale au règlement des prestations, en passant par le conseil et le suivi au quotidien des affaires.

Notre expérience dans le milieu équestre nous permet d'apprécier au mieux la réalité des risques et de proposer des contrats sur mesure avec de nombreuses extensions de garanties.

Quels sont les produits particuliers que vous avez développés ces dernières années pour les cavaliers FFE et les clubs ?

▲ Par exemple, le lancement d'un circuit de courses ACCAF a amené des cavaliers de club à monter des chevaux de course à l'entraînement. Nous avons mis au point la garantie ECC, entraînement sur chevaux de course.

▲ Le remplacement du dirigeant en cas de maladie ou d'accident est un vrai souci pour la continuité de l'activité des centres équestres. Nous avons mis en place un contrat « *garanties frais généraux et capitaux* ». Ce contrat, dont la prime est partiellement déductible du revenu imposable, prévoit notamment en cas d'accident ou maladie le versement d'une indemnité permettant de supporter les frais engagés pour l'embauche d'un moniteur pendant l'arrêt de travail du dirigeant.

▲ Dans le même ordre d'idées, nous avons mis en place un contrat de Responsabilité Civile pour les médecins qui officient sur les concours. Ce contrat est établi au nom de l'organisateur pour le compte de l'ensemble des médecins auxquels il a recours tout au long de l'année. La tarification est basée sur le nombre de jours de concours et le nombre de médecins par jour. Seuls ces éléments sont à fournir au préalable par l'organisateur qui n'est donc pas tenu de déclarer nominativement chaque médecin.

Generali vous propose

Assurance du Cavalier :

▲ L'assurance RC et Individuelle du cavalier.

▲ Des garanties complémentaires à la demande.

▲ La RCPE, l'ECC, la RC Chasse.

Assurance des Clubs :

▲ La Responsabilité Civile Profession-

nelle des centres équestres et des organisateurs de concours.

▲ Les assurances des bâtiments, des équipements équestres, des animaux transportés, des véhicules.....

▲ Le contrat « *garanties frais généraux et capitaux* » destiné aux dirigeants des centres équestres.

www.ffe.com pour tout savoir

www.ffe.com



Le Sport qui Galope



Nourrissez vos ambitions



© 2013 EPEL/ARND BRONKHORST

Avec l'aimable complaisance de Timothée BONI et du cheval Jaki.

Partenaire et
Assureur Officiel



Generali, l'assurance de la passion

CABINET PEZANT
AGENT GENERALI
02 31 06 11 60

 **GENERALI**
assurances

Demande de Licence & Autorisation Compétition

*CODE CLUB ADHÉRENT :

NOM DU CLUB ADHÉRENT :

Cochez une seule case : PONEY OU CHEVAL OU TOURISME

Date d'inscription :

N° licence :

*Nom exact : *Prénom exact :

*Né(e) le : M F Nationalité :

*Adresse :

*Code postal : *Commune :

Nom & prénom Parents - Tuteurs - Responsables :

Tél. dom. :

Tél. autre :

Service + 2,00 € Equitation Entreprise : oui

J'autorise la FFE à utiliser mon image prise lors d'activités fédérales, à des fins de promotion et d'information des activités de la FFE, y compris sur son site internet www.ffe.com. oui non

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation. Celles qui sont précédées d'une astérisque * ont un caractère obligatoire. A défaut, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, ect.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case Signature :

DEMANDE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

RCC : Responsabilité Civile Chasse oui

ECC : Assurance pour Entraînement sur Chevaux de Course oui

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

Saisie www.ffe.com ou 3614FFE ou courrier à SIF 14490 Litteau

Cocher les niveaux souhaités dans chaque discipline

Licence	CSO	CCE	DRE	HUN	ATT	END	TREC	VOL	HB	Autres
Pro 1										
Pro 2										
Amateur 3										
Amateur 4										
Club										

DEMANDE DE PACKS

Pack pro 1 oui Pack Pro 2 oui

Pack officiel oui Pack officiel + oui

Discipline du règlement : Taille du blazer :

CERTIFICAT MEDICAL - VALIDÉ DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Je soussigné, certifie avoir examiné le cavalier désigné ci-contre et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition.

Nom, prénom du médecin :

Numéro d'inscription à l'ordre des médecins :

Date : __ / __ / 200__ Cachet obligatoire :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE - VALIDÉE DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Représentant légal pour les cavaliers mineurs : père mère tuteur

Nom, prénom :

Je soussigné, déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné ci-contre.

Date : __ / __ / 200__ Signature :

Demande de Licence & Autorisation Compétition

*CODE CLUB ADHÉRENT :

NOM DU CLUB ADHÉRENT :

Cochez une seule case : PONEY OU CHEVAL OU TOURISME

Date d'inscription :

N° licence :

*Nom exact : *Prénom exact :

*Né(e) le : M F Nationalité :

*Adresse :

*Code postal : *Commune :

Nom & prénom Parents - Tuteurs - Responsables :

Tél. dom. :

Tél. autre :

Service + 2,00 € Equitation Entreprise : oui

J'autorise la FFE à utiliser mon image prise lors d'activités fédérales, à des fins de promotion et d'information des activités de la FFE, y compris sur son site internet www.ffe.com. oui non

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation. Celles qui sont précédées d'une astérisque * ont un caractère obligatoire. A défaut, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, ect.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case Signature :

DEMANDE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

RCC : Responsabilité Civile Chasse oui

ECC : Assurance pour Entraînement sur Chevaux de Course oui

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

RCPE N° SIRE :

Nom équidé :

Saisie www.ffe.com ou 3614FFE ou courrier à SIF 14490 Litteau

Cocher les niveaux souhaités dans chaque discipline

Licence	CSO	CCE	DRE	HUN	ATT	END	TREC	VOL	HB	Autres
Pro 1										
Pro 2										
Amateur 3										
Amateur 4										
Club										

DEMANDE DE PACKS

Pack pro 1 oui Pack Pro 2 oui

Pack officiel oui Pack officiel + oui

Discipline du règlement : Taille du blazer :

CERTIFICAT MEDICAL - VALIDÉ DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Je soussigné, certifie avoir examiné le cavalier désigné ci-contre et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition.

Nom, prénom du médecin :

Numéro d'inscription à l'ordre des médecins :

Date : __ / __ / 200__ Cachet obligatoire :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE - VALIDÉE DEPUIS MOINS DE 3 MOIS

Représentant légal pour les cavaliers mineurs : père mère tuteur

Nom, prénom :

Je soussigné, déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné ci-contre.

Date : __ / __ / 200__ Signature :

